

Liberté de la presse en Europe : Il est temps d'inverser la tendance



Évaluation annuelle
de l'état de la liberté de la presse en Europe
par les organisations partenaires
de la Plateforme pour la sécurité
des journalistes

2024


**plateforme
pour la sécurité
des journalistes**

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Liberté de la presse en Europe : Il est temps d'inverser la tendance

Évaluation annuelle
de l'état de la liberté de la presse en Europe
par les organisations partenaires
de la Plateforme pour la sécurité
des journalistes

2024

Les opinions exprimées dans cet ouvrage relèvent de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

La reproduction d'extraits (jusqu'à 500 mots) est autorisée, sauf à des fins commerciales, tant que l'intégrité du texte est préservée, que l'extrait n'est pas utilisé hors contexte, ne donne pas d'informations incomplètes ou n'induit pas le lecteur en erreur quant à la nature, à la portée et au contenu de ce texte. Le texte source doit toujours être cité comme suit : « © Conseil de l'Europe, 2024 ». Pour toute autre demande relative à la reproduction ou à la traduction de tout ou partie de ce document, veuillez vous adresser à la Direction de la communication, Conseil de l'Europe (F-67075 Strasbourg Cedex), ou à publishing@coe.int.

Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée au Secrétariat de la Plateforme pour la protection du journalisme (mediafreedom@coe.int).

Division de la production des documents et des publications (DPDP), Conseil de l'Europe.

Cette publication n'a pas fait l'objet d'une relecture typographique et grammaticale de l'Unité éditoriale de la DPDP.

Photo de couverture :

© Lightspring - Shutterstock

© Plateforme pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes /

Conseil de l'Europe, mars 2024.

Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe.

Rapport rédigé par les organisations partenaires de la Plateforme du Conseil de l'Europe pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes.

Coordination éditoriale:

Jean-Paul Marthoz



Illustrations:

Cartooning for Peace

La caricature au service de la paix

L'association Cartooning for Peace a été créée en 2006 à l'initiative de Kofi Annan, prix Nobel de la paix et ancien Secrétaire Général des Nations Unies, et du dessinateur de presse Plantu.

Actuellement présidé par le dessinateur de presse français Kak, Cartooning for Peace est un réseau international de dessinateurs déterminés à promouvoir, par le langage universel du dessin de presse, la liberté d'expression, les droits humains et le respect mutuel entre des populations de différentes cultures ou croyances.

Organisations partenaires de la Plateforme pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes



FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES JOURNALISTES
<http://europeanjournalists.org>



IFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES
<http://www.ifj.org>



ASSOCIATION DES JOURNALISTES EUROPÉENS
<http://www.aej.org>



ARTICLE 19
<http://www.article19.org>



REPORTERS SANS FRONTIÈRES
<https://rsf.org>



COMITÉ POUR LA PROTECTION DES JOURNALISTES
<https://cpj.org>



INDEX ON CENSORSHIP
<https://www.indexoncensorship.org>



INTERNATIONAL PRESS INSTITUTE
<http://ipi.media/>



INTERNATIONAL NEWS SAFETY INSTITUTE
<http://newssafety.org>



THE RORY PECK TRUST
<https://rorypecktrust.org>



UNION EUROPÉENNE DE RADIO-TÉLÉVISION
<https://www.ebu.ch>



PEN INTERNATIONAL
<http://www.pen-international.org>



EUROPEAN CENTRE FOR PRESS & MEDIA FREEDOM
www.ecpmf.eu



FREE PRESS UNLIMITED
www.freepressunlimited.org



JUSTICE FOR JOURNALISTS FOUNDATION
<https://jfj.fund>

Table des matières

Recommandations prioritaires	5
Résumé analytique	8
Aperçu de la liberté des médias en Europe en 2023	10
L'invasion russe de l'Ukraine, une menace directe pour l'ordre démocratique européen	26
Attaques, harcèlement et intimidation de journalistes	36
L'impunité, un permis de tuer	42
Détentions, arrestations et poursuites pénales : le journalisme à rude épreuve	47
Actions en justice contre les journalistes et SLAPP	57
Contraintes légales ou quand la loi est mise en œuvre pour museler le journalisme	61
Les médias de service public, un champ de bataille du journalisme indépendant	64
Appropriation des médias	69
Surveillance et logiciels espions	75
Profession et normes journalistiques	81
Journalistes en exil	84
Bonnes pratiques – les résultats important	89
Conseil de l'Europe	93
Union européenne	100

Recommandations prioritaires

Dans le cadre de leur plaidoyer stratégique en 2024, les partenaires de la Plateforme accordent la priorité aux questions suivantes, et émettent les recommandations ci-dessous. D'autres recommandations adressées aux institutions et aux États membres du Conseil de l'Europe ainsi qu'à l'Union européenne figurent dans les sections qui leur sont consacrées.

Surveillance

1. Les États membres du Conseil de l'Europe devraient imposer sans délai **un moratoire sur l'exportation, la vente, le transfert et l'utilisation de logiciels espions extrêmement intrusifs** tels que Pegasus, et définir des cadres réglementaires plus clairs et plus robustes pour l'utilisation des technologies de surveillance modernes.
2. Les États membres du Conseil de l'Europe doivent **s'abstenir de déployer illégalement des logiciels espions contre des journalistes** et se conformer aux obligations qui leur incombent en vertu de la Convention européenne des droits de l'homme, à savoir garantir la légalité, la nécessité et la proportionnalité de chaque cas de déploiement.
3. Les autorités judiciaires doivent **mener des enquêtes approfondies sur toutes les allégations d'utilisation abusive de logiciels espions**, et les gouvernements doivent établir des procédures rigoureuses pour ordonner l'examen, l'utilisation et le stockage de toute information obtenue par cette voie.
4. Les États membres devraient mettre en place des **mesures de protection juridique** les plus solides possibles dans la législation nationale afin de protéger les journalistes et les travailleurs des médias contre les logiciels espions et les écoutes téléphoniques, même lorsque ces derniers sont déployés pour des raisons de sécurité nationale, et renforcer les systèmes de contrôle nationaux ainsi que l'obligation de rendre des comptes.
5. Les journalistes devraient se voir reconnaître pleinement leur droit à un **recours effectif** contre la surveillance illégale.

Visas

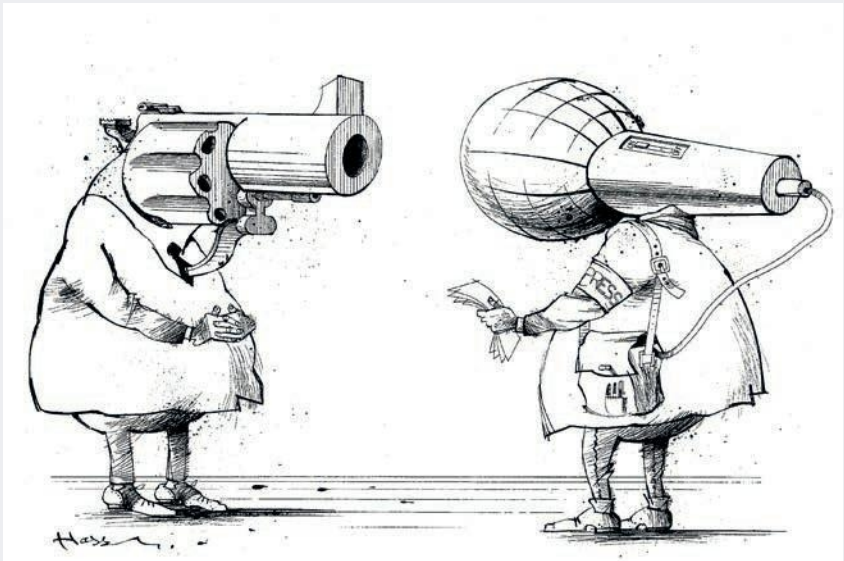
1. Les États membres du Conseil de l'Europe devraient mettre en place des **systèmes de visas humanitaires** et prendre d'autres mesures appropriées pour les journalistes confrontés à un danger imminent ou ayant besoin d'un répit en raison de persécutions persistantes dans des pays tiers, et faciliter la délivrance de visas d'urgence, de court terme ou de travail à ceux/celles qui se trouvent dans de telles situations.
2. Les États membres du Conseil de l'Europe devraient mettre en place des **programmes de réinstallation** ou étendre ceux qui existent déjà, renforcer la sensibilisation des organes de l'État à l'importance du travail, des risques et des besoins des journalistes, et apporter un soutien adéquat aux journalistes résidant sur leur territoire, notamment en leur donnant la possibilité de poursuivre leur activité professionnelle pendant leur séjour.

Campagne pour la sécurité des journalistes

1. Le Conseil de l'Europe et les États membres devraient apporter tout le **soutien nécessaire aux « points focaux » nationaux désignés** pour qu'ils plaident en faveur de la pleine mise en œuvre de la Recommandation de 2016 sur la sécurité des journalistes (y compris pour entreprendre des auto-évaluations régulières du contexte national); et pour renforcer leur rôle d'interlocuteurs indépendants pour les journalistes en danger.
2. Le Conseil de l'Europe ayant choisi de mettre l'accent sur le pilier « Protection » au cours de la première année de la campagne, les États membres du Conseil de l'Europe devraient procéder à des **réformes des systèmes de maintien de l'ordre et judiciaire** qui prennent véritablement en compte les droits des journalistes à travailler librement et sans crainte.
3. Les comités nationaux et les « points focaux » nationaux désignés devraient veiller à ce que les préoccupations, les conclusions et les **propositions des organisations de journalistes et médias représentatives et indépendantes soient prises en compte** et contribuent aux réformes et aux améliorations.
4. Les États membres du Conseil de l'Europe devraient utiliser la campagne pour **lutter contre les abus et le harcèlement des journalistes**; promouvoir un dialogue constructif avec les journalistes, les autres acteurs de la société civile et les experts indépendants dans toutes les branches et à tous les niveaux du gouvernement et des organismes publics concernés; et coopérer avec les ONG et d'autres institutions spécialisées en vue du

suivi et de la publication des résultats des initiatives liées à la campagne. Les actions menées dans le cadre de la campagne devraient favoriser des améliorations sur les sujets de préoccupation mis en évidence par les alertes.

5. Les États membres du Conseil de l'Europe devraient, dans le cadre de la campagne, examiner sérieusement et **répondre sans délai à chaque alerte individuelle** publiée sur la Plateforme et prendre des mesures correctives efficaces permettant aux organisations partenaires de confirmer les progrès accomplis et l'éventuelle résolution de l'alerte.
6. Les fonctionnaires gouvernementaux et les personnalités politiques devraient **exprimer un soutien sans équivoque à la liberté des médias et en favoriser la compréhension** ; ils devraient s'abstenir de tout commentaire hostile, insultant ou dégradant à l'égard des journalistes et s'engager publiquement à mettre fin au harcèlement des journalistes.



Hassan (Iran) / Cartooning for Peace

Résumé analytique

En 2023, la liberté de la presse a de nouveau joué le rôle de canari dans la mine pour l'Europe. Bien que l'année ait enregistré une diminution du nombre d'assassinats de journalistes et des violences commises contre la presse lors des manifestations de rue, les alertes publiées sur la Plateforme pour la sécurité des journalistes montrent une diversité croissante de menaces, de pressions et de contraintes pesant sur les journalistes dans l'exercice de leur mission.

■ L'année écoulée a de nouveau été marquée par des guerres : en Ukraine, au Karabakh et les ondes de choc mondiales consécutives à la confrontation entre Israël et le Hamas à Gaza. En Russie, la guerre a servi de prétexte pour durcir encore le contrôle déjà sévère de l'État sur les médias et pour détenir des journalistes au nom de la loyauté patriotique ou de la sécurité nationale. Le régime russe a également eu recours à la répression transnationale, en harcelant les journalistes russes dans leurs pays d'exil, et à la « diplomatie de l'otage » en détenant des journalistes étrangers sur la base d'accusations ténues.

■ La liberté d'informer sur les questions de sécurité nationale a fait la une en 2023. Des journalistes d'investigation ont été convoqués ou ont fait l'objet de perquisitions par des agences de sécurité de l'État ; ils ont été détenus et arrêtés pour terrorisme ou extrémisme ; les organisations de journalistes ont dû mener une longue bataille au sein des institutions de l'UE pour s'assurer que la législation européenne sur la liberté des médias exempte les journalistes des mesures de surveillance étatique, et plusieurs pays ont été ébranlés par le scandale du logiciel espion Pegasus, révélé en 2021.

■ Le rapport 2024 évalue les principales entraves à la liberté de la presse en Europe : menaces et intimidations, détentions, législations restrictives, SLAPP (Poursuites stratégiques contre la mobilisation publique), c'est-à-dire les procès abusifs, l'appropriation des médias et les attaques contre les médias de service public. Il met en lumière la menace que représentent les organisations criminelles de plus en plus actives, ainsi que le dénigrement des médias par les personnalités politiques, qui peut servir d'alibi à l'exercice de la violence à l'encontre des journalistes. Il présente les menaces dites systémiques – la diffamation criminelle et les limites à l'indépendance des régulateurs des médias – qui affectent plus largement la liberté de la presse. Cette année, il comprend également une analyse de l'insécurité sociale et économique qui touche les journalistes ainsi que des « nouvelles menaces » qui pèsent sur la profession, en particulier l'intelligence artificielle, l'impact des réseaux

sociaux, la désinformation, la répression de la couverture du changement climatique – ou des événements liés à l’environnement – et une atmosphère politique dominée par la radicalisation et la polarisation, hostile à l’exercice d’un journalisme libre et indépendant.

■ L’année écoulée a également connu son lot d’évènements positifs. Les institutions européennes et un grand nombre d’États membres ont montré qu’ils avaient pris la mesure de la gravité de la crise et qu’ils reconnaissent le rôle crucial de la presse libre en tant que gardienne de l’intérêt public, qui contribue à informer les citoyens et à obliger le pouvoir en place à rendre des comptes. Ils ont lancé plusieurs initiatives audacieuses pour mieux défendre la sécurité des journalistes et créer un « environnement » plus favorable à la liberté de la presse. Le lancement en octobre de la campagne *Journalists Matter* du Conseil de l’Europe ainsi que l’accord politique conclu en décembre entre les institutions de l’UE sur la législation sur la liberté des médias ont constitué des étapes majeures dans ces efforts visant à faire reculer les attaques contre la liberté de la presse. Au niveau national, des projets de protection tels que *PersVeilig* aux Pays-Bas ont fourni une feuille de route à d’autres États pour défendre la liberté de la presse.

■ Les partenaires de la Plateforme avaient toutes ces questions à l’esprit, ainsi que la perspective d’élections cruciales en 2024 en Europe, lorsqu’ils ont formulé leurs recommandations au Conseil de l’Europe, à l’UE et à leurs États membres. Ils ont souligné le lien essentiel entre des médias indépendants et des élections libres et régulières. Mais ils ont également mis l’accent cette année sur la surveillance, la délivrance de visas humanitaires pour les journalistes souhaitant échapper aux dirigeants répressifs de leur pays, et la mise en œuvre de la campagne quinquennale du Conseil de l’Europe pour la sécurité des journalistes. Ils ont réitéré leur appel aux États membres pour qu’ils prennent les alertes au sérieux et qu’ils apportent des réponses concrètes aux défaillances qu’elles révèlent.

Aperçu de la liberté des médias en Europe en 2023

Une année à nouveau marquée par la guerre

■ En 2024, le Conseil de l'Europe commémorera un événement important : le 75^e anniversaire de sa création en 1949. À l'époque, Winston Churchill, qui avait dirigé le Royaume-Uni durant la guerre, avait soutenu sa création pour empêcher la survenue de futures guerres et construire ce qu'il appelait une « Europe unie dont les concepts moraux pourront gagner le respect et la reconnaissance de l'humanité ». Pourtant, l'Europe est aujourd'hui le théâtre de l'un des conflits militaires les plus terrifiants depuis la Seconde Guerre mondiale et de « guerres de l'information » pernicieuses et perturbatrices. En 2022, la Russie, le plus grand pays d'Europe, a été expulsée du Conseil de l'Europe quelques semaines après avoir lancé une invasion massive non provoquée de l'Ukraine.

■ Le Conseil de l'Europe, comme d'autres organismes internationaux de défense des droits de l'homme, a conclu que l'érosion des protections de la liberté d'expression et de la liberté des médias était un facteur clé du recul démocratique généralisé dont l'Europe a été témoin ces dernières années. Depuis 2015, le Conseil de l'Europe coopère à un projet novateur avec d'importantes organisations de journalistes et de défense de la liberté d'expression : la Plateforme pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes. Elle suit tous les aspects des assauts que subissent la liberté d'expression et la liberté de la presse et constitue un mécanisme par lequel les États membres sont invités à prendre des mesures correctives pour répondre aux menaces graves à la liberté des médias chaque fois qu'elles se produisent. Cette évaluation annuelle¹ fournit des informations essentielles sur les tendances et les problématiques auxquels la liberté de la presse doit faire face en Europe, ainsi que des orientations sur la manière d'y remédier aux niveaux national et européen.

Des signes d'une prise de conscience croissante de l'urgence de remédier à ce recul sont perceptibles.

1. Les 15 organisations partenaires ont rédigé conjointement ce rapport. Chaque organisation partenaire se réserve le droit de procéder à sa propre évaluation d'une question ou d'un cas.

■ Des signes d'une prise de conscience croissante, au niveau officiel, de l'urgence de remédier au recul de la liberté de la presse sont perceptibles. La Cour européenne des droits de l'homme a établi dans nombre de ses arrêts que la presse devrait bénéficier de « la protection la plus étendue » en droit, en raison de son rôle vital de « gardien public », qui consiste à informer les sociétés en rendant compte des questions importantes d'intérêt public.² En octobre 2023, le Conseil de l'Europe a lancé une campagne à l'échelle européenne baptisée *Journalists Matter*, qui vise à renforcer la protection des journalistes en droit et en pratique, et à sensibiliser l'opinion publique au rôle que jouent les médias indépendants en obligeant les puissants à rendre des comptes. Le message général de la campagne est que la liberté de la presse est un bien public commun qui mérite le soutien de tous. En décembre, l'UE a adopté la législation européenne sur la liberté des médias (AEMF), qui vise à défendre la liberté des médias, le pluralisme des médias et l'indépendance éditoriale dans les États membres de l'UE.

La liberté de la presse conditionne la tenue d'élections libres et régulières

■ Toutes ces initiatives arrivent au moment opportun car, en 2024, des élections auront lieu dans de nombreux pays européens, et les élections du Parlement européen se tiendront en juin.

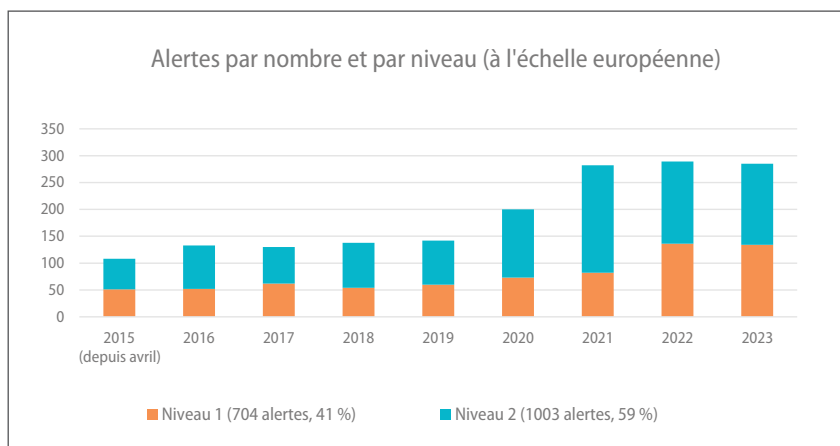
■ La force de tout plan visant à défendre la liberté de la presse et à protéger la sécurité des journalistes dépend principalement des dirigeants en place dans les États membres. L'équation est claire : le degré de respect de la liberté des médias conditionne largement la régularité des élections qui, à leur tour, en désignant les partis au pouvoir et les majorités parlementaires, conditionnent la protection du journalisme et la sécurité des journalistes.

■ Les partenaires de la Plateforme se sont également concentrés sur des thématiques susceptibles de déterminer la liberté et l'intégrité des processus électoraux, en particulier l'indépendance et le financement des médias de service public et des autorités de régulation des médias, ainsi que sur des facteurs problématiques, tels que la surveillance étatique et les SLAPP (poursuites stratégiques contre la mobilisation publique), qui limitent la liberté des journalistes de rendre compte des questions d'intérêt public.

2. Cour européenne des droits de l'homme, « Protection des sources journalistiques », fiche thématique, septembre 2022, https://www.echr.coe.int/documents/d/echr/fs_journalistic_sources_fra

La Plateforme commencera en 2024 à répertorier les menaces ayant un impact systémique sur l'état de la liberté de la presse.

■ Les conclusions du rapport 2023 reflètent un large éventail d'attaques contre la presse. Une nouvelle caractéristique du fonctionnement de la Plateforme est qu'elle exposera bientôt non seulement des alertes concernant des événements ou des cas individuels représentant une menace sérieuse à la liberté des médias, mais aussi des alertes qualifiées de « systémiques » par les partenaires de la Plateforme – celles qui ont un impact systémique sur l'état de la liberté de la presse dans un pays. Les partenaires de la Plateforme appellent les États membres à répondre rapidement et sérieusement aux alertes et à prendre des mesures correctives afin de remédier aux lacunes structurelles de la protection du journalisme et la sécurité des journalistes.



La guerre demeure une menace majeure pour la liberté de la presse

■ En 2023, la situation de la liberté de la presse a de nouveau été façonnée et malmenée par des guerres – en Ukraine, où la guerre d'agression russe fait rage depuis près de deux ans, et au Karabakh, mais aussi, indirectement, par les retombées mondiales du conflit entre Israël et le Hamas.³

3. Les partenaires de la Plateforme couvrent les États membres du Conseil de l'Europe, ainsi que la Russie, après son exclusion du Conseil de l'Europe en 2022, et le Bélarus, qui n'est pas membre du Conseil de l'Europe.

■ La guerre est inévitablement associée à la censure militaire et à des pressions politiques féroces, les gouvernements s’efforçant de contrôler le récit dans une guerre de l’information jugée aussi décisive que les batailles sur le terrain.

*Deux journalistes ont trouvé la mort en 2023
alors qu’ils couvraient la guerre en Ukraine – tous deux victimes
de frappes russes – et plusieurs journalistes ont été blessés.*

■ Deux journalistes ont trouvé la mort en 2023 alors qu’ils couvraient la guerre en Ukraine – tous deux victimes de frappes russes – et plusieurs journalistes ont été blessés. Ce bilan est en nette diminution par rapport aux 13 morts comptabilisés l’année précédente. Cette baisse est principalement attribuable à l’imposition par les autorités ukrainiennes de règles militaires strictes régulant l’accès aux lignes de front, qui a réduit l’exposition des journalistes à des risques mortels. Cette baisse est aussi due à une meilleure sensibilisation à la sécurité grâce au soutien et à la formation intensifs fournis par les ONGI et les organisations de journalistes aux correspondants de guerre locaux et internationaux. Pourtant, l’Ukraine reste un environnement extrêmement dangereux : outre le nombre de morts et de blessés, certain·es journalistes ont échappé de peu à la mort, l’un d’entre eux a « disparu » dans des circonstances inexplicables, et d’autres, qui sont restés ou se sont égarés dans des territoires temporairement occupés par la Russie, ont été détenus, emprisonnés et, dans certains cas, maltraités. Les frappes russes ont également touché des locaux de médias, comme à Kharkiv, le 30 décembre, où la Maison de la radio de la ville a été touchée.⁴

■ En Russie, l’œil vigilant et répressif du gouvernement n’a pas laissé de répit aux journalistes. Le nombre d’alertes russes (près de 15 % de l’ensemble des alertes publiées sur la Plateforme en 2023) témoigne de la détérioration rapide de l’état de la liberté de la presse dans un pays enlisé dans un océan de propagande et soumis à un régime de plus en plus intolérant et autocratique. La presse russe a reçu comme instruction de ne rendre compte de la guerre qu’en utilisant les sources d’information officielles,⁵ et de nombreux journalistes ont été détenus et plusieurs condamnés à des peines de prison pour « diffusion de fausses informations sur l’armée russe ».

4. Alerte « Un tir de missile russe endommage plusieurs médias à Kharkiv » <https://go.coe.int/IP6PT>

5. Alerte « L’agence de régulation russe Roskomnadzor exige que les médias couvrent la guerre en Ukraine en se basant uniquement sur des sources russes officielles » <https://go.coe.int/LOUqw>

■ Les correspondants des médias étrangers ont également été pris pour cible. Le 29 mars, le correspondant du *Wall Street Journal*, Evan Gershkovich, a été arrêté à Ekaterinbourg sur la base d'accusations d'espionnage fabriquées de toutes pièces⁶ et le 18 octobre, Alsu Kurmasheva, une journaliste russo-américaine du service Tatar-Bachkir de *Radio Free Europe/Radio Liberty*, a été arrêtée pour « défaut d'enregistrement en tant qu'agent étranger ».⁷ Ces deux affaires constituent des actes cyniques de « diplomatie de l'otage ».

■ La répression de l'État russe ne s'est pas exercée dans les seules limites des frontières de la Russie. Les journalistes russes en exil ont été suivis, harcelés et menacés en ligne de manière régulière, les autorités russes ayant recours à la répression transnationale. En Allemagne, Andrei Soldatov et Irina Borogan, deux journalistes russes réputés pour leurs enquêtes sur les services de renseignement, ont fait l'objet d'une injonction obtenue sur requête d'un financier russe basé à Berlin⁸ en lien avec un livre intitulé « *The Compatriots: The Brutal and Chaotic History of Russia's Exiles, Émigrés and Agents Abroad* » qu'ils avaient publié trois ans plus tôt. Un tribunal de Moscou a condamné Marina Ovsyannikova à 8,5 ans de prison pour avoir interrompu une émission de télévision en direct afin de protester contre la guerre en Ukraine le 14 mars 2022. Marina Ovsyannikova a été exfiltrée avec succès vers la France en octobre 2022, avec l'aide de RSF.⁹

■ De nombreux journalistes russes exilés, ainsi que leurs familles restées en Russie, ont été menacés ou placés sous surveillance.¹⁰ Selon une enquête,¹¹ près de la moitié des journalistes russes ont été menacés même dans leur nouveau pays de résidence. Des pressions ont également été exercées sur des journalistes étrangers basés à l'étranger, comme l'illustre la décision de la Russie d'inscrire sur une liste noire 14 dirigeants de médias et journalistes britanniques.¹²

6. Alerte « Le correspondant du Wall Street Journal, Evan Gershkovich, arrêté en Russie pour espionnage » <https://go.coe.int/gyHAg>
7. Alerte « La journaliste de Radio Free Europe Alsu Kurmasheva détenue par les autorités russes » <https://go.coe.int/jTPfG>
8. Access Info/Article 19/Coalition For Women In Journalism *et al.*, « Germany: Solidarity with Russian dissident authors facing an injunction », communiqué, 24 novembre 2023, <https://www.article19.org/resources/germany-solidarity-with-russian-dissident-authors-facing-an-injunction/>
9. Alerte « La journaliste de télévision russe Marina Ovsyannikova condamnée à 8 ans et demi de prison » <https://go.coe.int/pm4oM>
10. Alerte « Les journalistes d'Stories Alesya Marokhovskaya et Irina Dolinina menacées et surveillées à Prague » <https://go.coe.int/6UprE> ; Alerte « La journaliste russe en exil Marfa Smirnova et sa famille menacées » <https://go.coe.int/gb5jD>
11. Justice for Journalists, « Survey of exiled media workers reveals half still feels threatened in their new home countries », communiqué, 4 octobre 2023, <https://jff.fund/written-statement-by-justice-for-journalists-foundation/>
12. Alerte « La Russie inscrit 14 dirigeants de médias et journalistes britanniques sur une liste noire » <https://go.coe.int/Vy96g>

■ Au Bélarus, la répression débridée qui s'est déclenchée après les manifestations de 2020 qui exigeaient la démission du président Loukachenko n'a pas faibli. Au 31 décembre 2023, au moins 37 journalistes étaient emprisonnés au Bélarus en raison de leur travail.¹³

La sécurité nationale et la surveillance d'État menacent le journalisme indépendant

■ Partout en Europe, les journalistes et le journalisme légitime ont été qualifiés de menaces à la sécurité nationale. En Türkiye, la sécurité nationale a été invoquée pour justifier l'emprisonnement de journalistes, y compris des journalistes accusés d'extrémisme ou de terrorisme au motif qu'ils auraient des liens avec le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), interdit.

Même dans les pays cultivant un fort attachement à la liberté de la presse, de prétendues considérations de sécurité nationale ont justifié le harcèlement judiciaire de journalistes.

■ Même dans les pays cultivant un fort attachement à la liberté de la presse, de prétendues considérations de sécurité nationale ont justifié le harcèlement judiciaire de journalistes. En Finlande, le Tribunal de district d'Helsinki a condamné les journalistes d'*Helsingin Sanomat* Tuomo Pietiläinen et Laura Halminen pour avoir divulgué des informations classées au titre de la sécurité nationale.¹⁴ En France, des agents de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) ont perquisitionné le domicile d'Ariane Lavrilleux, journaliste du média d'investigation français *Disclose*, et l'ont placée en garde à vue pour interrogatoire dans le cadre d'une enquête ouverte pour « compromission du secret de la défense nationale ».¹⁵

■ La surveillance supprime la protection nécessaire des sources confidentielles des journalistes, intimide les journalistes et peut les dissuader d'enquêter sur des sujets sensibles. Le scandale Pegasus, révélé par le projet de collaboration journalistique *Forbidden Stories* en 2021,¹⁶ a révélé que près de 200 journalistes dans le monde avaient été la cible du logiciel espion Pegasus. Des logiciels

13. <https://fom.coe.int/fr/listejournalistes/detentions>

14. Alerte « Trois journalistes d'*Helsingin Sanomat* accusés d'avoir révélé des secrets défense » <https://go.coe.int/WnBmH>

15. Alerte « La journaliste de *Disclose* Ariane Lavrilleux placée en garde à vue, son domicile perquisitionné » <https://go.coe.int/jpaTY>

16. *Forbidden Stories*, The Pegasus project, <https://forbiddenstories.org/about-the-pegasus-project/>

espions ont été utilisés pour surveiller des journalistes en Azerbaïdjan, en Espagne, en France, en Grèce, en Hongrie, au Royaume-Uni et en Türkiye. Non seulement les réactions des gouvernements à ces révélations ont manqué de transparence, mais de nouveaux cas de surveillance ont émergés en 2023. Le téléphone de Galina Timchenko, directrice du site d'information en langue russe *Meduza*, aurait été infecté par Pegasus alors qu'elle se trouvait à Berlin en février 2023.¹⁷ Des logiciels espions ont également été utilisés contre des journalistes en Arménie, en plein conflit avec l'Azerbaïdjan.¹⁸

■ Le rapport PEGA sur l'utilisation de Pegasus et de logiciels espions de surveillance équivalents dans l'UE, adopté par le Parlement européen en 2023, a démontré sans équivoque que la sécurité nationale a été utilisée comme prétexte par les États membres de l'UE pour justifier des mesures illégales et intrusives à l'encontre des journalistes.¹⁹

La violence à l'encontre des journalistes, un outil majeur d'(auto)censure

■ Le nombre d'alertes portant sur des attaques violentes a diminué par rapport à 2022. En Albanie, un travailleur des médias a été tué hors d'une zone de guerre. Toutefois, une diminution de la violence criminelle ne signifie pas que les journalistes sont en sécurité. Les groupes criminels sont de plus en plus actifs en Europe et la menace d'une violence de type mafieux plane au-dessus des journalistes spécialisés dans les affaires criminelles, en particulier celles liées au trafic de stupéfiants.

■ En ce qui concerne les assassinats déjà documentés, les efforts des forces de l'ordre et de la justice pour identifier les responsables, établir les culpabilités et infliger des sanctions sont très souvent trop lents pour empêcher un effet dissuasif généralisé sur la liberté des médias. L'impunité pour les meurtres de journalistes reste une préoccupation majeure car l'absence d'enquêtes, de poursuites et de condamnations effectives des tueurs – et en particulier des instigateurs·ices ou des cerveaux – demeure toujours la norme.²⁰

17. Alerte « Une enquête révèle que la journaliste russe Galina Timchenko a été ciblée par le logiciel espion Pegasus » <https://go.coe.int/jGTJ1>

18. Alerte « Des journalistes et des membres de la presse arméniens ciblés par le logiciel espion Pegasus » <https://go.coe.int/t91JA>

19. Forum mondial pour l'expansion des médias, « EMFA : 80 organisations urge the European Parliament to protect journalists from surveillance and spywar », lettre ouverte, 5 juillet 2023, <https://gfmf.info/emfa-open-letter-to-protect-journalists-from-surveillance-and-spyware/>

20. Les affaires Hrant Dink ou Anna Politkovskaïa, entre autres, soulignent en particulier la difficulté de poursuivre en justice ceux qui donnent l'ordre de tuer des journalistes, Alerte « Dix ans après l'assassinat du journaliste Hrant Dink, les commanditaires ne sont toujours pas condamnés » <https://go.coe.int/kRrj0>

■ À la fin de l'année 2023, 30 cas d'impunité pour meurtre concernant 49 travailleurs des médias tués étaient actifs sur la Plateforme.²¹ Un seul dossier a été clôturé par les organisations partenaires en 2023. Les partenaires de la Plateforme ont été particulièrement indignés lorsqu'en novembre 2023, ils ont appris que Sergei Khadzhikurbanov, un ancien officier de police russe purgeant une peine de 20 ans de prison pour son rôle dans l'organisation de l'assassinat de la journaliste d'investigation Anna Politkovskaïa, avait été gracié par décret présidentiel après avoir achevé un contrat militaire de six mois de combat en Ukraine. *Novaya Gazeta* et la famille de Politkovskaïa ont qualifié cette décision de monstrueuse injustice.²² La persistance des attaques²³ souligne la nécessité pour la police de mieux protéger la presse dans l'exercice de sa mission.

■ Plusieurs États qui, les années précédentes, avaient fait l'objet d'alertes liées à des violences policières à l'encontre de journalistes lors de manifestations, ne figurent pas dans les statistiques de 2023 de la Plateforme. Cela s'explique en partie par le plaidoyer des groupes de défense de la liberté de la presse auprès des autorités étatiques et par l'adoption de mesures améliorant les pratiques et les protocoles de maintien de l'ordre dans des pays comme l'Allemagne, l'Autriche et la France.

■ **Les menaces et l'intimidation**, en particulier en ligne, y compris les menaces de mort, font désormais partie d'une « nouvelle normalité ». Ces incidents sont si courants que nombre d'entre eux ne sont même pas signalés. En 2020, une étude de l'UNESCO a souligné que les femmes journalistes sont particulièrement visées en ligne en raison de leur genre.²⁴ Ces menaces exercent un puissant effet dissuasif, qui cause des souffrances psychologiques importantes et peut conduire les journalistes à l'autocensure. En réponse à ces menaces, plusieurs pays ont mis en place une protection spéciale des journalistes par les autorités judiciaires et la police. Tel est notamment le cas en Italie, où les journalistes sont confrontés depuis des années aux menaces de la mafia.

21. Voir tableau page 45.

22. Alerte « Dix ans après le meurtre de la journaliste de Novaya Gazeta Anna Politkovskaïa, les commanditaires n'ont toujours pas été traduits en justice » <https://go.coe.int/vwKnG>

23. Alerte « La journaliste de Novaya Gazeta Elena Milashina violemment agressée en Tchétchénie » <https://go.coe.int/UmCvE>

24. Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, « UNESCO's Global Survey on Online Violence against Women Journalists », 10 décembre 2020, <https://www.unesco.org/en/articles/unescos-global-survey-online-violence-against-women-journalists>



MURPHY

Murphy

(Irlande) / Cartooning for Peace

■ Les journalistes ont également été confrontés à des agressions verbales et à des campagnes de diffamation orchestrées par des personnalités politiques. Lorsqu'elles émanent de figures d'autorité, ces tentatives de saper la crédibilité des journalistes, qui souffrent dans certains pays d'un **faible niveau de confiance au sein de l'opinion publique**,²⁵ ont souvent pour effet de compromettre la sécurité des journalistes. Elles contribuent en effet à créer une atmosphère hostile dans laquelle les forces de l'ordre, les magistrats et même l'opinion publique peuvent se sentir autorisés à traiter les journalistes de criminels, de menteurs ou de traîtres. Elle peut également dissuader les parlementaires d'adopter des mesures de protection de la presse, car ils craignent d'être perçus comme des soutiens à une « profession impopulaire ».

■ Dans certains États membres, les **détentions et les poursuites pénales ont à nouveau été utilisées à mauvais escient en 2023**, afin d'empêcher la diffusion d'information indépendante. Des journalistes ont été arbitrairement

25. Euronews, « How much do you trust European journalists? », Enquête, 28 mars 2023 <https://www.euronews.com/2023/03/28/how-much-do-you-trust-european-journalists>

accusés de crimes graves en vertu de lois sur la sécurité de l'État contenant des clauses définissant de manière vague l'extrémisme, le terrorisme, l'espionnage, les fausses informations ou « le fait de nuire à la réputation » des forces armées ou d'autres institutions étatiques. La couverture de manifestations sur des questions environnementales a également donné lieu à des arrestations et à des détentions de courte durée. Les journalistes doivent être autorisés à rendre compte des manifestations et troubles à l'ordre public au nom du grand public.

■ **Les SLAPP** constituent une préoccupation et une entrave majeure, en particulier pour les journalistes qui enquêtent sur la corruption, les conflits d'intérêts et les délits financiers. La plupart des poursuites sont fondées sur des allégations de diffamation ou d'atteinte à la réputation²⁶ et leur impact est aggravé par le fait que dans de nombreux pays, la diffamation est encore, du moins symboliquement, un délit pénal. En 2022, au Royaume-Uni, pays longtemps considéré comme un refuge pour l'industrie mondiale de la diffamation, la *Solicitors Regulation Authority* a défini les SLAPP comme « un usage prétendument abusif du système juridique, et l'introduction ou la menace d'introduction d'une procédure, pour harceler ou intimider (...) décourageant ainsi l'examen de questions d'intérêt public ». Elle a également rappelé aux avocats leur obligation d'intégrité, en les décourageant d'accepter des affaires qui semblent être des SLAPP.²⁷

Les initiatives prises en 2023 témoignent d'une prise de conscience croissante par les gouvernements de la menace que représentent les SLAPP pour la démocratie.

■ En 2023, plusieurs initiatives positives ont été prises, témoignant d'une prise de conscience croissante par les gouvernements de la menace que représentent les SLAPP pour la démocratie. L'adoption au Royaume-Uni de la loi relative à la criminalité économique et à la transparence des entreprises, qui introduit la première disposition contre les SLAPP en Angleterre et au Pays de Galles, revêt une importance particulière. Les groupes de défense de la liberté de la presse ont toutefois exprimé leurs réserves à l'égard de son champ d'application qui se limite aux seuls cas de criminalité économique ou de corruption. La directive de l'UE contre les SLAPP, bien que limitée aux

26. Rafał Mańko, « Strategic lawsuits against public participation (SLAPPs) », Service de recherche du Parlement européen, juillet 2023, [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document/EPRS_BRI\(2022\)733668](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document/EPRS_BRI(2022)733668)

27. Solicitors Regulation Authority, « Warning notice: Strategic Lawsuits Against Public Participation (SLAPPs) », 28 novembre 2022, <https://www.sra.org.uk/solicitors/guidance/slapps-warning-notice/>

affaires transfrontalières, a renforcé la pression sur les États membres pour qu'ils adoptent une législation plus stricte contre les litiges abusifs.

■ Les partenaires de la Plateforme suivent de près les travaux du Conseil de l'Europe visant à préparer une Recommandation du Comité des Ministres sur la lutte contre les poursuites abusives (SLAPP) qui devrait être soumise au vote en 2024. La Recommandation devrait fournir des orientations et des repères précieux aux États membres sur la manière dont ils devraient transposer les normes européennes dans leurs règles en vue d'empêcher, de limiter et de sanctionner le recours aux poursuites abusives contre des journalistes et d'autres personnes.

Les contraintes légales, un carcan pour le journalisme

■ L'arsenal juridique et judiciaire de nombreux États membres du Conseil de l'Europe contient une série de dispositions qui constituent, aux yeux des groupes de défense de la liberté de la presse, des restrictions majeures à la liberté d'expression et de la presse, telles que la pénalisation de la diffamation. Malgré ce fardeau déjà lourd pesant sur la presse, plusieurs gouvernements ont introduit en 2023 – ou tenté de faire passer en force – des textes plus contraignants à l'encontre des médias, réduisant ainsi l'espace pour le journalisme indépendant et la dissidence.

■ En Hongrie, un projet de loi visant à « protéger la souveraineté nationale » pourrait affecter les médias puisque le Bureau de protection de la souveraineté surveillera les « tentatives de désinformation »;²⁸ en Croatie, le gouvernement a tenté d'entraver le droit des médias à critiquer la justice ou à protéger leurs sources, et au Royaume-Uni, il a été proposé d'élargir la définition de « l'extrémisme »;²⁹ un terme à forte connotation et vague qui pourrait servir à restreindre la couverture médiatique légitime et la liberté d'expression. Les exemples du Bélarus, de la Russie, mais aussi de la Türkiye, montrent comment des notions juridiques aussi vagues, une fois adoptées, peuvent facilement être instrumentalisées pour censurer des formes légitimes d'expression et de débat public.

■ Des moyens administratifs ont également été déployés contre le journalisme indépendant par le biais du refus d'accréditation, du non-renouvellement

28. Edit Inotai, « Hungary's Government Submits 'Sovereignty' Bill Seen Aimed at Opposition, NGO Funding », *Balkan Insight*, 22 novembre 2022, <https://balkaninsight.com/2023/11/22/hungarys-government-submits-sovereignty-bill-seen-aimed-at-opposition-ngo-funding/>

29. John Crace, « Revealed: plan to brand any "undermining" UK as extremist », *The Guardian*, 4 novembre 2023, <https://www.theguardian.com/uk-news/2023/nov/04/plans-to-redefine-extremism-would-include-undermining-uk-values>

des licences de radiodiffusion et d'autres formes de discrimination à l'encontre des médias critiques ou indépendants.

Les médias de service public, piliers des démocraties fortes

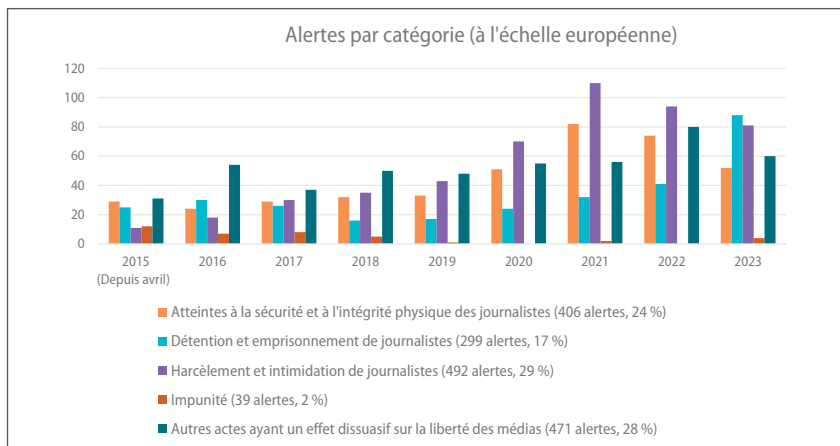
■ Les médias de service public (MSP) indépendants sont une caractéristique essentielle d'une démocratie pluraliste et fonctionnelle. Cependant, les pressions gouvernementales ou politiques à leur encontre sont devenues la norme dans certains États membres. Cela se traduit parfois par un refus de financement adéquat des MSP, mettant souvent en péril leurs activités d'information et affaiblissant leur capacité à s'engager dans un journalisme qualitatif et d'investigation.³⁰ Les gouvernements ont aussi compromis l'indépendance des MSP en remplaçant les membres de la direction et du conseil d'administration et en licenciant des journalistes ou des rédacteurs en chef: en Pologne, où un changement de gouvernement a eu lieu en décembre, la façon dont sera mise en œuvre la réforme des MSP constituera un test clé pour la défense de médias publics divers, libres et indépendants (voir encadré page 34).

■ L'indépendance des MSP s'avère particulièrement importante en période électorale. Les élections ne peuvent être libres ou régulières si les gouvernements dominent la scène médiatique. La mainmise sur les médias, c'est-à-dire le contrôle effectif ou l'influence indue exercé par le gouvernement sur les principaux médias publics et privés, est particulièrement préjudiciable à la liberté de la presse. Elle consiste souvent à transformer les médias de service public en porte-voix des partis au pouvoir. Parmi les autres leviers disponibles, citons le contrôle partisan des autorités de régulation, l'attribution arbitraire de la publicité publique et la limitation stricte du temps de parole accordé aux voix de l'opposition dans les médias publics. Ce facteur a été particulièrement préoccupant avant et pendant les élections générales en Pologne en octobre et en Türkiye en mai. Dans ces pays, les partis au pouvoir auraient utilisé leurs prérogatives gouvernementales pour priver leurs opposants d'un accès équitable aux médias publics.

■ **L'autocensure** est souvent la conséquence de toutes ces formes de pressions exercées sur les journalistes. L'article non écrit, l'enquête non achevée, la caricature non dessinée, la photo non prise ou non publiée – de tels cas ne peuvent être couverts par les alertes, mais ils sont un reflet significatif de la

30. Alerte «Tentatives de modification du mode de financement du Radiodiffuseur public géorgien», <https://go.coe.int/FVgup>; Alerte « Le gouvernement réduit de 30 % les budgets du diffuseur public slovaque RTVS » <https://go.coe.int/Adz29>

« non-liberté » des médias en Europe, plus pernicieux encore lorsque ces sujets non couverts sont d'un intérêt général évident.



L'indépendance éditoriale est vitale au journalisme de qualité

■ L'indépendance éditoriale des journalistes – définie comme le droit d'exercer leur métier dans le respect de leur éthique professionnelle sans subir de pressions indues en provenance de l'intérieur ou de l'extérieur des rédactions – a été mise à rude épreuve en 2023, les journalistes étant entrés en conflit avec les propriétaires de médias dans plusieurs pays, notamment au sujet de la nomination de leurs rédacteurs en chef ou d'autres postes éditoriaux de haut niveau. Selon le Centre pour le pluralisme et la liberté des médias (CMPF) de l'Institut universitaire européen, l'indépendance éditoriale vis-à-vis des propriétaires de médias est gravement menacée dans 65 % des États membres de l'UE. En ce qui concerne la pluralité des fournisseurs de médias et des marchés numériques, « aucun pays (de l'UE) ne se situe à un niveau de risque faible »,³¹ écrit le CMPF. Ce niveau de distorsion est un marqueur clair d'un paysage médiatique sous l'emprise de forces motivées dans de trop nombreux cas par des intérêts partisans.

■ L'insécurité économique et sociale qui affecte le journalisme a exercé une pression sur la capacité des journalistes à accomplir leurs missions selon les normes professionnelles et éthiques les plus élevées. « Outre le secteur de la

31. Centre pour le pluralisme et la liberté des médias, « Media Pluralism Monitor 2023 », <https://cmpf.eui.eu/media-pluralism-monitor-2023/>

presse – dont le déclin est durable – le secteur audiovisuel semble avoir été particulièrement touché par la baisse des dépenses publicitaires. Les conditions d'emploi et de rémunération des journalistes se sont détériorées, en particulier pour les pigistes », conclut le CMPF.

Une presse libre nécessite un environnement propice

■ De nouveaux défis rendent la lutte pour la liberté de la presse plus complexe. L'intelligence artificielle pourrait transformer l'ensemble de l'écosystème de l'information et avoir un impact sur les effectifs des salles de rédaction, mais aussi sur la « fabrication de l'information », avec les risques de désinformation accrue et de perte de confiance du public qu'elle comporte.³² Les controverses et la polarisation liées à la crise climatique, la montée en puissance du soutien des électeurs aux partis illibéraux dans des pays européens, ainsi que la lenteur et l'inefficacité de la réaction des plateformes à la désinformation contribuent également à susciter un sentiment de méfiance à l'égard de la presse traditionnelle. Ces tendances constituent une menace existentielle pour la manière dont les journalistes peuvent fournir des informations d'intérêt public aux citoyens à l'échelle du continent. L'« atmosphère morale » – comme l'a qualifiée l'écrivain autrichien Stefan Zweig dans les années 1930 – qui prévaut dans certains pays européens n'est pas de bon augure pour la liberté de la presse.

■ Afin de lutter contre ces tendances, les partenaires de la Plateforme ont émis des recommandations adressées au Conseil de l'Europe, à l'UE et à leurs États membres. Ils ont mis l'accent sur les questions liées à la surveillance, aux visas humanitaires pour les journalistes et à la nécessité de soutenir les points focaux et les plans d'action nationaux dans le cadre de la campagne quinquennale du Conseil de l'Europe pour la sécurité des journalistes.

Les groupes de défense de la liberté de la presse s'attendent à ce que le changement de gouvernement en Pologne fasse reculer la mainmise de l'État sur les médias.

■ Des évolutions positives sont également à noter. Les groupes de défense de la liberté de la presse ont exprimé de grands espoirs après l'entrée en fonction d'un nouveau gouvernement en Bulgarie en juin 2023. De même, ils espèrent qu'un changement de gouvernement en Pologne permettra de faire

32. Le Comité du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle (CAI) a travaillé sur un projet de Convention cadre sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit, voir <https://www.coe.int/fr/web/artificial-intelligence/cai>

reculer la mainmise de l'État sur les médias et les poursuites judiciaires contre les journalistes indépendants, ainsi que le mépris de l'État de droit affiché par l'ancien gouvernement.

■ 2023 a également été marquée par plusieurs initiatives encourageantes – le lancement de la campagne *Journalists Matter* du Conseil de l'Europe, l'élaboration de la recommandation contre les SLAPP du Conseil de l'Europe, l'adoption de la législation européenne sur la liberté des médias et de la directive contre les SLAPP dans l'UE – qui témoignent de l'engagement d'un nombre important de gouvernements à renforcer la liberté de la presse et à protéger les journalistes, même si les fruits de cet engagement public se font encore attendre dans de nombreux cas.

■ La Plateforme pour la sécurité des journalistes a incontestablement joué un rôle clé dans la prise de conscience accrue du rôle crucial de la liberté de la presse dans une démocratie. Plaçant les États membres face à leurs responsabilités, ses alertes dressent un tableau détaillé de l'état de la liberté de la presse sur le continent et rappellent que les attaques contre la presse doivent être fermement contrées et condamnées. En effet, au-delà des réponses officielles aux alertes, les États membres et les autres parties prenantes ont le devoir de créer un environnement propice permettant aux journalistes et aux autres acteurs des médias d'exercer leur mission sans crainte ni ingérence arbitraire, conformément à la Recommandation CM/Rec(2016)4 du Comité des Ministres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes,³³ ainsi qu'au mandat convenu à l'unanimité par les gouvernements européens pour la campagne *Journalists Matter*.³⁴

■ Le Groupe d'amis sur la sécurité des journalistes et la liberté des médias à Strasbourg peut jouer un rôle proactif, notamment en exerçant une pression sur les États membres récalcitrants pour qu'ils agissent de bonne foi conformément aux obligations contraignantes qui leur incombent en vertu de la Convention européenne des droits de l'homme.

■ Les partenaires de la Plateforme sont très attentifs aux initiatives spécifiques adoptées dans différents États membres pour renforcer la sécurité des

33. Recommandation CM/Rec(2016)4 du Comité des Ministres aux États membres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias, 13 avril 2016, https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectId=090000168064147b

34. Conseil de l'Europe, « Journalists matter » : Le Conseil de l'Europe lance une campagne pour la sécurité des journalistes », communiqué de presse, 5 octobre 2023, https://www.coe.int/en/web/portal/full-news/-/asset_publisher/y5xQt7QdunzT/content/id/259189847?_com_liferay_asset_publisher_web_portlet_AssetPublisherPortlet_INSTANCE_y5xQt7QdunzT_languageId=fr_FR#p_com_liferay_asset_publisher_web_portlet_AssetPublisherPortlet_INSTANCE_y5xQt7QdunzT

journalistes, comme le projet *PersVeilig* qui a été mis en place en 2019 aux Pays-Bas ou le plan *Defending Free Speech* établi en 2018 en Suède. L'identification et la diffusion des bonnes pratiques sont essentielles au succès de la campagne *Journalists Matter*, y compris les plans d'action nationaux pour la sécurité des journalistes qui ont été annoncés (au Royaume-Uni par exemple en octobre 2023),³⁵ ou qui sont en cours d'élaboration par d'autres États membres.

■ Toutefois, comme l'ont constamment répété les partenaires de la Plateforme, la preuve de la valeur de ces diverses initiatives sera l'impact réel qu'elles auront. La volonté politique fait encore défaut. L'engagement des États membres du Conseil de l'Europe dans la campagne *Journalists Matter* et l'adoption de plans d'action nationaux constitueront un test critique de leur engagement.

35. Syndicat National des Journalistes, « NUJ welcomes updated National Action Plan for Safety of Journalists », 31 octobre 2023, <https://www.nuj.org.uk/resource/nuj-welcomes-updated-national-action-plan-for-the-safety-of-journalists.html>

L'invasion russe de l'Ukraine, une menace directe pour l'ordre démocratique européen



Bénédicte (Suisse) / Cartooning for Peace

■ La guerre d'agression russe contre l'Ukraine a eu des conséquences majeures sur la liberté de la presse et la sécurité des journalistes. En 2023, deux journalistes ont été tués en Ukraine. Le 26 avril, Bohdan Bitik, un journaliste ukrainien travaillant comme fixeur pour deux reporters du journal italien *La Repubblica*, a été abattu dans la banlieue de Kherson, probablement par un tireur d'élite russe.³⁶ Le 9 mai, Arman Soldin, journaliste de l'Agence France-Presse (AFP), a été tué lors d'une attaque russe à la roquette alors qu'il se trouvait en reportage embarqué avec des soldats ukrainiens à Chasiv Yar, près de Bakhmut, dans la région de Donetsk.³⁷

36. Alerte « Le journaliste Bohdan Bitik abattu en Ukraine, son collègue Corrado Zunino blessé » <https://go.coe.int/8HbhJ>

37. Alerte « Le journaliste de l'AFP Arman Soldin tué alors qu'il couvrait la guerre en Ukraine » <https://go.coe.int/S2EXH>

Les autorités d'occupation ont tenté de forcer les journalistes locaux à coopérer en exerçant des pressions physiques et psychologiques, et leurs parents et amis ont été pris pour cibles en guise de représailles.

■ Lorsque la Russie a occupé des territoires de l'Ukraine, les travailleurs des médias indépendants ont été parmi les premières cibles des persécutions, des détentions illégales et des disparitions. Les autorités d'occupation ont tenté de forcer les journalistes locaux à coopérer en exerçant des pressions physiques et psychologiques. Dans certains cas, même lorsque les journalistes parvenaient à s'échapper d'un territoire occupé, leurs parents et amis étaient pris pour cibles en guise de représailles.

■ En mai 2023, les forces russes à Melitopol ont détenu la journaliste Iryna Levchenko³⁸ et son mari, Oleksandr. Les proches d'Iryna Levchenko ont perdu tout contact avec eux le 5 mai 2023. Iryna Levchenko a travaillé pendant des années comme journaliste pour plusieurs organes de presse ukrainiens et s'est retirée du journalisme après l'occupation de Melitopol par les forces russes à la fin du mois de février 2022.

■ Dmytro Khilyuk,³⁹ reporter pour l'agence de presse ukrainienne indépendante UNIAN, a été enlevé par les forces russes en Ukraine au début du mois de mars 2022. En juillet 2023, on a appris que Khilyuk était détenu dans une prison de la région de Vladimir en Russie. Selon Reporters sans frontières, il s'agit de la prison IK-6 ou IK-7, qui accueille des prisonniers ukrainiens.

■ Une autre alerte concerne la disparition de la journaliste indépendante Victoria Roshchina,⁴⁰ qui prévoyait de se rendre dans les territoires occupés de l'est de l'Ukraine en passant par la Russie pour rendre compte de la situation sur place. Elle a quitté l'Ukraine pour la Pologne le 27 juillet 2023 et devait atteindre les territoires occupés trois jours plus tard. Elle est portée disparue depuis le 3 août et sa localisation actuelle est inconnue.

■ Le 6 octobre 2023, un tribunal de Simferopol contrôlé par la Russie a condamné le journaliste et écrivain ukrainien Serhiy Tsyhipa à 13 ans de colonie pénitentiaire pour espionnage. Originaire de Nova Kakhovka, une ville de la région temporairement occupé de Kherson en Ukraine, Tsyhipa a été détenu

38. Alerte «Des soldats russes détiennent l'ancienne journaliste Iryna Levchenko dans le sud-est de l'Ukraine» <https://go.coe.int/FvPaP>

39. Alerte « Le journaliste ukrainien Dmytro Khilyuk détenu par les forces russes depuis début mars » <https://go.coe.int/CqjYQ>

40. Alerte « La journaliste ukrainienne Victoria Roshchina portée disparue dans les territoires occupés » <https://go.coe.int/6RbHn>

par les autorités d'occupation russes, qui ont ensuite utilisé son téléphone pour entrer en contact avec d'autres journalistes et activistes ukrainiens à Nova Kakhovka.⁴¹ Le journaliste Oleh Baturin a été l'une des victimes de cette tactique. En mars 2022, il s'est rendu à une gare routière après avoir reçu un message du téléphone de Tsyhipa lui demandant de l'y rencontrer et a ensuite été enlevé par les forces d'occupation russes.⁴²

■ Plusieurs journalistes ont été blessés pendant la guerre. Le 2 janvier 2023, des bombardements russes à Druzhkivka ont blessé Björn Stritzel, reporter du quotidien allemand *Bild*, et un journaliste ukrainien non identifié.⁴³ Le 19 juillet, la journaliste ukrainienne Yuliya Kiriyenko a été légèrement commotionnée par l'explosion d'un obus russe alors qu'elle effectuait un reportage près de Lyman, dans la région de Donetsk.

■ Le 24 juillet 2023, Dylan Collins, journaliste américain de l'*AFP*, a été blessé par une attaque de drone alors qu'il se trouvait sur une position d'artillerie ukrainienne près de la ville de Bakhmut, sur la ligne de front. Tous les journalistes de l'*AFP* présents sur les lieux portaient des insignes de presse, et deux autres journalistes de l'*AFP* présents sur les lieux ont survécu indemnes. Collins a été blessé par des éclats d'obus et évacué vers un hôpital proche. Le 22 juillet, un bombardement russe a blessé Ievgen Shylko, caméraman pour la chaîne allemande *Deutsche Welle (DW)*, alors qu'il était en reportage avec le correspondant de *DW*, Mathias Bölinger, dans la région de Donetsk. Ils ont été attaqués alors qu'ils filmaient des soldats qui s'entraînaient dans un stand de tir sur un terrain de l'armée ukrainienne.⁴⁴ Le 19 août 2023, les forces russes ont tiré un missile qui a frappé la ville de Tchernihiv, dans le nord de l'Ukraine, blessant Arsen Chepurnyi,⁴⁵ un journaliste ukrainien indépendant du site d'information local *Chas Chernihivskyi*. Le 19 septembre, Oleksandr Pavlov, producteur ukrainien de la chaîne suédoise *TV4*, a été blessé lorsqu'un drone a frappé la voiture de son équipe à Stepnohirsk, près de la ligne de front dans la région de Zaporizhzhya en Ukraine. Les membres de son équipe ont déclaré qu'ils avaient été délibérément pris pour cible après être sortis de leur voiture

41. Alerte « Le journaliste ukrainien Serhiy Tsyhipa condamné à 13 ans de colonie pénitentiaire pour espionnage » <https://go.coe.int/5B3Hf>

42. Alerte « Le journaliste Oleh Baturyn porté disparu dans la région de Kherson » <https://go.coe.int/sAclj>

43. Alerte « Au moins 2 journalistes blessés par des bombardements russes dans l'est de l'Ukraine » <https://go.coe.int/roHX8>

44. Alerte « Au moins trois journalistes blessés par des bombardements dans l'est de l'Ukraine » <https://go.coe.int/GOXzl>

45. Alerte « Le journaliste Arsen Chepurnyi blessé lors d'une frappe de missile russe en Ukraine » <https://go.coe.int/Kfxyx>

pour parler à la population locale.⁴⁶ Le 22 décembre, la photoreporter ukrainienne Vlada Liberova a été blessée par des tirs russes alors qu'elle effectuait un reportage près d'Avdiivka, dans la région de Donetsk.⁴⁷ Le 30 décembre, Svitlana Dolbysheva, traductrice et productrice ukrainienne pour la chaîne de télévision allemande ZDF, a été blessée à Kharkiv à la suite d'un tir russe sur l'auberge où elle se trouvait.⁴⁸

■ La loi « sur les médias », qui est entrée en vigueur en Ukraine le 31 mars 2023, a été généralement bien accueillie, même si elle a suscité des débats parmi les organisations de défense de la liberté de la presse et les médias ukrainiens. Elle améliore la législation ukrainienne en introduisant des mécanismes de co-régulation entre l'autorité de régulation des médias et les médias, ainsi qu'une plus grande transparence concernant les propriétaires de médias. Néanmoins, des inquiétudes ont été exprimées quant à l'indépendance réelle de l'autorité de régulation des médias. En cas de violation de la loi par les médias, le Conseil national de la télévision et de la radiodiffusion peut suspendre temporairement le travail des médias de masse en ligne et exiger des fournisseurs d'accès à internet qu'ils bloquent l'accès aux publications en ligne sans décision de justice, prendre des décisions contraignantes à l'intention des rédactions des médias, réglementer le travail des opérateurs de télévision par câble et en ligne et annuler la licence des médias de presse.

■ Le 12 octobre 2023, le Parlement ukrainien a enregistré un projet de loi comprenant des amendements à la loi « sur les médias » concernant la production et la diffusion de produits sociaux contenant des informations visant à promouvoir le développement de l'individu et de la société, la popularisation des idées d'humanité, de justice, des valeurs familiales et la garantie de la souveraineté de l'État. Le syndicat national des journalistes d'Ukraine, le principal syndicat de journalistes du pays, s'est inquiété de cette initiative qu'il considère comme une tentative d'influencer la politique éditoriale des médias indépendants et d'exercer une pression financière sur eux. Le projet est encore à l'étude, il a été proposé par un seul député de la majorité et ne semble pas bénéficier d'un large soutien parlementaire.

■ L'accès des journalistes aux sessions plénières, aux coulisses et aux commissions du Parlement ukrainien, la Verkhovna Rada, est restreint depuis l'invasion à grande échelle lancée par la Russie en 2022. Le 8 novembre 2023, l'émission d'investigation *Schemes* a signalé qu'un document qui établirait la

46. Alerte « Le journaliste ukrainien Oleksandr Pavlov blessé dans une attaque de drone » <https://go.coe.int/sCkGj>

47. Alerte « La photographe Vlada Liberova blessée par des tirs russes » <https://go.coe.int/G2F16>

48. Alerte « Une traductrice ukrainienne et un conseiller à la sécurité britannique de la ZDF blessés lors de l'attaque russe sur Kharkiv » <https://go.coe.int/B5UtD>

liste exhaustive de toutes les restrictions d'accès « n'avait pas été créé » par la Verkhovna Rada. Le président du Parlement, Ruslan Stefanchuk, a déclaré à *Schemes* que la décision de restreindre l'accès des journalistes aux locaux avait été prise au début de l'invasion massive de l'Ukraine par la Russie, sur la base des recommandations des services de sécurité ukrainiens, et que l'accès serait rétabli « dès que le niveau de danger baisserait ». Aucune explication n'a été donnée sur le fait que la Verkhovna Rada n'était pas en mesure de fournir la base juridique et les motifs de ces restrictions d'accès.⁴⁹

La Russie porte la censure et les restrictions imposées aux médias à des niveaux inédits

■ La guerre a été l'occasion pour les autorités russes de durcir encore la législation et d'accroître le contrôle de l'État sur les médias et de détenir des journalistes au nom de la sécurité nationale.

■ Le 19 octobre 2023, la Douma d'État a adopté des amendements à l'article 207.3 du Code pénal relatif à « la diffusion de fausses informations », qui étendent les sanctions pénales pour la diffusion de fausses informations sur les gardes nationaux de Russie (une force militaire interne qui rend compte directement au président Poutine). Des amendements similaires ont été apportés à l'article 280.3 du Code pénal sur le « discrédit » répété de l'armée russe. La peine maximale prévue par le premier article est de 15 ans d'emprisonnement et celle prévue par le second est de sept ans. En outre, des modifications ont été apportées à l'article 284.3 du Code pénal relatif à « l'assistance à l'exécution des décisions » de la Cour pénale internationale de La Haye et d'autres mécanismes internationaux auxquels la Russie ne participe pas, qui prévoit une peine maximale de cinq ans de prison. Le 25 décembre 2023, la loi a été promulguée par le président russe et est entrée en vigueur.

■ Un certain nombre d'organes d'information ont été qualifiés d'organisations « indésirables ».⁵⁰ *Project Media*, *Open Press*, *The Insider*, *Bellingcat* (Royaume-Uni), *Important Stories*, *TVR Studios* (entité juridique de la chaîne de télévision *Dozhd* enregistrée aux Pays-Bas), *SIA TV Rain* (entité juridique de la chaîne de télévision *Dozhd* enregistrée en Lettonie), *Meduza*⁵¹ et *Novaya*

49. Alerte « Incapacité du Parlement ukrainien à fournir les documents établissant les restrictions légales à l'entrée des journalistes au Parlement » <https://go.coe.int/S9seG>

50. Inoteka, « Foreign agent », 1er octobre 2023, <https://inoteka.io/ino/foreign-agents-en>

51. Alerte « Le Parquet général déclare Meduza « organisation indésirable » » <https://go.coe.int/h4xDh>

Gazeta Europe.⁵² En outre, un total de 239 médias et journalistes sont désormais considérés comme des « agents étrangers ».

■ La répression des médias étrangers s'est poursuivie. Au moins 83 travailleurs des médias du Royaume-Uni, d'Allemagne, des États-Unis, d'Australie, du Canada et d'Ukraine ont été interdits d'entrée en Russie. Des médias tels que la *BBC*, *Deutsche Welle*, *Euronews*, *Voice of America*, *France 24* et d'autres ne sont pas accessibles dans le pays.

■ Le gouvernement russe contrôle l'internet et plus de 300 médias sont bloqués à l'intérieur du pays. Les plateformes de réseaux sociaux Twitter, Facebook, Instagram et de nombreux services VPN sont également bloqués. En outre, à partir du 1er mars 2024, une ordonnance en vertu de laquelle les services VPN qui fournissent un accès à des sites web interdits en Russie seront bloqués par l'agence de régulation de l'État, Roskomnadzor, entrera en vigueur.

■ Le 2 novembre 2023, le président Vladimir Poutine a signé une loi qui étend considérablement les pouvoirs du bureau du procureur général pour bloquer les informations liées au « *financement de l'ennemi dans le contexte d'un conflit armé* ». Des amendements ont été apportés aux lois fédérales n° 149-FZ « sur l'information, les technologies de l'information et la protection de l'information » et n° 125-FZ « sur la liberté de conscience et les associations religieuses ».

■ En 2023, le nombre d'affaires pénales fondées sur l'article 207.3 du Code pénal (diffusion de « fausses informations » sur l'armée) a considérablement augmenté.⁵³ Selon *OVD-Info*, un groupe indépendant de défense des droits humains, au moins 42 journalistes ont fait l'objet de poursuites pénales en raison de leur opposition à la guerre. 13 journalistes ont été condamnés par contumace pour avoir diffusé de « fausses informations » : Alexander Nevzorov;⁵⁴ Veronika Belotserkovskaya;⁵⁵ Michael Nacke;⁵⁶ Ruslan Leviev ; Ilya Krasilshchik ; Maria Efrosinina;⁵⁷ Sergey Podsytnik;⁵⁸ Evgeny Domozhikov ; Dmytro Gordon ;

52. Alerte « Plusieurs autres médias déclarés « organisations indésirables » <https://go.coe.int/awkTz>

53. OVD-Info, « Criminal repression for anti-war stance in Russia », page web, <https://repression.info/en/occupations/journalists>

54. Alerte « Le journaliste russe Alexander Nevzorov condamné à huit ans de prison » <https://go.coe.int/2TYvo>

55. Alerte « La blogueuse Veronika Belotserkovskaya condamnée à neuf ans de prison » <https://go.coe.int/ncqMA>

56. Alerte « Deux journalistes russes en exil poursuivis pour diffusion de fausses informations sur les forces armées russes » <https://go.coe.int/Rou1c>

57. Alerte « La présentatrice de télévision ukrainienne Maria Efrosinina condamnée à sept ans de prison » <https://go.coe.int/RtQpL>

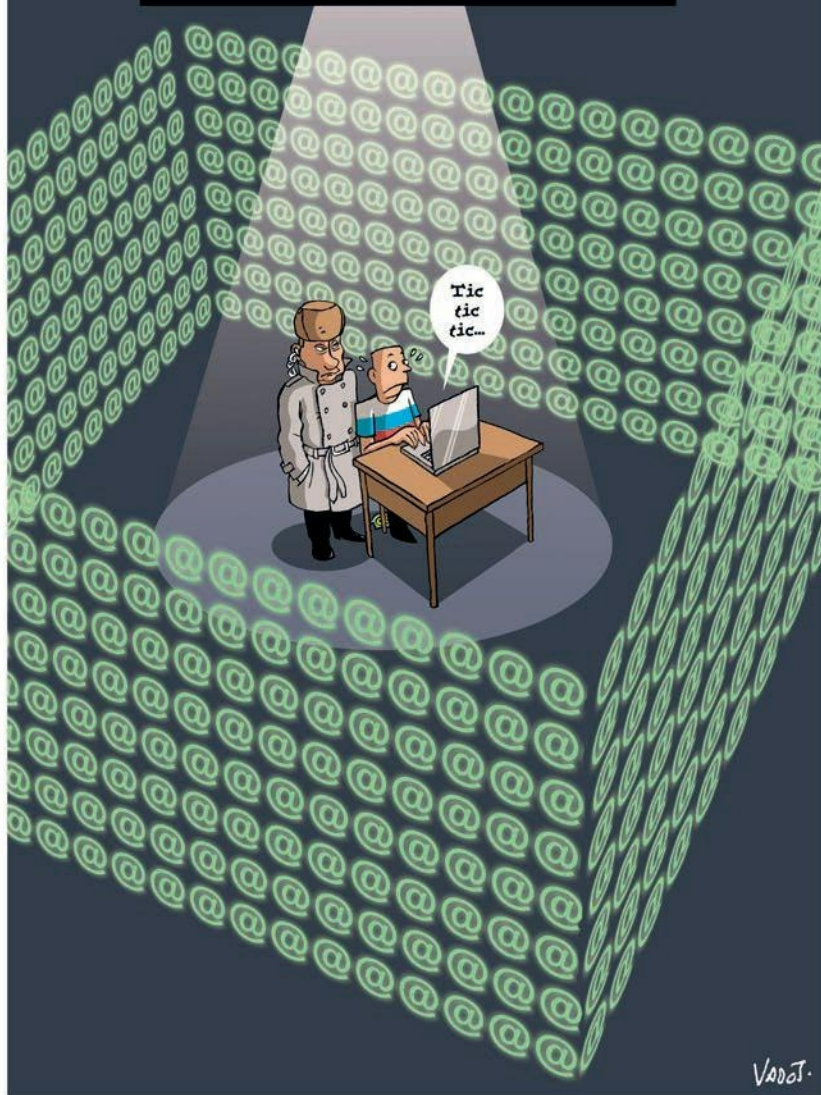
58. Alerte « Le journaliste russe Sergey Podsytnik accusé d'avoir diffusé des « fausses informations » sur l'armée russe » <https://go.coe.int/GTPnK>

Marina Ovsyannikova, Evgeniya Baltatarova, Alexandra Garmazhapova et Pyotr Verzilov.⁵⁹ Non seulement la position sur la guerre, mais aussi la critique des autorités peuvent donner lieu à des poursuites pénales.

■ Dix journalistes purgent des peines de prison ou attendent un verdict au titre de l'article 207.3 : Maria Ponomarenko⁶⁰ a été condamnée à six ans de prison et à une interdiction d'exercer des activités journalistiques pendant cinq ans ; Dmitry Ivanov,⁶¹ blogueur sur la chaîne Telegram *Protest MSU*, a été condamné à huit ans et demi de prison et à une interdiction d'administrer des sites web pendant quatre ans ; Andrey Novashov⁶² a été condamné à huit mois de travaux correctionnels et à une interdiction d'exercer des activités journalistiques pendant un an ; Ruslan Ushakov,⁶³ qui dirige la chaîne Telegram *Real Crime*, a été condamné à huit ans de prison et à une interdiction d'administrer des ressources internet pendant trois ans ; Le militant et journaliste Vladimir Kara-Murza⁶⁴ purge une peine de 25 ans de prison ; le blogueur Alexander Nozdrinov⁶⁵ a été condamné à 8 ans et 6 mois ; le rédacteur en chef du magazine en ligne *Novy Fokus* Mikhail Afanasyev⁶⁶ a été condamné à cinq ans et demi de colonie de régime général et s'est vu interdire de publier des documents sur internet et dans les médias pendant les deux ans et demi qui ont suivi sa libération ; le journaliste de *RusNews* Roman Ivanov,⁶⁷ l'éditeur de *Listok* Sergey Mikhaylov,⁶⁸ et la journaliste de *RFE/RL* Alsu Kurmasheva⁶⁹ sont actuellement détenus et attendent le verdict final.

-
59. Alerte « Le fondateur de Mediazona, Pyotr Verzilov, apparemment empoisonné » <https://go.coe.int/VOpZN>
60. Alerte « Les journalistes russes Ilya Krasilshchik et Maria Ponomarenko poursuivis pour diffusion de fausses informations sur les forces armées » <https://go.coe.int/Qe79M>
61. Alerte « Le blogueur russe Dmitry Ivanov arrêté et détenu dans le cadre de poursuites pour diffusion de « fausses informations » sur l'armée russe » <https://go.coe.int/UeLSK>
62. Alerte « Le journaliste russe Andrei Novashov détenu et poursuivi pour diffusion de « fausses informations » » <https://go.coe.int/9sf80>
63. Alerte « L'administrateur de chaîne Telegram russe Ruslan Ushakov condamné à 8 ans de prison » <https://go.coe.int/R9HV0>
64. Alerte « Le journaliste et militant de l'opposition Vladimir Kara-Murza condamné à 25 ans de prison » <https://go.coe.int/QSsjU>
65. Alerte « Le blogueur Alexander Nozdrinov poursuivi pour diffusion de « fausses informations » sur les forces armées russes » <https://go.coe.int/lb2d3>
66. Alerte « Des médias sibériens et leur direction accusés diffusion de « fakes » sur l'armée russe » <https://go.coe.int/YVsk8>
67. Alerte « Le journaliste de RusNews Roman Ivanov arrêté pour diffusion de « fausses informations » sur l'armée russe » <https://go.coe.int/Rm3sB>
68. Alerte « Des médias sibériens et leur direction accusés diffusion de « fakes » sur l'armée russe » <https://go.coe.int/YVsk8>
69. Alerte « La journaliste de Radio Free Europe Alsu Kurmasheva détenue par les autorités russes » <https://go.coe.int/JTPfG>

LE RETOUR DU RIDEAU DE FER



Vadot (Belgique) / Cartooning for Peace

Zoom sur la Pologne : des réformes durables et non partisans du secteur des médias sont nécessaires

Pendant les huit années où il a dirigé le pays jusqu'au début du mois de décembre 2023, le parti Droit et Justice (PiS) a réussi à transformer les médias publics en instruments de propagande gouvernementale. Il a compromis le pluralisme des médias et créé un environnement hostile au journalisme indépendant, en organisant l'appropriation des médias, en intentant des procès abusifs à l'encontre des journalistes et des médias, et en s'appuyant sur les autorités de régulation qui ont appliqué des sanctions arbitraires et des pressions financières sur les médias. Le nouveau gouvernement de coalition s'efforce de mettre fin à cette situation, mais doit éviter de perpétuer la politisation des médias publics et des autorités de régulation.

Au moment de la rédaction de ce rapport, en janvier 2024, la lutte entre la nouvelle coalition gouvernementale, le président et l'opposition au sujet des médias publics polonais faisait rage. Le nouveau ministre de la Culture a limogé la direction du radiodiffuseur public *TVP*, de la radio publique et de l'*Agence de presse polonaise*, dominée par des journalistes alliés au PiS, et les a remplacés par ses propres candidats. Le président allié au PiS a réagi en refusant de signer un projet de loi budgétaire qui prévoyait une enveloppe de 3 milliards de zlotys (environ 690 millions d'euros) pour les chaînes publiques. Pour assurer la continuité budgétaire au sein des médias publics, le nouveau gouvernement a placé les trois sociétés – la télévision, la radio et l'agence de presse publiques – en faillite et a nommé des liquidateurs pour prendre en charge leur gestion quotidienne.

Il ne fait aucun doute que des mesures décisives doivent être prises pour résoudre les problèmes subis par les médias publics. Ils sont un exemple manifeste de ce que les MSP ne devraient pas être – des propagandistes et des soutiens d'un parti politique, utilisés pour obtenir des avantages électoraux. Cependant, les experts des médias et les partenaires de la Plateforme^{70 71} ont exprimé des réserves quant aux méthodes utilisées, encourageant le gouvernement à adopter des réformes juridiques et institutionnelles pérennes et approfondies pour remédier à la situation, tout en impliquant des experts et la société civile dans la prise de décision.

70. International Press Institute, « Upheaval at Polish public broadcaster must lead to comprehensive reform to restore and safeguard independence », communiqué, 22 décembre 2023, <https://ipi.media/upheaval-at-polish-public-broadcaster-must-lead-to-comprehensive-reform-to-restore-and-safeguard-independence/>

71. Fédération européenne des journalistes, « Poland : the government put public service media in a state of liquidation », 29 décembre 2023, <https://europeanjournalists.org/blog/2023/12/29/poland-the-government-put-public-service-media-in-a-state-of-liquidation/>

Le **Conseil national de la radiodiffusion** (KRRiT), l'autorité nationale de régulation des médias, politisé par le gouvernement PiS et dépouillé de certaines de ses compétences, doit être débarrassé de toute partialité et de tout parti pris politique et son indépendance fonctionnelle doit être rétablie. Les personnalités politiques ne devraient pas avoir de vote décisif au sein des **conseils d'administration** des médias publics. Une nouvelle législation est nécessaire pour établir des règles équitables et transparentes en matière de distribution de la **publicité d'origine publique** aux médias. La **diffamation** devrait être dépénalisée et une législation **contre les SLAPP** devrait être introduite.

L'entreprise sous contrôle d'État Orlen devrait désinvestir du réseau de **médias régionaux *Polska Press***. Les autorités devraient adopter, en coopération avec la communauté journalistique, des mesures de protection des reporters lors des manifestations et en ligne.

Tout en reconnaissant qu'il est impératif de procéder à des changements rapides, les partenaires de la Plateforme pour la sécurité des journalistes appellent à la **mise en place de garanties juridiques et institutionnelles contre l'ingérence politique**. Il existe une multitude d'analyses et d'études sur le secteur des médias polonais et même des projets de réformes globales des médias préparés par la société civile, les organisations de journalistes et la communauté universitaire, qui peuvent servir de base à cette réforme.

Seule une protection effective des médias publics contre toute ingérence politique et un financement stable à long terme garantiront le pluralisme, la fiabilité et l'objectivité, ainsi que la capacité des médias de service public à remplir leur mission. Le gouvernement doit donner la priorité à l'indépendance des médias et aux droits des journalistes dans son programme, assurer le dialogue avec la société civile, avoir une stratégie claire et communiquer sur les mesures qu'il entend prendre pour garantir l'indépendance, l'impartialité et le pluralisme des médias.

Attaques, harcèlement et intimidation de journalistes



Carrilho (Portugal) / Cartooning for Peace

■ En 2023, la Plateforme a signalé l'assassinat de deux journalistes couvrant la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, Bohdan Bitik et Arman Soldin (voir le chapitre sur l'invasion russe de l'Ukraine). Les alertes ont également fait état de l'assassinat de l'agent de sécurité Pal Kola lors d'une attaque à l'arme à feu contre l'immeuble de bureaux de *Top Channel* à Tirana, en Albanie, le 27 mars.

■ 41 alertes ont dénoncé des atteintes à la sécurité physique et à l'intégrité des journalistes, ce qui représente une diminution par rapport aux années précédentes. Le plus grand nombre de cas a été enregistré dans les territoires ukrainiens occupés par la Russie (11), en France (4), en Türkiye (4), en Italie (3) et en Serbie (3). Les journalistes sont aussi régulièrement victimes de harcèlement et d'intimidation en raison de leur travail : 68 alertes ont été publiées sur la Plateforme dans cette catégorie, contre 94 en 2022, le plus grand nombre de cas ayant été enregistré en Russie.

■ À l'exception des actes de guerre en Ukraine, la plupart des agressions physiques se sont produites lors de la couverture d'événements publics, ce qui confirme les préoccupations de longue date quant aux défaillances du maintien de l'ordre dans l'espace public pour protéger la capacité des journalistes à rendre compte d'événements d'intérêt public. 16 alertes ont dénoncé des agressions de journalistes et d'autres représentants des médias par des manifestants et des membres du public, tandis que trois autres alertes ont fait état d'insultes, de menaces, d'équipements endommagés ou d'obstructions.

Certains États membres ont pris des mesures pour résoudre le problème des agressions physiques contre les travailleurs des médias.

■ Certains États membres ont pris des mesures pour résoudre le problème. À la suite d'une augmentation des agressions contre des journalistes lors de manifestations dans la capitale autrichienne, la police de Vienne a adopté des mesures énergiques pour renforcer la protection des journalistes – des agents de contact avec les médias ont été mis en place pour servir de points de contact pour les journalistes, ainsi que pour l'enregistrement initial des infractions ; une formation à la désescalade a également été proposée aux journalistes. En Albanie, la police a arrêté et inculpé deux suspects dans la violente attaque contre le journaliste Elvis Hila et sa femme.⁷²

■ 15 alertes ont documenté des obstructions de la part de la police, des services de sécurité,⁷³ des autorités judiciaires et religieuses, qui ont utilisé leurs pouvoirs pour refuser l'accès, arrêter, interroger, saisir, infliger des amendes ou détenir des journalistes et d'autres représentants des médias. Huit alertes ont été soumises pour dénoncer des agressions par la police lors d'événements publics en Azerbaïdjan, Bulgarie,⁷⁴ France,⁷⁵ Géorgie, Pologne, Espagne⁷⁶ et Türkiye, soit une diminution depuis 2020, qui est en partie liée à la baisse du nombre de manifestations publiques liées au COVID-19.

■ Si le maintien de l'ordre dans l'espace public reste un problème, certains pays ont pris des mesures pour y remédier. En France, par exemple, la dernière

72. Alerte « Le journaliste albanais Elvis Hila et son épouse agressés à Lezha » <https://go.coe.int/Uhqrl>

73. Alerte « La journaliste russe Farida Kurbangaleeva expulsée de la conférence de presse du président Zelensky à Prague » <https://go.coe.int/JRptR>

74. Alerte « Au moins neuf journalistes agressés physiquement, détenus ou entravés par la police alors qu'ils couvraient une manifestation à Sofia » <https://go.coe.int/PQ3IX>

75. Alerte « Violences, intimidations et obstructions à l'encontre de journalistes couvrant les manifestations contre la réforme des retraites » <https://go.coe.int/sECij>

76. Alerte « Des journalistes et des opérateurs caméra victimes de harcèlement lors de la couverture de manifestations dans toute l'Espagne » <https://go.coe.int/QEwfd>

version du ‘Schéma national du maintien de l’ordre’ comprend plusieurs recommandations sur la protection des journalistes, liées à la violence des forces de l’ordre. La police de Vienne a adopté des mesures spécifiques pour protéger les journalistes lors des rassemblements publics. Ces exemples et d’autres concernant la protection policière des journalistes lors d’événements publics, y compris les dispositions légales contre l’obstruction des travailleurs des médias, les mécanismes de désescalade et les procédures de plainte, devraient être multipliés dans tous les États membres.

■ 30 alertes ont dénoncé des actions contre des journalistes non liées à la couverture d’événements publics. La journaliste de *Novaya Gazeta* Elena Milashina⁷⁷ et l’avocat Alexander Nemtsov ont été brutalement attaqués en Tchétchénie le 4 juillet. La tête de Milashina a été rasée et son visage aspergé de teinture verte. On lui a ensuite diagnostiqué un traumatisme crânio-cérébral fermé. Au Danemark, le président et tous les membres du conseil d’administration du syndicat national des journalistes ont été menacés sur le réseau social X, ex-Twitter.⁷⁸

■ Plusieurs États membres ont pris des mesures, notamment la Slovaquie, la Bulgarie et l’Italie, où des journalistes ont bénéficié d’une protection policière à la suite de menaces de mort. En Slovaquie, le ministre de la Culture de l’époque a publiquement condamné les menaces de mort, de torture et de viol à l’encontre de la journaliste de RTVS Marta Jančkárová,⁷⁹ déclarant que l’ingérence politique dans les médias était inacceptable. En avril, la Suisse a annoncé l’adoption d’un Plan d’action national sur la sécurité des journalistes⁸⁰ élaboré en consultation avec les employeurs des médias et les organisations de journalistes et axé sur l’amélioration de la protection physique, le renforcement de la protection contre les menaces en ligne, la reconnaissance accrue du rôle des journalistes et une meilleure compréhension des défis liés aux SLAPP.

■ Bien que ces réponses soulignent les efforts en cours pour protéger les journalistes et la liberté des médias, les autorités sont invitées à mettre systématiquement en place des mesures de protection efficaces lorsque les journalistes font l’objet de menaces imminentes et à établir des canaux de communication permettant aux journalistes de signaler ces menaces.

77. Alerte « La journaliste de Novaya Gazeta Elena Milashina violemment agressée en Tchétchénie » <https://go.coe.int/UmCvE>

78. Alerte « Publication sur X de l’adresse privée et d’un appel à des attaques contre la présidente du Syndicat danois des journalistes » <https://go.coe.int/nhPOi>

79. Alerte « La présentatrice de RTVS Marta Jančkárová menacée de mort, de torture et de viol » <https://go.coe.int/rQxCP>

80. Office fédéral de la communication, « Plan d’action national pour la sécurité des journalistes en Suisse », page web, 25 avril 2023, <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/medias-electroniques/politique-des-medias/plan-action-national.html>

Sur invitation. Les dessinateurs de presse sur le fil



Autoportrait

Kak (France) / Cartooning for Peace

Fidèles à l'adage d'Héraclite « La crise est la mère de l'opportunité », les tyrans de ce monde ont profité de la période turbulente 2020-2023 pour resserrer leur emprise sur les médias, et sur les dessinateurs de presse.

La pandémie, les guerres, les tensions diplomatiques, la désinformation numérique... Autant d'aubaines permettant de légitimer de nouvelles réglementations qui, au prétexte de protéger la population, fourniront les moyens légaux de museler les dissidents, accusés tour à tour de « tentative de déstabilisation de l'État », de « terrorisme numérique » ou de « pacte avec des puissances étrangères ».

Le dernier rapport de Cartooning for Peace et Cartoonists Rights⁸¹ sur la « Situation des dessinateurs et dessinatrices menacés dans le monde » signale ainsi une forte hausse du nombre d'alertes et présente des tendances globales en voie de normalisation. Les deux organisations constatent que, à la liste des pays hors Europe historiquement répressifs tels que la Chine, l'Iran ou Cuba, s'ajoutent désormais quelques pays où les caricaturistes sont menacés : Algérie, Afghanistan, Jordanie, Bangladesh, Malaisie, Philippines... Et bien entendu la Russie de M. Poutine, où les tout derniers dessinateurs critiques ont dû poser le crayon, ou fuir le territoire, à l'instar de Denis Lopatin ou Viacheslav Shilov, tous deux réfugiés en France. Ou encore tout récemment la Tunisie, où, après une boutade sur le nouveau chef du

81. Cartooning for Peace/Cartoonists Rights, « Les dessinateurs et dessinatrices de presse sur le fil : Rapport sur la situation des dessinateurs et dessinatrices menacés dans le monde 2020-2022 », novembre 2023, https://www.cartooningforpeace.org/wp-content/uploads/2023/11/CFP_Rapport2023_FR_DIGITAL.pdf

gouvernement appointé par Kaïs Saïed, le dessinateur Tawfiq Omrane s'est vu arrêté et interrogé plusieurs heures avant d'être aussitôt traduit en justice.

Certaines alertes ont même retenti dans des pays encore plus proches de nous. En Hongrie, pays membre de l'UE, le dessinateur Gábor Pápai s'est attiré les foudres des lobbies religieux, avec la bénédiction du parti de M. Orbán. La caricature du Premier ministre hongrois a valu au dessinateur Béla Weisz d'être victime d'une campagne médiatique de dénonciation ayant conduit à son ostracisme. La caricature vit des temps difficiles dans de nombreux États européens, où le recours aux procédures judiciaires à l'encontre des médias et des dessinateurs est de plus en plus fréquent. Citons entre autres le procès en diffamation intenté contre Nik Titanik et à son journal en Croatie, ou contre le magazine satirique espagnol *Mongolia*, accusé de blasphème. Sans oublier le cas de la dessinatrice portugaise Cristina, qui fait l'objet d'une plainte de la part d'un syndicat de police pour un dessin sur la police française. Cette plainte fait suite à un déferlement de messages de haine et de menaces en ligne qui rappelle la difficulté toujours croissante, surtout pour les femmes dessinatrices, d'initier le dialogue, la réflexion et la critique constructive, particulièrement en ligne. En témoigne l'extrême polarisation de l'opinion qui se joue dans le conflit au Moyen-Orient, qui n'a pas épargné la communauté des dessinateurs, fréquemment pris à partie pour leurs dessins, lorsqu'ils ne sont pas simplement censurés ou licenciés par les médias.

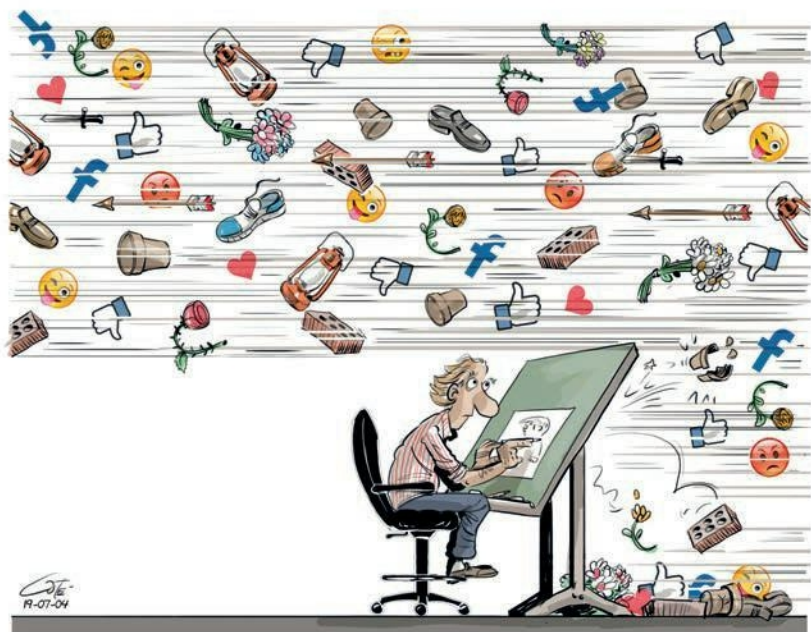
Les États-Unis ne font pas exception en matière de polarisation des idées et de frilosité des médias. On ne compte plus le nombre de polémiques ayant conduit des journaux ou groupes de presse à publier des excuses, quand ils ne licencient pas leurs dessinateurs, comme dans le cas de la société *McClatchy newspapers*, qui licenciait trois lauréats du Pulitzer du dessin de presse en juillet 2023 au prétexte d'un changement d'habitude des lecteurs, qui traduit plutôt un manque d'intérêt croissant pour le métier. L'American Association of Editorial Cartoonists estimait en 2021 qu'il restait moins de 30 postes à temps plein pour les dessinateurs de presse.

L'exemple le plus frappant est celui de l'Inde. S'appuyant sur les courants fondamentalistes hindous, Narendra Modi et ses sbires ont rejoint la famille des censeurs décomplexés. Le pays est tombé à la 161^e place sur 180 du Classement mondial de la liberté de la presse de Reporters sans frontières, et les dessinateurs s'y voient cernés par les mesures répressives et les hordes des réseaux sociaux, coordonnées par un gouvernement parfaitement rodé au bon usage du harcèlement numérique.

Avec cette bascule de la plus grande démocratie du monde, la majorité des êtres humains vivent désormais dans des pays qui pratiquent la censure. Un avertissement de plus qui doit toutes et tous nous inciter à non seulement chérir la liberté de la presse et le droit à l'irrévérence, mais aussi à les défendre coûte que coûte face aux conquêtes du despotisme et aux funestes avancées des campagnes de désinformation en ligne.

Kak, caricaturiste, président de Cartooning for Peace

QUE DEVIENT LE MÉTIER DE CARICATURISTE ?



Côté (Canada) / Cartooning for Peace

L'impunité, un permis de tuer

L'assassinat d'un journaliste est la forme ultime de censure et a été qualifié de « crime le plus sûr du monde ». Dans neuf cas sur dix, le commanditaire n'est jamais traduit en justice.⁸² L'absence d'obligation de rendre des comptes ne fait que renforcer l'effet dissuasif sur les journalistes et la société dans son ensemble, enhardissant les auteurs de crime et engendrant de nouveaux assassinats.

■ En 2023, quatre cas d'impunité supplémentaires ont été publiés sur la Plateforme, dont celui du journaliste grec Sokratis Giolias,⁸³ tué par deux assaillants en uniforme de police devant son domicile le 19 juillet 2010. Giolias était un ancien journaliste de radio et rédacteur en chef de télévision qui avait lancé le populaire blog d'information *Troktiko*. Pourtant, treize ans plus tard, personne n'a été arrêté pour ce meurtre. Un rapport publié en 2023⁸⁴ par *A Safer World for the Truth Initiative* a révélé qu'aucune autorité n'a jamais eu à rendre compte de ses échecs en matière d'enquête, alors que l'impunité perdure dans cette affaire.

■ L'assassinat plus récent du journaliste grec Giorgos Karaivaz⁸⁵ a été requalifié en cas d'impunité par les partenaires de la Plateforme. Deux ans après l'assassinat en avril 2021, l'enquête sur le meurtre n'a guère progressée. Le reporter grec chevronné a été abattu devant son domicile dans la banlieue d'Athènes, alors qu'il rentrait après son service sur le plateau d'une émission diffusée en journée sur *Star TV*. La division de la sécurité de l'Attique a lancé une chasse à l'homme et la direction des enquêtes médico-légales a ouvert une enquête pour déterminer le motif de l'attaque et si elle était liée à son activité journalistique. En avril 2023, les médias ont rapporté que deux suspects avaient été arrêtés.

82. Free Press Unlimited/Comité pour la protection des journalistes/Reporters sans frontières, « A Safer World For The Truth », site web, <https://www.saferworldforhetruth.com/fr/>

83. Alerte « Impunité après l'assassinat du journaliste d'investigation et animateur grec Sokratis Giolias » <https://go.coe.int/CZwcn>

84. A Safer World For The Truth, « Impunity in Europe: Uninvestigated Murder of Greek Journalist Sokratis Giolias », page web, septembre 2023, <https://www.saferworldforhetruth.com/investigations/sokratis-giolias.html>

85. Alerte « Impunité pour le meurtre de Giorgos Karaivaz, journaliste spécialiste de l'actualité criminelle » <https://go.coe.int/8xh1P>

■ En Slovaquie, en mai 2023, l'acquittement fondé sur un manque de preuves de Marián Kočner, le cerveau présumé de l'assassinat le 21 février 2018 du journaliste d'investigation Ján Kuciak (et de sa fiancée Martina Kušnírová),⁸⁶ a constitué un autre revers pour la liberté de la presse. La famille de Kuciak et les organisations de la société civile ont exprimé leur profonde déception face à ce verdict.

À la fin de l'année, 30 cas d'impunité pour meurtre, concernant 49 travailleurs des médias tués, étaient actifs sur la Plateforme.

■ À la fin de l'année, 30 cas d'impunité pour meurtre, concernant 49 travailleurs des médias tués, étaient actifs sur la Plateforme. Une affaire, l'assassinat du journaliste ukrainien Viacheslav Veremii, a été clôturée en 2023. Le 6 octobre 2023, compte tenu de la peine d'emprisonnement prononcée à l'encontre de Yuriy Krysin, les organisations partenaires ont déclaré que cette affaire était résolue, concluant qu'elle ne constituait plus une menace active à la liberté des médias.⁸⁷

■ Les assassinats de journalistes sont monnaie courante, y compris dans les pays formellement démocratiques. Le comble c'est que l'impunité est la norme. Le meurtre d'un journaliste et l'impunité qui s'ensuit envoient un message inquiétant aux salles de presse, aux rédacteurs en chef et aux reporters : taisez-vous. Plus que de simples injustices individuelles, l'impunité généralisée constitue une menace fondamentale pour la démocratie, et la nécessité d'une action gouvernementale résolue n'a jamais été aussi grande.

86. Alerte « Impunité pour le meurtre du journaliste slovaque d'investigation Ján Kuciak » <https://go.coe.int/Val9N>

87. Alerte « Meurtre du journaliste Viacheslav Veremii à Kiev » <https://go.coe.int/Rx2bQ>



Meddy (Tanzanie) / Cartooning for Peace

Cas d'impunité publiés sur la Plateforme concernant le meurtre de Journalistes⁸⁸

Giorgos KARAIVAZ – Grèce – 2021
Ján KUCIAK – Slovaquie – 2018
Jamal KHASHOGGI – Consulat d'Arabie Saoudite en Türkiye – 2018
Daphne CARUANA GALIZIA – Malte – 2017
Saaed KARIMIAN – Türkiye – 2017
Pavel SHEREMET – Ukraine – 2016
Rohat AKTAŞ – Türkiye – 2016
Naji JERF – Türkiye – 2015
Timur KUASHEV – Russie – 2014
Andrea ROCHELLI et Andrei MIRONOV – Ukraine – 2014
Oleksandr KUCHYNSK – Ukraine – 2014
Mikhail BEKTOV – Russie – 2013
Akhmednabi AKHMEDNABIYEV – Russie – 2013
Nikolai POTAPOV – Russie – 2013
Rafiq TAGI – Azerbaïdjan – 2011
Gadzhimurad KAMALOV – Russie – 2011
Sokratis GIOLIAS – Grèce – 2010
Aleh BYABENIN – Bélarus – 2010
Hrant DINK – Türkiye – 2007
Anna POLITKOVSKAÏA – Russie – 2006
Elmar HUSEYNOV – Azerbaïdjan – 2005
Dusko JOVANOVIĆ – Monténégro – 2004
Yuri SHCHEKOCHIKHIN – Russie – 2003
Milan PANTIĆ – Serbie – 2001
Martin O'HAGAN – Royaume-Uni – 2001
Georgiy GONGADZE – Ukraine – 2000
Kutlu ADALI – Chypre – 1996
Dada VUJASINOVIĆ – Serbie – 1994
Uğur MUMCU – Türkiye – 1993

Impunité pour les meurtres, enlèvements et disparitions de journalistes au Kosovo* entre 1998 et 2005 :

Senol ALIT (1999), Bardhyl AJETI (2005), Ismail BËRBATOVCI (1998), Vladimir DOBRIĆIĆ (1998), Gabriel GRÜNER (1999), Bekim KASTRATI (2001), Volker KRÄMER (1999), Xhemajl MUSTAFA (2000), Shefki POPOVA (2000), Marian MELONAŠI (2000), Momir STOKUĆA (1999), Krist GEGAJ (1999), Aleksandar SIMOVIĆ (1999), Ljubomir KNEŽEVIĆ (1999), Enver MALOKU (1999), Afrim MALIQI (1998), Nebojša RADOŠEVIĆ (1998), Duro SLAVUJ et Ranko PERENIĆ (1998).

88. Conseil de l'Europe, Human Rights channel, <https://human-rights-channel.coe.int/end-impunity-for-crimes-against-journalists-fr.html>

* Toutes les références au Kosovo, qu'il s'agisse du territoire, des institutions ou de la population, dans le présent texte s'entendent dans le plein respect de la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies et sans préjudice du statut du Kosovo.



Pakman (France) / Cartooning for Peace

Détentions, arrestations et poursuites pénales : le journalisme à rude épreuve



Semih Poroy (Türkiye) / Cartooning for Peace

Plus de trois ans après la répression qui s'est abattue sur les médias à la suite des manifestations de 2020 demandant la démission d'Alexandre Loukachenko, les autorités belarusses continuent d'éradiquer tout journalisme indépendant. En 2023, plus de 20 journalistes belarusses ont été arrêtés, dont la moitié a déjà été condamnée à des peines de prison pour divers chefs d'accusation : soutien à des activités extrémistes ;⁸⁹ diffusion de contenu extrémiste ;⁹⁰

89. Alerte « Le caméraman belarusse Vyacheslau Lazarau arrêté sur la base d'accusations tenues secrètes » <https://go.coe.int/XYBva>; Alerte « Le journaliste belarusse Andrei Tolchyn détenu dans le cadre de poursuites pour extrémisme » <https://go.coe.int/b2EtK>

90. Alerte « Des journalistes de Ranak TV et des travailleurs des médias détenus et condamnés à une amende » <https://go.coe.int/K31CQ>

opérations visant à discréditer le Bélarus;⁹¹ appartenance à une organisation terroriste; préparation d'actions portant gravement atteinte à l'ordre public, ou participation active à ces actions.

■ Les victimes et leurs familles ont souvent été confrontées au même *modus operandi*: une descente soudaine et disproportionnée de la police ou du KGB, le service de sécurité du pays au domicile; la confiscation du matériel professionnel (mettant ainsi en danger les sources); des aveux forcés devant une caméra;⁹² l'imposition aux avocats de signer des accords de non-divulgation,⁹³ un procès à huis clos;⁹⁴ et ensuite le silence de l'emprisonnement ou de l'assignation à résidence.

■ La purge des médias a même touché l'appareil de propagande bélarusse et des médias jusqu'ici considérés comme neutres ou conciliants. L'autocensure ne protège plus les journalistes. Dans les médias d'État, il suffit d'une « mauvaise » source ou d'un mot de travers pour s'attirer les foudres des autorités. La liste des contenus extrémistes s'allonge chaque jour, souvent sans explication.⁹⁵

■ Les autorités russes détenaient au moins 27 journalistes en décembre 2023, ainsi que 17 travailleurs des médias ukrainiens des territoires occupés. Alors que des journalistes ont été détenus pendant quelques jours pour avoir tenté de couvrir des procès ou des réunions politiques,⁹⁶ ou déportés pour des raisons non divulguées,⁹⁷ la majorité des chefs d'accusation retenus sont liés à la diffusion de fausses informations contre les forces armées.

■ Le 23 avril, la journaliste Maria Ponomarenko a été condamnée à six ans de prison pour avoir publié de soi-disant « fausses informations » sur une frappe aérienne russe sur un théâtre à Marioupol, en Ukraine, dont les autorités russes nient la responsabilité.⁹⁸ En août 2023, la Cour suprême de Russie a confirmé

91. Alerte « Plusieurs journalistes arrêtés au Bélarus » <https://go.coe.int/d312N>

92. Alerte « Les journalistes de NEXTA Raman Pratasevich, Stsiapan Putsila et Yan Rudzik jugés pour une multitude de chefs d'accusation » <https://go.coe.int/6BA1K>

93. Comité pour la protection des journalistes, « Belarusian journalist Yauhen Merkis sentenced to 4 years in prison », 30 mai 2023, <https://cpj.org/2023/05/belarusian-journalist-yauhen-merkis-sentenced-to-4-years-in-prison/>

94. Alerte « La correspondante de Belsat TV Iryna Slaunikava condamnée à cinq ans de prison » <https://go.coe.int/ROY1Z>

95. Reporters sans frontières, « Au Bélarus, l'appareil de propagande atteint par la purge des médias », 8 août 2023, <https://rsf.org/fr/au-b%C3%A9larus-lappareil-de-propagande-atteint-par-la-purge-des-m%C3%A9dias>

96. Alerte « Les journalistes de Sota.Vision Ilya Makarov et Maksim Litvinchuk détenus pendant 15 jours » <https://go.coe.int/IJLG5>

97. Alerte « Les autorités russes expulsent le journaliste kazakh Vladislav Ivanenko avant son audience devant le tribunal » <https://go.coe.int/dk3UG>

98. Alerte « Les journalistes russes Ilya Krasilshchik et Maria Ponomarenko poursuivis pour diffusion de fausses informations sur les forces armées » <https://go.coe.int/Qe79M>

la condamnation à 22 ans de prison du journaliste Ivan Safronov, reconnu coupable de trahison d'État en raison de ses reportages.⁹⁹ Le 7 septembre, le rédacteur en chef du journal local en ligne *Novy Fokus*, Mikhail Afanasyev, a été condamné à cinq ans et demi de prison pour « diffusion de fausses informations ».¹⁰⁰ Il avait rapporté que 11 membres de la police anti-émeute de Khakassie avaient refusé d'aller se battre en Ukraine. Il est ainsi devenu l'un des premiers journalistes à être condamné à une peine de prison en vertu de l'article 207.3.2 du Code pénal, pour avoir publié des « fausses informations » sur les forces armées russes.

■ Depuis l'annexion de la Crimée en 2014, les autorités russes ont réprimé les médias indépendants dans la péninsule, notamment les journalistes qui couvrent les questions de droits humains touchant les Tatars de Crimée. En 2023, les persécutions se sont poursuivies, comme en témoignent la détention des journalistes Lutfiye Zudiyeva et Kulamet Ibraimov en juillet,¹⁰¹ la condamnation du journaliste et écrivain Serhiy Tsyhipa à 13 ans de colonie pénitentiaire pour espionnage en octobre,¹⁰² et le refus répété des autorités d'administrer un traitement médical approprié à la journaliste Irina Danylovych, condamnée à 6 ans et 11 mois sur la base d'accusations de manipulation d'explosifs fabriquées de toutes pièces.¹⁰³ En décembre 2023, au moins 17 journalistes ukrainiens étaient détenus par la Russie en Crimée et dans d'autres territoires occupés de l'Ukraine.

L'année a également été marquée par le retour de la pratique de la prise d'otages institutionnalisée en Russie.

■ L'année a également été marquée par le retour de la pratique de la prise d'otages institutionnalisée en Russie, avec l'arrestation d'Evan Gershkovich¹⁰⁴ à la fin du mois de mars et d'Alsu Kurmasheva¹⁰⁵ à la mi-octobre, tous deux

99. Alerte « Le journaliste russe Ivan Safronov arrêté pour trahison ; des journalistes détenus lors de manifestations réclamant sa libération » <https://go.coe.int/Aty11>

100. Alerte « Des médias sibériens et leur direction accusés diffusion de « fakes » sur l'armée russe » <https://go.coe.int/YVsk8>

101. Alerte « Les journalistes Lutfiye Zudiyeva et Kulamet Ibraimov détenus en Crimée » <https://go.coe.int/g48JF>

102. Alerte « Le journaliste ukrainien Serhiy Tsyhipa condamné à 13 ans de colonie pénitentiaire pour espionnage » <https://go.coe.int/5B3Hf>

103. Alerte « La journaliste citoyenne Iryna Danilovich portée disparue en Crimée » <https://go.coe.int/CHt1w>

104. Alerte « Le correspondant du Wall Street Journal, Evan Gershkovich, arrêté en Russie pour espionnage » <https://go.coe.int/gyHAg>

105. Alerte « La journaliste de Radio Free Europe Alsu Kurmasheva détenue par les autorités russes » <https://go.coe.int/jTPfG>

ressortissants et journalistes américains, considérés par les autorités russes comme monnaie d'échange potentielle.

■ En 2023, les autorités russes ont également jugé par contumace et condamné à la prison¹⁰⁶ de nombreux journalistes, principalement accusés de diffuser des « fausses informations » sur l'armée russe, ce qui a pour effet de criminaliser le journalisme au-delà des frontières du pays.

■ La Türkiye a poursuivi la vague d'arrestations entamée l'année dernière contre les personnes réputées pro-kurdes : le 25 avril, à l'approche des élections législatives et présidentielles, 13 travailleurs des médias ont été arrêtés lors d'une vaste opération de police visant les milieux pro-kurdes de Diyarbakır et de 20 autres villes turques, dont Istanbul, Ankara et Izmir,¹⁰⁷ pour appartenance présumée au PKK, organisation illégale. La plupart d'entre eux ont été libérés après plusieurs jours de garde à vue, mais plusieurs attendent leur procès et risquent de longues peines de prison.

■ Le 6 juin 2023, un Tribunal de première instance du Royaume-Uni a rejeté l'appel contre l'extradition de Julian Assange.¹⁰⁸ L'appel faisait valoir que le traité d'extradition entre les États-Unis et le Royaume-Uni exclut l'extradition pour des délits politiques et que Julian Assange était poursuivi pour des propos protégés.

■ Dans de nombreux cas, les journalistes placés en garde à vue par la police, certes pour de courtes périodes, couvraient des mouvements sociaux et des manifestations, en particulier contre le changement climatique et les combustibles fossiles. Parmi les journalistes dont la détention a fait l'objet d'une alerte, certains documentaient le blocage d'une autoroute (Pays-Bas),¹⁰⁹ d'autres une manifestation du mouvement *Just Stop Oil* au Royaume-Uni,¹¹⁰ une manifestation contre l'expulsion *manu militari* de militants qui avaient mis en place un barrage contre l'exploitation intensive du bois dans les Carpates en Pologne,¹¹¹ et un projet minier dans un village assiégé par les autorités en

106. Alerte « Deux journalistes russes en exil poursuivis pour diffusion de fausses informations sur les forces armées russes » <https://go.coe.int/Rou1c>; Alerte « La présentatrice de télévision ukrainienne Maria Efosinina condamnée à sept ans de prison » <https://go.coe.int/RtQpL>

107. Alerte « Arrestation d'au moins 10 journalistes lors d'une rafle à Diyarbakır » <https://go.coe.int/qzupT>

108. Alerte « Maintien en détention du fondateur et éditeur de WikiLeaks, Julian Assange » <https://go.coe.int/vwxYx>

109. Alerte « Trois journalistes couvrant des manifestations arrêtés et évacués de force par la police » <https://go.coe.int/yAbMb>

110. Alerte « Le journaliste britannique Rich Felgate arrêté en reportage d'une manifestation pendant le couronnement » <https://go.coe.int/XNG6A>

111. Alerte « Mise à l'écart forcée du journaliste polonais Maciej Piasecki couvrant une manifestation » <https://go.coe.int/dyj0z>

Azerbaïdjan.¹¹² Dans chaque cas, les journalistes s'étaient identifiés comme membres de la presse. Après le double tremblement de terre du 6 février qui a frappé la Türkiye et la Syrie, les journalistes envoyés dans les villes dévastées du sud de la Türkiye ont été interrogés, intimidés et, pour certains, arrêtés pour des motifs fallacieux, simplement parce qu'ils faisaient leur travail, dans des circonstances où l'accès à une information fiable peut être une question de vie ou de mort.¹¹³

■ En Azerbaïdjan, les autorités ont condamné des journalistes à des peines de détentions « administratives » d'un mois en repréailles à leur travail. Les journalistes Vugar Mammadov et Nurlan Gahramanli ont été emprisonnés pendant 30 jours sur la base de vagues accusations de « diffusion d'informations interdites », tandis que Vali Shukurzade a été condamné à la même peine sur la base d'accusations douteuses de « hooliganisme » et de « résistance à la police ».¹¹⁴ Les journalistes d'*Abzas Media*, Ulvi Hasanli, Sevinc Vaqifqizi et Nargiz Absalamova, ont été arrêtés fin novembre. Tous ont été placés en détention provisoire dans l'attente de l'issue d'une enquête reposant sur des accusations de « contrebande de devises étrangères ».¹¹⁵

■ Dans un développement positif, en Géorgie, le 22 juin, la présidente Salomé Zourabichvili a gracié Nika Gvaramia, directeur de la chaîne de télévision *Mtavari Arkhi* et seul journaliste emprisonné dans le pays.¹¹⁶

Poursuites pénales

■ Chaque trimestre, au cours des 20 dernières années, 200 journalistes en moyenne ont été traduits devant les tribunaux en vertu de la législation antiterroriste ou du Code pénal de la Türkiye en raison de leur travail. Les dispositions relatives à la « lèse-majesté » ont également été utilisées pour poursuivre des journalistes accusés d'avoir insulté le président.¹¹⁷ De nouvelles infractions ont été créées avec la loi du 18 octobre 2022, qui a introduit des

112. Alerte « Des journalistes azerbaïdjanais arrêtés, battus et entravés par la police lors de la couverture de manifestations » <https://go.coe.int/sfXJZ>

113. Alerte « Détention, harcèlement et obstruction de journalistes couvrant le tremblement de terre » <https://go.coe.int/3Lab2>

114. Alerte « Le photjournaliste azerbaïdjanais Vali Shukurzade condamné à une peine de détention administrative » <https://go.coe.int/hDwWu>

115. Alerte « Le directeur exécutif et la rédactrice en chef d'Abzas Media arrêtés, la rédaction perquisitionnée » <https://go.coe.int/hTPGW>

116. Alerte « La chaîne de télévision géorgienne Rustavi 2 menacée par des mesures judiciaires restrictives dans le cadre d'une affaire civile » <https://go.coe.int/u5VCB>

117. Reporters sans frontières, « La répression des médias en Turquie: le grand trucage des élections », 25 mai 2023, <https://rsf.org/fr/la-r%C3%A9pression-des-m%C3%A9dias-en-turquie-le-grand-trucage-des-%C3%A9lections>

peines de prison pour la diffusion d'« informations trompeuses » sur la sécurité, l'ordre public et la santé publique du pays qui causent des inquiétudes, de la peur ou la panique. En novembre 2023, la police a arrêté les journalistes Tolga Şardan et Cengiz Erdiñç pour ces chefs d'accusation en raison d'une chronique et de messages sur les médias sociaux concernant un supposé rapport dans lequel l'Organisation turque du renseignement (MİT) attirait l'attention de la présidence sur la corruption présumée au sein du système judiciaire turc, après que la direction de la communication de la présidence a nié l'existence d'un tel rapport.¹¹⁸

■ Dans certains cas, la menace d'une détention reste suspendue comme une épée de Damoclès au-dessus de la tête des journalistes pendant des années. En octobre, le journaliste et représentant de RSF en Türkiye, Erol Önderoğlu, a dû comparaître pour la 19^e fois à une audience une nouvelle fois reportée. Dans le cadre d'une saga judiciaire remontant à juin 2016, il a été tour à tour emprisonné, mis en examen, blanchi, puis a vu son acquittement annulé en octobre 2020, et a été jugé à nouveau depuis février 2021 pour les mêmes chefs d'inculpation.¹¹⁹ La prochaine audience est prévue en février 2024.

■ En France, le domicile de la journaliste de *Disclose* Ariane Lavrilleux a fait l'objet d'une perquisition suivie d'un placement en garde à vue de 39 heures par des agents de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI). Ce type de procédure, dans le cadre d'une enquête « pour compromission du secret de la défense nationale et révélation d'informations pouvant conduire à l'identification d'un agent protégé », est perçu par de nombreux observateurs comme une méthode d'intimidation visant à identifier les sources des journalistes ayant révélé des affaires sensibles et à empêcher d'autres révélations similaires.¹²⁰

■ Toujours en France, trois journalistes de *Libération* enquêtant sur la mort d'un jeune homme tué par un membre de la Brigade anticriminalité (BAC) de la police nationale dans le nord de la France ont été convoqués pour être interrogés en qualité de suspects pour des faits relevant de la « violation du secret de l'instruction », « recel de violation du secret de l'instruction » et « diffamation publique à raison de la fonction ou de la qualité d'un agent public ».¹²¹

118. Alerte « Des journalistes arrêtés et visés par des enquêtes pour « désinformation » présumée » <https://go.coe.int/b8ceK>

119. Reporters sans frontières, « Procès d'Erol Onderoglu en Turquie : six ans d'acharnement judiciaire », 13 juin 2022, <https://rsf.org/fr/proc%C3%A8s-d-erol-onderoglu-en-turquie-six-ans-d-acharnement-judiciaire>

120. Alerte « La journaliste de Disclose Ariane Lavrilleux placée en garde à vue, son domicile perquisitionné » <https://go.coe.int/jpaTY>

121. Alerte « Trois journalistes de Libération convoqués pour interrogatoire » <https://go.coe.int/RjuJ6>

■ Le 31 octobre, une cour d'appel a rejeté les demandes d'annulation des poursuites engagées contre un autre journaliste français, Alex Jordanov, qui avait été mis en examen en juin 2022, notamment pour appropriation et divulgation d'informations militaires secrètes, à la suite de son enquête sur le fonctionnement de la DGSI.¹²²

■ Depuis juillet 2023, le photojournaliste indépendant Yoan Sthul-Jäger est mis en examen pour « dégradation en bande organisée » et « association de malfaiteurs » pour avoir couvert une action militante d'un groupe écologiste dans une cimenterie Lafarge dans le sud de la France. Il est resté en garde à vue pendant 80 heures et son matériel professionnel a été saisi par les policiers de la sous-direction antiterroriste (SDAT) lors d'une perquisition à son domicile, mais ne lui a toujours pas été restitué, ce qui l'empêche de reprendre son travail.¹²³

■ En Grèce, le journaliste franco-canadien Romain Chauvet a été condamné en octobre à six mois de prison avec sursis pour « diffusion de fausses informations ». Le journaliste se trouvait à l'aéroport d'Athènes pour interviewer les passagers d'un avion affrété par le ministère canadien des affaires étrangères pour évacuer des ressortissants canadiens d'Israël. Après avoir posé des questions sur l'avion à un employé, la police de l'aéroport est intervenue et a informé Chauvet qu'il avait lancé une fausse alerte à la bombe dans l'avion puis l'a placé en détention.¹²⁴

■ Début novembre, l'éditeur de *Documento*, Kostas Vaxevanis, et l'un des journalistes du quotidien, Vangelis Triantis, ont été convoqués en qualité de suspects dans le cadre d'une instruction pénale sur des soupçons de « recel de violation du secret officiel » en raison d'un article qui divulguait des détails d'un rapport d'audit de l'Agence de lutte contre la criminalité économique (SDOE) portant sur des contrats de fourniture et de service conclus par le Secrétariat général de la politique de lutte contre la criminalité pour combattre la propagation du COVID-19 dans les prisons, décrivant comment l'État aurait perdu 2 millions d'euros au profit d'entreprises. À la suite de cette publication, le procureur adjoint de la Cour suprême et ancien chef du bureau du procureur chargé de la lutte contre la criminalité économique a demandé au bureau du

122. Alerte « Le journaliste Alex Jordanov mis en examen pour divulgation du secret défense » <https://go.coe.int/UULSe>

123. Reporters sans frontières, « France : RSF et plusieurs organisations professionnelles dénoncent la mise en examen d'un photojournaliste environnemental », 14 septembre 2023, <https://rsf.org/fr/france-rsf-et-plusieurs-organisations-professionnelles-d%C3%A9noncent-la-mise-en-examen-d-un>

124. Alerte « Le journaliste Romain Chauvet condamné à une peine de prison pour diffusion présumée de fausses informations » <https://go.coe.int/z92bK>

procureur d'Athènes d'enquêter sur la manière dont le rapport du SDOE était entré en possession de *Documento*.¹²⁵

■ Le pouvoir judiciaire et les forces de l'ordre continuent d'invoquer des législations vagues ou d'interpréter leur mandat d'une manière qui contredit les droits fondamentaux des journalistes à rendre compte des questions d'intérêt public. Ces affaires engendrent un climat d'arbitraire qui remet en question la réalité de l'État de droit. En raison des incertitudes qu'il crée, ce climat fragilise la mission du journalisme.



Urbs (France) / Cartooning for Peace

125. Alerte «Le directeur de la publication de *Documento*, Kostas Vaxevanis, et le journaliste Vangelis Triantis convoqués en qualité de «suspects» dans le cadre d'une enquête préliminaire» <https://go.coe.int/6CdcI>

Journalistes et autres acteurs des médias en détention

États membres (55)

Azerbaïdjan

1. Arshad Ibrahimov
2. Aslan Gurbanov
3. Avaz Zeynalli
4. Aziz Orujov
5. Elnur Shukurov
6. Hafiz Babali
7. Ibrahim Humbatov
8. Mahammad Kekalov
9. Nargiz Absalamova
10. Osman Narimanoglu Rzayev
11. Polad Aslanov
12. Rashad Ramazanov
13. Rufat Muradli
14. Sevinc Vaqifqizi
15. Shamo Emin
16. Ulvi Hasanli

Pologne

Pablo González

Türkiye

1. Ahmet Metin Sekizkardeş
2. Ali Ahmet Böken
3. Ali Ünal
4. Dicle Müftüoğlu
5. Erdal Süsem
6. Erol Zavar
7. Furkan Karabay
8. Gültekin Avcı
9. Hatice Duman
10. Hidayet Karaca
11. İsmail Çoban
12. Kenan Karavil
13. Mehmet Baransu
14. Mikdat Algül
15. Murat Çapan
16. Mustafa Gök
17. Nazlı İlicak
18. Selahattin Kaygusuz
19. Şeref Yılmaz
20. Ziya Ataman

Ukraine (territoires temporairement occupés par la Russie)

1. Amet Suleymanov
2. Asan Akhtemov
3. Dmytro Khilyuk
4. Ernes Ametov
5. Iryna Danilovich
6. Iryna Levchenko
7. Marlen Asanov
8. Osman Arifmemetov
9. Remzi Bekirov
10. Rustem Sheikhaliev
11. Serhiy Tsyhipa
12. Server Mustafayev
13. Seyran Saliev
14. Timur Ibragimov
15. Victoria Roshchina
16. Vilen Temeryanov
17. Vladislav Yesypenko

Royaume-Uni

Julian Assange

Autres pays et régions d'Europe (65)

Bélarus

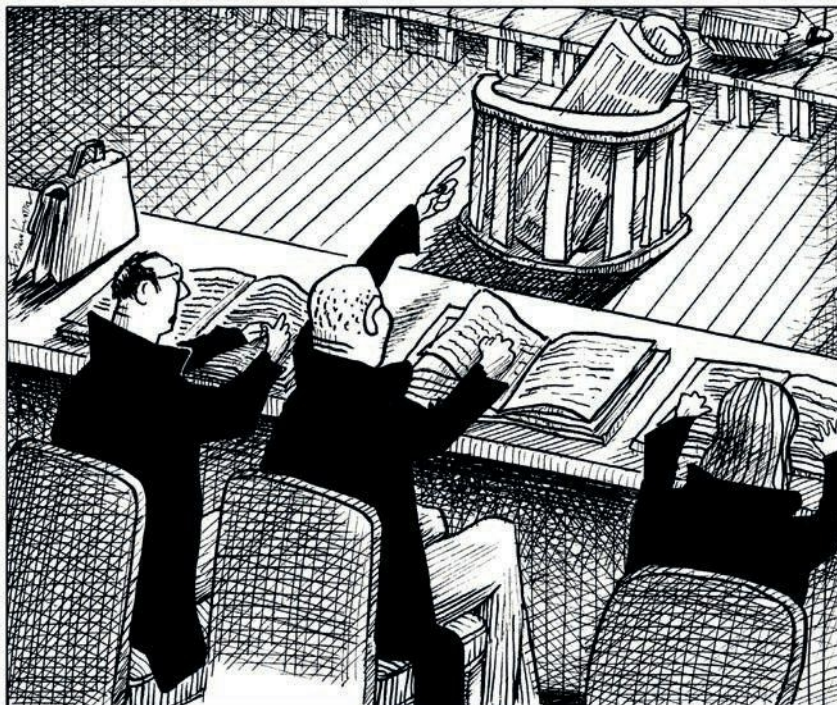
1. Ales Lyubyanchuk
2. Ales Sabaleuski
3. Aliaksandr Ziankou
4. Aliaksei Batsiukou
5. Alyksandr Mantsevich
6. Andrei Aliaksandraou
7. Andrei Famin
8. Andrei Kuznechyk
9. Andrei Tolchyn
10. Andrzej Poczobut
11. Dzianis Ivashyn
12. Dzmitry Harbunou
13. Dzmitry Luksha
14. Dzmitry Navazhylau
15. Dzmitry Semchanka
16. Henadz Mazheyka
17. Ihar Karnei
18. Ihar Losik
19. Ina Mozhchanka
20. Iryna Leushyna
21. Iryna Slaunikava
22. Ivan Murauyou
23. Kanstantsin Zalatykh
24. Katsiaryna Andreeva
25. Ksenia Lutskina
26. Larysa Shchyarakova
27. Ludmila Andenka
28. Lyudmila Chekina
29. Maryna Zolatava
30. Pavel Mazhejka
31. Pavel Padabed
32. Siarhei Satsuk
33. Valerija Kastsiuhova
34. Vyacheslau Lazarau
35. Yauhen Merkis
36. Yulia Dovletova
37. Yuri Hantsarevich
38. Yuri Hladchuk

Fédération de Russie*

1. Abdulmumin Gadzhiev
2. Aleksandr Dorogov
3. Aleksandra Bayazitova
4. Aleksei Slobodenyuk
5. Alexander Nozdrinov
6. Alsu Kurmasheva
7. Andrei Novashov
8. Andrey Pyzh
9. Denis Shaikin
10. Dmitry Ivanov
11. Eduard Shmonin
12. Evan Gershkovich
13. Igor Kuznetsov
14. Ivan Safronov
15. Maria Ponomarenko
16. Mikhail Afanasyev
17. Mikhail Lebedev
18. Nika Novak
19. Parvinakhan Abuzarova
20. Roman Ivanov
21. Ruslan Ushakov
22. Sergey Mikhaylov
23. Vladimir Kara-Murza
24. Vladislav Malushenko
25. Yan Katelevskiy
26. Yevgeny Kurakin
27. Yevgeny Moskvin

* Expulsée du Conseil de l'Europe le 16 mars 2022

Actions en justice contre les journalistes et SLAPP



Firuz Kutal (Türkiye) / Cartooning for Peace

La liberté des médias et la libre expression ont continué d'être entravées par des actions en justice, notamment des poursuites stratégiques contre la mobilisation publique (SLAPP), intentées par des personnalités politiques, des hommes d'affaires et d'autres entités puissantes. Des journalistes et des médias ont été poursuivis en diffamation, leurs avoirs ont été gelés, et ils se sont vu infliger des amendes par les autorités de régulation. Les initiatives visant à réglementer ces procédures vexatoires, au sein de l'UE ou au Royaume-Uni, ont donc été suivies de près par les groupes de défense de la liberté de la presse.

■ Certains cas se sont distingués. Au Royaume-Uni, l'ancien ministre des Ressources naturelles du Kurdistan irakien, Ashti Hawrami, citoyen et résident britannique, a poursuivi des journalistes à la suite de leurs écrits concernant un accord pétrolier.¹²⁶ En Serbie, le maire de Belgrade, Aleksandar Šapić, a poursuivi le *Balkan Investigative Reporting Network* (BIRN) après que celui-ci a révélé qu'il avait manqué de déclarer une maison d'une valeur de 820 000 €. ¹²⁷ En Slovaquie, le parti politique Sociálna Demokracia (SMER) a poursuivi trois commentateurs politiques après avoir critiqué le parti et son président Robert Fico.¹²⁸

■ Plusieurs alertes contenaient des éléments caractéristiques des SLAPP. Aux Pays-Bas, le journal *Het Financieele Dagblad* (FD) a été assignée par Willem Blijdorp, fondateur et actionnaire majoritaire de la société de commerce de gros B&S au sujet de deux articles. Le demandeur a sollicité le retrait des deux articles, une correction et 150 000 € de dommages-intérêts, estimant notamment que le FD avait contacté trop de personnes avec des questions sur l'affaire prétendument « suggestives et partiellement incorrectes ». ¹²⁹ La compagnie d'assurance bulgare Lev Ins a poursuivi *Mediapool* en Bulgarie, réclamant un demi-million d'euros pour atteinte à la réputation.¹³⁰ *Mediapool* avait écrit sur un sujet d'intérêt public, à savoir les problèmes rencontrés en Bulgarie avec le certificat d'assurance international pour les automobilistes (la carte verte). Les dommages-intérêts demandés pourraient entraîner la faillite du média. Il pourrait en être de même pour *La Lettre A*, poursuivie par le distributeur français Casino en dommages-intérêts à hauteur de 13,7 millions d'euros à la suite d'articles sur la situation financière délicate du groupe ;¹³¹ et *Zielone Wiadomości*, poursuivie par la régie d'État polonaise Gaz System à la suite d'articles sur une manifestation environnementale contre des projets de construction d'un terminal GNL.¹³²

■ Les alertes indiquent que le fondement juridique invoqué lors de l'adresse de menaces juridiques et l'engagement d'actions en justice contre des journalistes et des médias varie, les lois nationales sur la protection de la réputation

126. Alerte « Will Jordan, Daniel Balint-Kurti et le Journalism Development Network poursuivis pour diffamation à la suite d'un article d'investigation » <https://go.coe.int/sJSyo>

127. Alerte « BIRN Serbie poursuivi par le maire de Belgrade pour des articles » <https://go.coe.int/N9dB6>

128. Alerte « Les journalistes slovaques Michal Havran, Marián Leško et Tomáš Hudák visés par des plaintes en diffamation » <https://go.coe.int/aXrlz>

129. Alerte « Het Financieele Dagblad poursuivi en diffamation à la suite d'articles » <https://go.coe.int/oODrg>

130. Alerte « Mediapool poursuivi par une compagnie d'assurance bulgare pour un montant record de 500 000 € » <https://go.coe.int/SD3xa>

131. Alerte « Le distributeur Casino poursuit 'La Lettre A' pour diffamation et réclame 13,7 millions d'€ de dommages et intérêts » <https://go.coe.int/JKPRF>

132. Alerte « Gaz System poursuit Zielone Wiadomości en diffamation » <https://go.coe.int/rXud8>

(diffamation pénale et civile, insulte, calomnie) étant les plus fréquemment utilisées. Cela s'accorde avec les conclusions d'un récent rapport¹³³ de la *Coalition Against SLAPPs in Europe* (CASE), selon lequel « la grande majorité des actions en justice sont fondées sur les lois nationales relatives à la diffamation ou sur des dispositions similaires relatives à l'insulte ou à l'honneur ».

■ Les journalistes ont également fait l'objet de poursuites judiciaires. Dans une affaire de diffamation en Italie, le parquet a ordonné la saisie d'une copie papier de l'article incriminé dans le journal *Domani*, alors même que l'article contesté était disponible en ligne. Dans une réaction commune, des organisations internationales de défense de la liberté des médias ont déclaré : « Ces procédés atypiques du Tribunal de Rome représentent un abus alarmant des voies de droit de la part des autorités et des fonctionnaires italiens ».¹³⁴

■ La diffamation pénale reste un problème sérieux dans plusieurs pays. En Pologne, la police a ouvert une enquête préliminaire à la suite d'un article publié par *Nowa Gazeta Trzebnicka* et *Gazeta Wyborcza*. L'article alléguait qu'Anna Morawiecka, la sœur du Premier ministre, occupait un poste fictif à la mairie de Trzebnica.¹³⁵ En Arménie, un tribunal de compétence générale a ordonné le gel de 9 millions de drams (21 890 €) dans les actifs du journaliste Davit Sargsyan, ainsi que de 9 millions de drams supplémentaires dans les actifs de son employeur, 168 heures après que le maire adjoint d'Erevan, Tigran Avinyan, ait introduit une action civile en diffamation le 31 mars.¹³⁶

■ La Plateforme a enregistré au moins trois cas où des poursuites réglementaires ont été engagées contre des médias, dont certaines ont abouti à des amendes. En Pologne, le président du Conseil national de la radiodiffusion (KRRiT), Maciej Świrski, a engagé une procédure contre le réseau *TVN* et *TOK FM* en vertu de l'article 18, alinéa 1^{er}, de la loi sur la radiodiffusion. Cette disposition habilite le KRRiT à enquêter sur « la promotion d'actions contraires à la loi et à l'intérêt national de la Pologne, ainsi que d'attitudes et d'opinions contraires à la morale et au bien social » et à la sanctionner.¹³⁷ En Turquie, le Conseil supérieur de la radio et de la télévision (RTÜK), l'autorité de régulation

133. Coalition against SLAPPs in Europe: « SLAPPs: A Threat to Democracy Continues to Grow: A 2023 report », août 2023, <https://www.the-case.eu/latest/how-slapps-increasingly-threaten-democracy-in-europe-new-case-report/>

134. Article 19/Articolo 21/Centre européen pour la liberté de la presse et des médias *et al*: « Press freedom under threat as Domani newspaper faces seizure order », communiqué, 14 mars 2023, <https://www.article19.org/resources/italy-seizure-order-article-domani/>

135. Alerte « Une enquête préliminaire ouverte contre Nowa Gazeta Trzebnicka et Gazeta Wyborcza à propos d'un article » <https://go.coe.int/QODYD>

136. Alerte « Gel des avoirs du journaliste Davit Sargsyan et du média 168 Hours dans le cadre d'une procédure en diffamation » <https://go.coe.int/FJY7P>

137. Alerte « Procédures de régulation à l'encontre de TOK FM et de Radio Zet » <https://go.coe.int/IIGzA>

des télécommunications de Türkiye, a infligé à *Halk TV* et *TELE1* une amende de 5 % de leurs recettes annuelles et à *FOX TV Türkiye* une amende de 3 % sur des motifs vagues. Le RTÜK a également suspendu les cinq prochains épisodes des programmes de *Halk TV* et de *TELE1* qui critiquaient les efforts de préparation et de sauvetage du gouvernement lors de tremblements de terre.¹³⁸

■ Malgré les efforts déployés pour en réduire les effets, les procès vexatoires restent l'une des principales menaces qui pèsent sur le journalisme d'intérêt général. Elles continuent d'intimider les journalistes et parfois de les dissuader de couvrir les abus et les manquements qui contribuent au recul démocratique en Europe.

Avancées contre les SLAPP au Royaume-Uni

En raison de son rôle au sein de la finance mondiale et de la pratique héritée de dommages-intérêts élevés accordés par les tribunaux, le Royaume-Uni a joué un rôle de premier plan concernant les SLAPP, tant au Royaume-Uni que dans toute l'Europe.

À la suite d'une consultation publique, le gouvernement du Royaume-Uni s'est engagé, en juillet 2022, à présenter des mesures législatives visant à éradiquer les SLAPP. Un projet de loi anti-SLAPP autonome n'a toujours pas vu le jour, mais certaines mesures visant à lutter contre les SLAPP ont néanmoins été prises par le Parlement et par les régulateurs.

La Solicitors Regulation Authority (SRA) a établi un avis d'avertissement pour faire en sorte que les avocats et leurs cabinets évitent les comportements favorisant les SLAPP, tout en menant une étude thématique pour cartographier le paysage juridique et comprendre les connaissances de la profession judiciaire en matière de SLAPP.

Le 26 octobre 2023, la loi sur la criminalité économique et la transparence des entreprises a été promulguée. Cette loi contient la première disposition contre les SLAPP d'Angleterre et du Pays de Galles. Elle n'offre cependant pas de protection universelle contre les SLAPP, dans la mesure où elle ne protège que la couverture de la criminalité économique, oblige le tribunal à rechercher l'intention du demandeur, et ne prévoit aucun moyen d'indemniser le défendeur ou de punir le demandeur.

Le gouvernement du Royaume-Uni a également formé un groupe de travail composé de fonctionnaires et de représentants de la société civile – dont plusieurs partenaires de la Plateforme – afin d'explorer des mesures non législatives pour lutter contre les SLAPP et impliquer le Comité national pour la sécurité des journalistes.

138. Alerte «Trois chaînes de télévision turques se voient infligées des amendes pour avoir diffusé des critiques à l'égard du gouvernement» <https://go.coe.int/Jo3Zx>

Contraintes légales ou quand la loi est mise en œuvre pour museler le journalisme



ADENE

Adene (France) / Cartooning for Peace

L'arsenal juridique et judiciaire de nombreux États membres du Conseil de l'Europe contient une série de dispositions qui constituent, aux yeux des groupes de défense de la liberté de la presse, des restrictions majeures à la liberté d'expression et de la presse, telles que la pénalisation de la diffamation. Malgré ce fardeau déjà lourd pesant sur la presse, plusieurs gouvernements ont introduit en 2023 – ou tenté de faire passer en force – des textes plus contraignants à l'encontre des médias, réduisant ainsi l'espace pour le journalisme indépendant et la dissidence. Des moyens administratifs ont

également été utilisés contre le journalisme indépendant par l'intermédiaire de refus d'accréditation, du non-renouvellement des licences de radiodiffusion et d'autres formes de discrimination à l'encontre des médias critiques ou indépendants. La Hongrie a adopté une loi sur la défense de la souveraineté nationale qui, selon des observateurs, menace d'enfoncer le dernier clou dans le cercueil des médias indépendants.¹³⁹ La loi crée une agence et la dote de pouvoirs d'enquête permettant d'exiger la remise dans un délai de 15 jours de documents ou de témoignages – tant physiques que numériques – par toute organisation ou personne en Hongrie. Parmi les cibles de telles enquêtes peuvent figurer des journalistes, des organisations de médias, la société civile et toute personne ou organisme engagé dans la « défense d'intérêts ». L'ouverture d'une enquête ne requiert pas de suspicion pénale ou de recours judiciaire, et le refus d'obtempérer peut entraîner une censure publique et la transmission d'informations à d'autres organismes. Cette ampleur est tout à fait intentionnelle ; le commentaire de la loi affirme même clairement qu'elle accorde 'de larges pouvoirs d'instruction sur les organisations qui font l'objet d'une enquête, les autorités publiques de l'État et locales et d'autres organisations et personnes impliquées dans l'affaire'.

■ En juillet 2023, la Republika Srpska de Bosnie-Herzégovine a repénalisé la diffamation et l'insulte malgré l'opposition majeure des organisations internationales et nationales de défense de la liberté de la presse, dont l'analyse indique que la loi viole les normes internationales en matière de droits humains.¹⁴⁰ Cette loi fait partie d'un paquet législatif, qui comprend une loi dite 'sur les agents étrangers', votée par l'Assemblée nationale en première lecture et visant à stigmatiser les voix critiques.

■ Au Bélarus, les amendements à la loi sur les médias adoptés en juillet 2023 habilite le ministère de l'Information à interdire les médias étrangers « en cas d'actions inamicales de la part d'États étrangers à l'encontre des médias bélarusses », ainsi que leur distribution, activités, et accréditation dans le pays. Les amendements étendent également les fondements du blocage de sites d'information et des agrégateurs et habilite les autorités à annuler l'enregistrement de médias impliqués dans des activités jugées « extrémistes » ou « terroristes ». Les amendements légalisent essentiellement des pratiques actuelles.¹⁴¹

139. Article 19, « Hungary: Defence of National Sovereignty Act must be repealed », 8 janvier 2024, <https://www.article19.org/resources/hungary-defence-of-national-sovereignty-act-must-be-repealed/>

140. Alerte « Un projet de loi vise à recriminaliser la diffamation et l'insulte en Republika Srpska » <https://go.coe.int/ABYqI>

141. Alerte « Les amendements à la loi sur les médias autorisent l'interdiction de médias étrangers » <https://go.coe.int/MAOvH>

■ Les autorités de plusieurs pays ont présenté des projets de loi qui, s'ils étaient adoptés, menaceraient davantage encore la liberté des médias.

■ Le canton de Sarajevo, en Fédération de Bosnie-Herzégovine, a présenté un projet de loi visant à habiliter la police et les tribunaux à infliger des amendes aux diffuseurs de fausses informations qui troubleraient gravement l'ordre public. Cette loi étend la définition du lieu public à l'internet. Les groupes de défense de la liberté de la presse ont appelé à l'abrogation de ce texte législatif dans la mesure où il contient des définitions vagues susceptible de laisser la porte ouverte aux abus et d'affecter gravement la liberté d'expression.¹⁴²

■ En Croatie, un nouveau projet de loi sur les médias, s'il est adopté, obligerait les journalistes à s'enregistrer; interdirait aux journalistes de critiquer le travail des tribunaux et des procureurs; obligerait les journalistes à révéler leurs sources à leur rédacteur en chef sur demande; introduirait un droit à compensation pour les personnes dont le nom est publié dans les médias lorsque l'information a été obtenue « illégalement » et introduirait une réglementation par un Conseil des médias élu par la majorité au Parlement. Les critiques ont déclaré que, s'il était adopté, le projet de loi pourrait mettre fin au journalisme indépendant en Croatie et façonner une nouvelle ère de médias contrôlés par l'État, en contradiction avec les normes européennes.¹⁴³

■ Un autre projet de loi en Arménie permettrait aux autorités sous la loi martiale de bloquer temporairement les sites web, les applications et les réseaux de médias sociaux et de restreindre l'accès à l'internet. Le projet ne précise aucune restriction à l'habilitation des autorités ni aucun recours contre les décisions. Selon le projet, le gouvernement serait autorisé à intervenir dans la radiodiffusion télévisuelle et internet pour diffuser des informations et veiller à ce que les films et les programmes aient un « contenu patriotique exclusivement militaire ». Ces pouvoirs étendus et illimités, associés au manque de transparence des décisions, pourraient conduire à des décisions motivées par des considérations politiques.¹⁴⁴

■ Le gouvernement du Royaume-Uni a proposé d'étendre la définition de l'« extrémisme » pour y inclure toute personne qui « sape » les institutions et les valeurs du pays, un terme extrêmement chargé et vague susceptible de restreindre les reportages légitimes et la liberté d'expression.

142. Alerte « Un projet de loi vise à sanctionner les diffuseurs de 'fausses informations' dans le canton de Sarajevo » <https://go.coe.int/kfalb>

143. Alerte « Un avant-projet de loi sur les médias suscite de profondes inquiétudes » <https://go.coe.int/EIZHk>

144. Alerte « Des propositions visent à fournir des pouvoirs de blocage et d'intervention en temps de guerre » <https://go.coe.int/XEgXp>

Les médias de service public, un champ de bataille du journalisme indépendant

Les médias de service public (MSP) indépendants ont de nouveau été mis sous pression en 2023, plusieurs États membres de l'UE ayant été mentionnés dans le 4^e rapport annuel de l'UE sur l'État de droit comme ne garantissant pas la protection des radiodiffuseurs contre l'influence politique. Évolution positive, la Slovénie, à la suite d'un changement de gouvernement, a pris des mesures pour mettre en œuvre les recommandations de l'UE en matière d'État de droit afin de garantir la gouvernance démocratique de ses MSP.¹⁴⁵

Les garanties juridiques d'indépendance éditoriale doivent s'accompagner de moyens financiers stables et adéquats afin de permettre aux MSP de tenir le rôle qui leur est dévolu. Les coupes budgétaires mettent en péril la viabilité des radiodiffuseurs publics dans plusieurs pays européens. Le radiodiffuseur public de Bosnie-Herzégovine, *BHRT*, a vu sa situation financière se détériorer au fil des ans et risque de s'effondrer¹⁴⁶ en 2024 en raison de l'absence de solution de financement durable pour les radiodiffuseurs publics du pays.¹⁴⁷ En Slovaquie, l'une des premières mesures prises par le nouveau gouvernement en décembre 2023 a été de réduire le budget des MSP de 30 %. Le gouvernement précédent avait déjà affaibli l'indépendance financière des MSP en abandonnant le système de redevance et en le remplaçant par une subvention du gouvernement.¹⁴⁸ Une mesure similaire a été envisagée en Croatie.

145. Commission européenne, « Rapport 2023 sur l'État de droit », 5 juillet 2023, https://commission.europa.eu/publications/2023-rule-law-report-communication-and-country-chapters_en?prefLang=fr&etrans=fr

146. « The Fate of BHRT is still uncertain », *Sarajevo Times*, 29 décembre 2023, <https://sarajevotimes.com/the-fate-of-bhrt-is-still-uncertain/>

147. Union européenne de radio-télévision, « Les autorités doivent protéger la liberté des médias en Bosnie-Herzégovine », 17 mars 2023, <https://www.ebu.ch/fr/news/2023/03/authorities-must-protect-media-freedom-in-bosnia-herzegovina>

148. Alerte « Le gouvernement réduit de 30 % le budget du diffuseur public slovaque RTVS » <https://go.coe.int/Adz29>

■ Après des années de stagnation, le gouvernement tchèque a annoncé la première augmentation de la redevance depuis 15 ans, à partir de janvier 2025.¹⁴⁹

■ En l'absence de ressources suffisantes pour remplir leur mission d'intérêt général, les MSP sont affaiblis, incapables de produire du contenu de qualité et d'innover ; leur public se trouve déçu, entraînant une baisse de pertinence et une baisse accrue de financement. Le manque de moyens menace également le journalisme d'investigation des MSP, qui nécessite un investissement important en temps, en personnel et en analyse juridique. La collaboration entre les MSP sur des sujets d'intérêt général a permis de pallier les difficultés dans une certaine mesure. Les enquêtes coordonnées par l'UER sur les enfants disparus en Ukraine et la russification en Ukraine occupée en sont des exemples.

■ L'indépendance des médias publics est particulièrement cruciale pour l'intégrité des élections, ainsi que l'a illustré la campagne âprement disputée d'octobre dernier en Pologne. Une mission d'observation conjointe du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE, de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a constaté que « la télévision publique [...] a exposé une politique éditoriale visant à déformer et à présenter délibérément les événements sociopolitiques en promouvant le parti au pouvoir, le gouvernement et ses politiques, tout en attaquant lourdement son principal rival politique et son dirigeant, accentuant encore la polarisation politique de la société ».¹⁵⁰ Le parti Droit et Justice (PiS) a dû concéder la défaite face à une coalition d'opposition qui s'est engagée à rétablir l'indépendance des MSP. En décembre, le nouveau gouvernement a mis les entreprises publiques (radio, télévision et agence de presse) en liquidation, ce qui leur a permis de maintenir leur activité pendant la restructuration. Ces décisions, décrites comme nécessaires pour rétablir des médias publics indépendants et pluralistes, ont été dénoncées par le PiS et combattues par le président, élu avec le soutien du PiS. (voir encadré sur la Pologne page 34)

La pression politique exercée sur les radiodiffuseurs publics a engendré un nombre croissant d'alertes sur la Plateforme.

149. Public Media Alliance, « Česká Televize's licence fee: up or down? », 13 novembre 2023, <https://www.publicmediaalliance.org/ceska-televizes-licence-fee-up-or-down/>

150. Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, « International Election Observation Mission, Republic of Poland, Parliamentary Elections, 15 October 2023 », Relevé de constatations et conclusions préliminaires, <https://www.osce.org/files/f/documents/2/4/555048.pdf>

■ Les pressions politiques exercées sur les radiodiffuseurs publics ont engendré un nombre croissant d’alertes sur la Plateforme. Le changement de gouvernement en Italie a entraîné le départ abrupt, en mai 2023, de Carlo Fuortes, PDG du radiodiffuseur public *RAI*, qui a démissionné en invoquant l’ingérence du gouvernement dans le conseil d’administration et les efforts déployés pour imposer des changements de programmation.¹⁵¹ Cette démission a ouvert la voie à la nomination de journalistes et de cadres alliés au gouvernement à des postes clés de la *RAI*, compromettant ainsi son indépendance. Elle a également entraîné des modifications de programmation telles que l’annulation d’une nouvelle émission de télévision de la *RAI* qui devait être présentée par le journaliste et critique avéré du gouvernement Roberto Saviano.¹⁵²

■ En Lettonie, le « concept de sécurité nationale », approuvé par le Parlement, prévoit que tout contenu produit par les MSP après le 1er janvier 2026 ne devra l’être qu’en langue lettone ou en d’autres langues « appartenant à l’espace culturel européen », c’est-à-dire l’UE, les pays candidats et l’Espace économique européen. Cette mesure prohiberait essentiellement la production de contenu en langue russe par la *Télévision lettone* et la *Radio lettone* à partir de 2026, privant la population russophone, la plus grande minorité nationale, des services des MSP en langue russe. Les ONG internationales ont publié une déclaration publique qualifiant le projet de contre-productif.¹⁵³ Le gouvernement a répondu à l’alerte en déclarant qu’aucune décision sur l’avenir des émissions en langue russe n’avait été prise.

■ En Géorgie, le Parlement a voté des amendements à la loi de radiodiffusion en novembre, visant à transformer le mécanisme de financement du *Radiodiffuseur public géorgien* en partant d’une part du PIB en une allocation annuelle dans le budget de l’État. Les amendements ont été adoptés sans examen préalable, sans consultation du radiodiffuseur public et sans débat public ouvert avec les parties prenantes et des experts. Plusieurs organisations de défense de la liberté des médias ont déclaré que ce changement pourrait porter atteinte aux normes du Conseil de l’Europe en matière de financement indépendant et adéquat.

■ Un climat de méfiance croissante à l’égard des journalistes des médias publics et un environnement politique polarisé dans certains pays européens

151. Alerte « Le changement de direction de la *RAI* et les nominations en cascade qui ont suivi révèlent la mainmise du gouvernement sur la radiodiffusion publique » <https://go.coe.int/8afns>

152. Alerte « Une émission de la *RAI* déprogrammée à la demande de partis politiques » <https://go.coe.int/efllq>

153. Alerte « Un projet vise à interdire le contenu en langue russe dans les médias publics lettons » <https://go.coe.int/FIB0R>

ont favorisé les agressions physiques contre les reporters des MSP, en particulier lors de manifestations, ainsi que les attaques physiques et en ligne fréquentes de la part de groupes d'extrême-droite ou d'extrême-gauche. En Autriche, par exemple, un journaliste musical et un caméraman de l'ORF, le radiodiffuseur public, ont été insultés et agressés alors qu'ils couvraient des manifestations ayant éclaté à la suite d'une émission qui avait révélé des allégations d'abus commis par le leader du groupe Rammstein, Till Lindeman, à l'encontre d'une chanteuse.¹⁵⁴ En Slovaquie, Marta Janackova, présentatrice du radiodiffuseur public RTVS, a reçu des menaces d'agression sexuelle et des menaces de mort après que la chaîne a refusé d'accorder un entretien à une personnalité politique du parti SMER.¹⁵⁵

■ Des études récentes, telles que celles produites par l'UER,¹⁵⁶ montrent l'influence que les MSP peuvent exercer sur la santé des démocraties et la corrélation solide entre des MSP robustes et indépendants et la culture démocratique, une forte participation du public, la confiance sociale et des institutions responsables. Les États membres doivent renouveler leur engagement à fournir un financement stable, transparent et adéquat aux MSP, à garantir leur indépendance éditoriale et leur autonomie institutionnelle, et à assurer l'accessibilité des MSP au grand public.

154. Alerte « Une équipe de télévision de l'ORF agressée à Vienne après un concert » <https://go.coe.int/rEpgH>

155. Alerte « La présentatrice de RTVS Marta Jančárová menacée de mort, de torture et de viol » <https://go.coe.int/rQxCP>

156. Union européenne de radio-télévision, « Democracy and Public Service Media », rapport, 17 octobre 2023, https://www.ebu.ch/publications/research/login_only/report/democracy-psm



Vladimir Kazanevsky (Ukraine) / Cartooning for Peace

Appropriation des médias

L'appropriation des médias par le gouvernement correspond à l'utilisation abusive des pouvoirs de l'État afin d'exercer un contrôle sur les médias. Elle comporte quatre éléments essentiels : la prise de contrôle politique des médias de service public, le contrôle des autorités de régulation des médias, l'acquisition de médias privés par des personnes étroitement liées au gouvernement et soutenues par lui, et la distribution discriminatoire de fonds publics pour financer les médias pro-gouvernementaux.

■ L'appropriation des médias relève du contrôle par la discrétion, en utilisant des moyens d'apparence légale pour créer des obstacles économiques et réglementaires aux médias indépendants, limitant ainsi leur capacité à générer des revenus, à fonctionner et à informer le public. Il s'agit d'un outil populaire parmi les gouvernements autoritaires et populistes pour contrôler l'information publique.

■ Au fur et à mesure que le public et les décideurs politiques ont pris conscience de la menace que représente l'appropriation des médias pour la démocratie, les efforts se sont multipliés pour traiter le problème et introduire des réformes politiques visant à protéger l'indépendance des médias. Le plus important est la législation sur la liberté des médias de l'UE (voir le chapitre sur l'Union européenne), dont les principaux chapitres visent à protéger les médias de service public et l'indépendance éditoriale, à accroître la transparence de la propriété, à garantir le pluralisme des médias, à mettre fin à l'utilisation abusive de fonds publics et à renforcer l'indépendance de la régulation.

■ En 2023, la Plateforme du Conseil de l'Europe a publié 31 alertes concernant des mesures administratives abusives, prises par des régulateurs sous emprise politique. Il s'agit notamment de refus d'accréditation de médias ou de journalistes,¹⁵⁷ de non-renouvellements de licences de radiodiffusion,¹⁵⁸ d'éti-

157. Alerte « La Russie inscrit 14 dirigeants de médias et journalistes britanniques sur une liste noire » <https://go.coe.int/Vy96g>; Alerte « La Russie refuse de renouveler les visas et les accréditations de journalistes néerlandais et finlandais » <https://go.coe.int/IXJPJ>; Alerte « Le Parlement suspend l'accréditation de 6 journalistes et professionnels des médias » <https://go.coe.int/8P2IZ>; Alerte « La correspondante finlandaise Arja Paananen privée de son accréditation » <https://go.coe.int/xkTUD>

158. Alerte « Deutsche Welle ferme son bureau en Türkiye après le refus de prorogation de sa licence » <https://go.coe.int/Eav8t>; Alerte « Les licences de six chaînes de télévision suspendues par la Commission d'État pour les situations exceptionnelles » <https://go.coe.int/ysHKT>

quetages de médias en qualité d'organisations 'indésirables' ou 'extrémistes',¹⁵⁹ d'inscriptions de journalistes sur la liste des 'terroristes recherchés',¹⁶⁰ d'interdictions d'entrée sur le territoire,¹⁶¹ de poursuites de médias étrangers,¹⁶² d'enquêtes et de sanctions administratives concernant des articles,¹⁶³ de pressions sur la rédaction et la gouvernance,¹⁶⁴ de blocages de l'accès à l'information,¹⁶⁵ et d'autres pratiques d'inscription sur une liste noire et d'entrave.¹⁶⁶

■ En Türkiye, la *Deutsche Welle* a perdu sa licence de diffusion, 15 journalistes kurdes ont été qualifiés de terroristes et les radiodiffuseurs ont reçu de nombreuses amendes et interdictions pour leurs articles concernant la tragédie du tremblement de terre ainsi que pour leur couverture des élections. Des articles de presse sur les fils du président Erdoğan ont également été bloqués.

■ En Russie, 14 journalistes britanniques ont été interdits de séjour, tandis qu'un journaliste néerlandais et un journaliste finlandais ont perdu leur accréditation. Dans l'intervalle, les sites d'information en langue russe *Meduza*

-
159. Alerte « Le Parquet général déclare Meduza 'organisation indésirable' » <https://go.coe.int/h4xDh>; Alerte « Les filiales de Dozhd TV, SIA TV Rain et TVR Studios BV, classées 'organisations indésirables' » <https://go.coe.int/EBcYV>; Alerte « Radio Wnet et Radio Unet.fm déclarées 'extrémistes' » <https://go.coe.int/j1fb>; Alerte « L'Association bélarusse des journalistes et Brestskaya Gazeta déclarés 'extrémistes' » <https://go.coe.int/sepHA>; Alerte « Plusieurs autres médias déclarés 'organisations indésirables' » <https://go.coe.int/awkTz>; Alerte « Le Centre d'investigation bélarusse déclaré 'extrémiste' » <https://go.coe.int/QSteG>
160. Alerte « 15 journalistes turcs inscrits sur la liste des 'terroristes recherchés' » <https://go.coe.int/NjTX2>
161. Alerte « Plusieurs journalistes et professionnels des médias russes interdits d'entrée en Géorgie » <https://go.coe.int/sC3pm>; Alerte « Le Bélarus interdit l'entrée sur le territoire à la journaliste polonaise Justyna Prus » <https://go.coe.int/m1aFU>
162. Alerte « Le média kazakh Arbat.Media convoqué par un tribunal russe au sujet de sa couverture de la guerre en Ukraine » <https://go.coe.int/J71P8>
163. Alerte « Procédures de régulation à l'encontre de TOK FM et de Radio Zet » <https://go.coe.int/ILGzA>; Alerte « Procédures de régulation contre le diffuseur privé TVN » <https://go.coe.int/nCGzZ>; Alerte « Le Conseil supérieur de la radio et de la télévision inflige des amendes aux chaînes de télévision ayant couvert le séisme » <https://go.coe.int/6pimy>; Alerte « Le Conseil supérieur de la radio et de la télévision suspend la diffusion de TELE1 pendant une semaine » <https://go.coe.int/Jpc4q>; Alerte « Des journalistes attaqués et des médias critiques visés par des enquêtes après les élections en Türkiye » <https://go.coe.int/Kgq2c>; Alerte « Le Conseil supérieur de la radio et de la télévision impose des amendes et une suspension de diffusion à plusieurs médias » <https://go.coe.int/TFnnt>
164. Alerte « Le changement de direction de la RAI et les nominations en cascade qui ont suivi révèlent la mainmise du gouvernement sur la radiodiffusion publique » <https://go.coe.int/8afns>; Alerte « Une émission de la RAI déprogrammée à la demande de partis politiques » <https://go.coe.int/efllq>
165. Alerte « Un tribunal turc bloque l'accès à des publications concernant Bilal et Burak Erdoğan » <https://go.coe.int/sl75t>
166. Alerte « Des médias exclus de la visite officielle du gouvernement au Rwanda » <https://go.coe.int/e60LJ>; Alerte « Des pratiques d'accréditation opaques entravent le journalisme en Ukraine » <https://go.coe.int/BztlQ>; Alerte « La commission d'enquête sur l'influence russe menace la liberté de la presse en Pologne » <https://go.coe.int/w4Yya>

et *Dozhd TV*, désormais forcés d'opérer depuis l'étranger, ont été qualifiés d'organisations indésirables'.

■ En Pologne, l'autorité de régulation des médias a engagé des procédures à l'encontre du radiodiffuseur *TVN* et a infligé des amendes à *Radio Zet* et *TOK FM* pendant la période précédant les élections d'octobre. Bien que le PiS ait bénéficié selon les observateurs de l'OSCE d'un « net avantage grâce à son influence induite sur l'utilisation des ressources de l'État et des médias publics »,¹⁶⁷ les élections ont finalement été remportées par la coalition de l'opposition, ce qui laisse espérer une réforme des médias et le démantèlement de l'emprise sur les médias.¹⁶⁸

■ Au Bélarus, *Radio Wnet*, *Unet.fm*, l'*Association bélarusse des journalistes* (BAJ) et le *Centre d'investigation bélarusse* ont tous été qualifiés d'organisations extrémistes.

■ Les autres alertes concernent la Géorgie, l'Ukraine et le Royaume-Uni.

■ Mesure importante contre l'appropriation des médias, le gouvernement tchèque a adopté un amendement à la loi sur les conflits d'intérêts qui interdit aux personnalités politiques de détenir des entreprises de médias. Cela a conduit l'ancien Premier ministre Andrej Babis à céder *Mafra Media*, un atout qui avait été essentiel pour l'aider à accéder au pouvoir politique.

■ En Slovaquie, le retour au gouvernement SMER dirigé par Robert Fico ne présage rien de bon pour la liberté des médias dans le pays, menaçant rapidement d'exclure les médias critiques¹⁶⁹ avant de réduire les fonds alloués aux médias publics.¹⁷⁰ Le nouveau ministre de la Culture est affilié au Parti national slovaque, extrémiste, qui boycotte les médias critiques et entend mettre fin à l'indépendance politique des médias publics. Dans l'intervalle, le *Penta Group*, notoirement lié à des scandales de corruption et ayant des intérêts commerciaux dans d'autres secteurs, a élargi ses investissements dans les médias en rachetant le plus grand tabloïd du pays, *Nový Čas*, ce qui accentue la pression sur le pluralisme des médias.

167. Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, « International Election Observation Mission, Republic of Poland, Parliamentary Elections, 15 October 2023 », Relevé de constatations et conclusions préliminaires, <https://www.osce.org/files/f/documents/2/4/555048.pdf>

168. Media Freedom Rapid Response, « Report: Media freedom at a crossroads – Journalism in Poland faces uncertain future ahead of election », rapport de mission, 5 octobre 2023, <https://jpi.media/report-media-freedom-at-a-crossroads-journalism-in-poland-faces-uncertain-future-ahead-of-election/>

169. Alerte « Le Premier ministre discrédite et remet en cause l'accréditation de plusieurs médias » <https://go.coe.int/VKM0X>

170. Alerte « Le gouvernement réduit de 30 % le budget du diffuseur public slovaque RTVS » <https://go.coe.int/Adz29>

■ En Serbie, une nouvelle loi permet aux entreprises publiques d'acquérir des médias, une forme de nationalisation indirecte. La loi légalise les actifs médiatiques acquis par Telekom Srbija en violation de la législation de 2014.¹⁷¹ La loi ouvre la voie à la poursuite de l'acquisition directe de médias privés par l'État.

■ La lutte contre l'appropriation des médias nécessite des efforts concertés de la part des décideurs politiques, des dirigeants des médias et de la société civile, afin de garantir l'indépendance du journalisme et l'État de droit. La législation européenne sur la liberté des médias fournit un modèle d'action, mais doit être soutenue par des réformes nationales et des garanties contre l'ingérence politique afin de protéger l'indépendance et le pluralisme des médias.

Kosovo* – Les tensions dans le nord ont affecté la sécurité des journalistes

2023 a été une année difficile pour les journalistes et les travailleurs des médias au Kosovo*, notamment en raison de la montée des tensions entre le Kosovo* et la Serbie. La vague d'attaques contre les journalistes a été la plus intense de l'histoire récente du Kosovo*. Il s'agit notamment d'agressions physiques contre des journalistes et des travailleurs des médias et d'actes de vandalisme sur des équipements tels que des caméras et des véhicules.

Bien que le Kosovo* ne soit pas membre du Conseil de l'Europe et ne soit pas couvert par les alertes de la Plateforme, l'Association des journalistes du Kosovo* (AJK) a recensé 63 cas d'incidents et d'attaques contre des journalistes, dont 30 dans le nord.¹⁷²

Au moins dix journalistes ou travailleurs des médias ont été blessés. A Zvečan/Zveçani, des journalistes travaillant pour des médias albanophones ont dû se cacher à l'intérieur d'une cafétéria proche du bâtiment municipal pendant une heure pour échapper aux attaques. Des journalistes serbes se plaignent également de discriminations de la part d'agents dans l'accès aux lieux de réunion, ainsi que d'intimidations de la part de représentants du parti politique local. Une réunion entre des représentants des médias et ceux du ministère de l'Intérieur n'a pas permis d'améliorer la protection des journalistes. Les organisations de journalistes et de défense de la liberté de la presse ont condamné la prise à partie de journalistes et de travailleurs

171. Alerte « Une législation controversée sur la presse adoptée au Parlement » <https://go.coe.int/4UJDQ>

172. Article 19/Balkan Investigative Network/Civil Rights Defenders *et al*, « Law enforcement must protect journalists amidst tensions in northern Kosovo », communiqué, 2 juin 2023, <https://www.ecpmf.eu/law-enforcement-must-protect-journalists-amidst-escalating-tensions-in-northern-kosovo/>

des médias et ont exhorté les autorités nationales et la KFOR à protéger les journalistes et à traduire les responsables en justice.¹⁷³

Le 14 juin, le ministère de l'Industrie, des Entreprises et du Commerce a suspendu le certificat d'activité du principal télédiffuseur privé, *Klan Kosova*, et engagé des poursuites pénales à l'encontre de ses représentants.¹⁷⁴ Selon des organisations internationales, l'ordre de suspendre le certificat était arbitraire et dépourvu de base juridique solide.¹⁷⁵ L'annonce a été faite sans avertissement préalable, la procédure utilisée pour justifier la suspension ne semble pas être prévue par la législation nationale pertinente, et l'Agence d'enregistrement des entreprises n'avait pas compétence pour suspendre unilatéralement un certificat. *Klan Kosova* a contesté la décision devant le Tribunal de commerce et a obtenu une injonction provisoire qui lui permet de maintenir temporairement son activité.¹⁷⁶ L'affaire se poursuit devant le tribunal.

Le 3 août 2023, l'Association des journalistes indépendants de Serbie (IJAS) a publié une déclaration condamnant des vidéos et des publications, diffusées en ligne, dirigées contre *Kosovo online*, *Radio Kontakt plus*, *Radio Kosovska Mitrovica*, *TV Most* et le portail *KoSSev*, qui publient et diffusent en langue serbe. Sur la chaîne Telegram *Zečevi KiM*, ces médias ont été qualifiés dans des messages et des vidéos anonymes d'« ennemis du peuple serbe et de la Serbie qui sont sous l'influence de l'OTAN et de l'Occident ». Tatjana Lazarevic, rédactrice en chef de *KoSSev*, a déposé plainte auprès du Parquet spécial chargé de la lutte contre la criminalité de haute technologie.¹⁷⁷

173. Fédération européenne des journalistes, « Kosovo : More attacks on journalists amid escalating tensions », 31 mai 2023, <https://europeanjournalists.org/blog/2023/05/31/kosovo-more-attacks-on-journalists-amid-escalating-tensions/>

174. Centre européen pour la liberté de la presse et des médias/Fédération européenne des journalistes/International Press Institute *et al.*, « Kosovo : Media freedom groups raise alarm over Klan Kosova business certificate suspension », communiqué, 16 juin 2023, <https://www.ecpmf.eu/klan-kosova-media-freedom-threat/>

175. *Ibid.*

176. Article 19/Association des journalistes du Kosovo/Centre européen pour la liberté de la presse et des médias *et al.*, « Kosovo : EFJ, AGK and media freedom groups welcome Klan Kosova court injunction decision », communiqué, 3 août 2023, <https://europeanjournalists.org/blog/2023/08/03/kosovo-efj-agk-and-media-freedom-groups-welcome-klan-kosova-court-injunction-decision/>

177. Alerte « Plusieurs médias de langue serbe du Kosovo* menacés en ligne » <https://go.coe.int/9OVxU>



ZACH



Zach (Philippines) / Cartooning for Peace

Surveillance et logiciels espions

La liberté des médias et la sécurité numérique des journalistes dans toute l'Europe continuent d'être menacées par l'utilisation persistante de technologies d'espionnage avancées pour surveiller les journalistes et les acteurs des médias. En 2023, de nouveaux cas d'espionnage de journalistes ont été recensés, alors que les responsabilités dans l'utilisation antérieure de technologies de surveillance à l'encontre des médias demeurent indéterminées.

■ Alors qu'un rapport historique de la commission d'enquête du Parlement européen chargée d'enquêter sur l'utilisation de Pegasus et de logiciels espions de surveillance équivalents (PEGA)¹⁷⁸ a braqué les projecteurs sur l'utilisation de logiciels espions dans l'ensemble de l'UE et a fourni des recommandations inédites pour lutter contre l'utilisation abusive de cette technologie, les enquêtes menées dans certains États membres de l'UE sur l'utilisation de logiciels espions contre des journalistes ont manqué de transparence ou de clarté juridique, et ou n'ont pas permis aux journalistes d'obtenir réparation pour les abus commis.

La croissance de l'industrie de la surveillance et l'absence de réglementation internationale sur l'utilisation, le commerce et la vente des technologies ont un effet dissuasif sur le journalisme européen.

■ L'éclatement du marché et la croissance de l'industrie de la surveillance et des logiciels espions mis à la disposition des gouvernements dans le monde entier, combinés à l'absence, ou à la mauvaise application, de la réglementation internationale sur l'utilisation, le commerce et la vente des technologies, mettent en péril la vie privée des journalistes et la confidentialité des sources et ont un effet dissuasif sur le journalisme européen.

178. Parlement européen, « Logiciels espions : face à la menace pesant sur la démocratie, le Parlement demande des réformes », communiqué de presse, 8 mai 2023, <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20230505IPR84901/les-logiciels-espions-menacent-la-democratie-les-deputes-veulent-des-reformes>

■ En mai 2023, un groupe d'organisations de défense des droits a publié un rapport conjoint révélant que le logiciel Pegasus avait été utilisé pour surveiller bon nombre de personnalités publiques en Arménie, dont au moins cinq journalistes.¹⁷⁹ De même, le rapport révèle comment le logiciel espion a été utilisé contre des journalistes et d'autres personnes dans le cadre du conflit opposant l'Azerbaïdjan et l'Arménie sur la région du Karabakh.¹⁸⁰ Il s'agit du premier exemple documenté de militarisation d'un logiciel espion afin de surveiller des journalistes dans le cadre d'un conflit international.¹⁸¹ Parmi les victimes ciblées par Pegasus entre octobre 2020 et décembre 2022 figurent deux journalistes de *Radio Free Europe/Radio Liberty* (RFE/RL). Le rapport n'a pas été en mesure de déterminer la responsabilité de l'une ou l'autre partie au conflit, mais a noté que les deux parties pouvaient avoir intérêt à la mise sous surveillance des journalistes. Il note que l'Azerbaïdjan est « client probable de Pegasus » et que d'autres journalistes azerbaïdjanais ont eu des appareils infectés par Pegasus, mais n'indique pas que l'Arménie utilise Pegasus.

■ Il a également été confirmé que le logiciel espion Pegasus avait été utilisé pour pirater le téléphone de Galina Timchenko, directrice du média indépendant en langue russe *Meduza*, alors qu'elle se trouvait à Berlin en février 2023.¹⁸² Une enquête a révélé que l'infection avait eu lieu peu après que le parquet général russe avait qualifié *Meduza* d'« organisation indésirable » – une mesure interdisant au média d'opérer en Russie – et qu'elle avait probablement duré plusieurs jours ou semaines. Selon l'enquête, Apple avait averti Timchenko et « d'autres cibles » dès le mois de juin que leurs appareils étaient susceptibles d'avoir été visés par un logiciel espion mis en œuvre par un État.

■ Selon Access Now, il s'agit du premier cas documenté de surveillance d'une journaliste russe par Pegasus.¹⁸³ Selon l'enquête, l'attaque pouvait émaner de Russie, de l'un de ses alliés ou d'un État de l'UE. Timchenko vit et travaille en Lettonie avec d'autres membres du personnel de *Meduza*. Des groupes de défense de la liberté des médias ont demandé aux autorités lettones et

179. Alerte « Des journalistes et des membres de la presse arméniens ciblés par le logiciel espion Pegasus » <https://go.coe.int/t91JA>

180. Access Now, « Hacking in a war zone: Pegasus spyware in the Azerbaijan-Armenia conflict », 25 mai 2023, <https://www.accessnow.org/publication/armenia-spyware-victims-pegasus-hacking-in-war/>

181. International Press Institute, « IPI condemns use of Pegasus spyware against journalists amidst Armenia-Azerbaijan conflict », 14 juin 2023, <https://ipi.media/ipi-condemns-use-of-pegasus-spyware-against-journalists-amidst-armenia-azerbaijan-conflict/>

182. Alerte « Une enquête révèle que la journaliste russe Galina Timchenko a été ciblée par le logiciel espion Pegasus » <https://go.coe.int/jGTJ1>

183. Access Now, « Hacking Meduza: Pegasus spyware used to target Putin's critic », 13 septembre 2023, <https://www.accessnow.org/publication/hacking-meduza-pegasus-spyware-used-to-target-putins-critic/>

allemandes d'enquêter sur le piratage et d'identifier les auteurs.¹⁸⁴ Personne n'a été déclaré responsable à ce jour.¹⁸⁵

■ Les enquêtes sur la surveillance illégale de journalistes au moyen de logiciels espions se sont poursuivies au cours de l'année 2023.¹⁸⁶ En Grèce, les enquêtes pénales sur l'utilisation de logiciels espions pour infecter le téléphone du journaliste financier et bancaire Thanasis Koukakis et d'autres acteurs des médias – le « Predatorgate » – ont manqué de clarté et de garanties quant à la nécessité, la légalité et la proportionnalité d'une telle surveillance.¹⁸⁷ En octobre 2023, les autorités ont été accusées de saper l'enquête sur la surveillance de Koukakis et d'autres personnes, ouverte par l'Autorité hellénique pour la sécurité des communications et la protection de la vie privée (ADAE).¹⁸⁸ Un tribunal grec a convoqué un ancien membre et un membre actuel du conseil d'administration de l'organisme de surveillance indépendant, accusés d'avoir divulgué à Koukakis des secrets d'État. Le 23 octobre, un procureur de la Cour suprême a ordonné le transfert de l'enquête sur le « Predatorgate » du parquet de première instance à la Cour suprême.

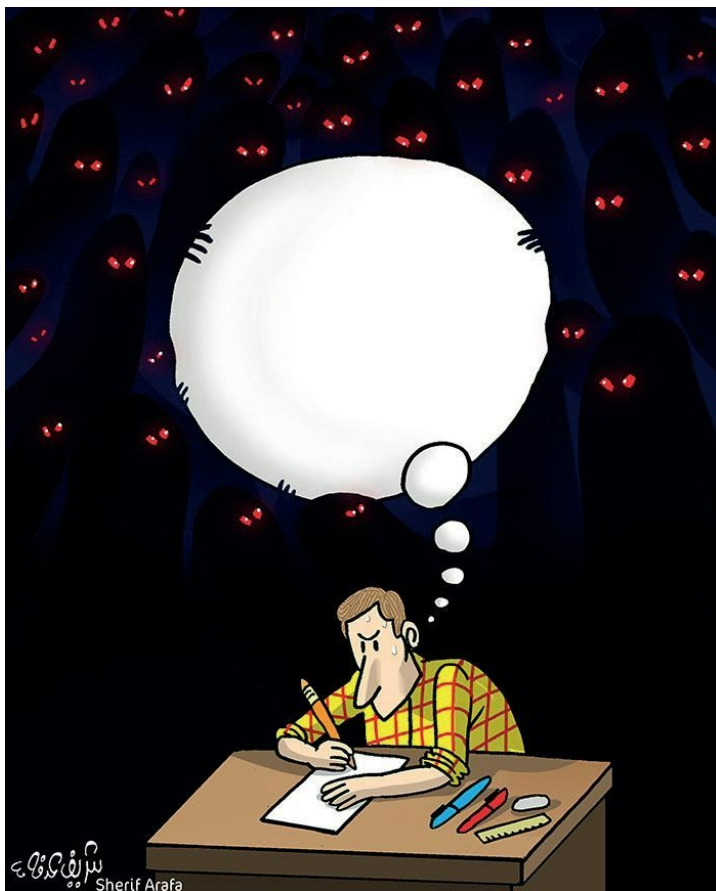
184. Comité pour la protection des journalistes, « Investigation finds Russian journalist Galina Timchenko targeted by Pegasus spyware », alerte, 13 septembre 2023, <https://cpj.org/2023/09/investigation-finds-russian-journalist-galina-timchenko-targeted-by-pegasus-spyware/>

185. International Press Institute, « IPI demands investigation into use of Pegasus against Galina Timchenko », communiqué, 19 septembre 2023, <https://ipi.media/ipi-demands-investigation-into-use-of-pegasus-against-galina-timchenko/>

186. Alerte « Les journalistes d'iStories Alesya Marokhovskaya et Irina Dolinina menacées et surveillées à Prague » <https://go.coe.int/6UprE>

187. Alerte « Le journaliste Thanasis Koukakis surveillé par le logiciel espion Predator » <https://go.coe.int/QqrqV>

188. Reporters sans frontières, « Scandale du Predatorgate en Grèce : RSF dénonce le sabotage politique de l'enquête », communiqué, 2 novembre 2023, <https://rsf.org/fr/scandale-du-predatorgate-en-gr%C3%A8ce-rsf-d%C3%A9nonce-le-sabotage-politique-de-l-enqu%C3%AAt>



Sherif Arafa (Egypte) / Cartooning for Peace

■ En décembre 2022, la Grèce a adopté une loi interdisant purement et simplement toute utilisation de logiciels espions, mais les enjeux juridiques liés à la mise sur écoute de journalistes demeurent incertains. Des plaintes ont été déposées, mais aucune responsabilité n'a été établie pour la violation de la vie privée ou de la confidentialité des sources journalistiques. Koukakis porte l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'homme.

■ En Hongrie, où au moins quatre journalistes,¹⁸⁹ travailleurs des médias et propriétaires de médias ont été surveillés au moyen de Pegasus en 2021, les

189. Karine Pfenniger, « Pegasus project: what has happened since the revelations? », *Forbidden Stories*, 17 juillet 2023, <https://forbiddenstories.org/pegasus-project-impacts-map/>

journalistes ont engagé diverses procédures judiciaires et cherchent toujours à obtenir justice. L'Autorité nationale hongroise pour la protection des données et la liberté d'information maintient que dans toutes les affaires qui ont fait l'objet d'une enquête, y compris celles impliquant des journalistes, tous les critères légaux pour l'utilisation du logiciel espion ont été respectés et que le logiciel espion a été utilisé afin de protéger la sécurité nationale.

■ La Hongrie et la Grèce ont été critiquées dans le rapport de la commission d'enquête chargée d'enquêter sur l'utilisation de Pegasus et de logiciels espions de surveillance équivalents (PEGA), adopté par le Parlement européen le 15 juin 2023.¹⁹⁰ La commission a formulé des recommandations ciblées pour la Hongrie, la Pologne, la Grèce, Chypre et l'Espagne. Les députés ont déclaré que les logiciels espions «devront être utilisés uniquement dans les États membres où des enquêtes sur les cas d'abus présumés ont été menées, où la législation nationale est conforme aux recommandations de la Commission de Venise et à la jurisprudence de la Cour de justice de l'UE, et où les règles en matière de contrôle des exportations ont été appliquées».

■ Si l'enquête PEGA a été saluée par les journalistes et les groupes de défense de la liberté des médias comme ayant contribué à mettre en lumière la question des logiciels espions et les menaces qu'ils font peser sur le journalisme et la démocratie, des groupes tels qu'Amnesty International ont critiqué le rapport pour l'absence de demande de moratoire immédiat sur la vente, l'acquisition, le transfert et l'utilisation des logiciels espions.¹⁹¹ Le rapport du PE propose une réglementation plus stricte des logiciels espions.

■ Le 27 janvier 2023, Dunja Mijatović, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, a appelé les États membres à imposer un moratoire strict sur l'exportation, la vente, le transfert et l'utilisation de logiciels espions zéro-clic tels que Pegasus, et à établir un cadre législatif précis et respectueux des droits humains applicable à l'utilisation des technologies de surveillance modernes.¹⁹²

190. Parlement européen, «Logiciels espions: les députés demandent des enquêtes complètes et des garanties pour prévenir les abus», communiqué de presse, 15 juin 2023, <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20230609IPR96217/logiciels-espions-le-pe-souhaite-des-enquetes-completes-et-des-garanties>

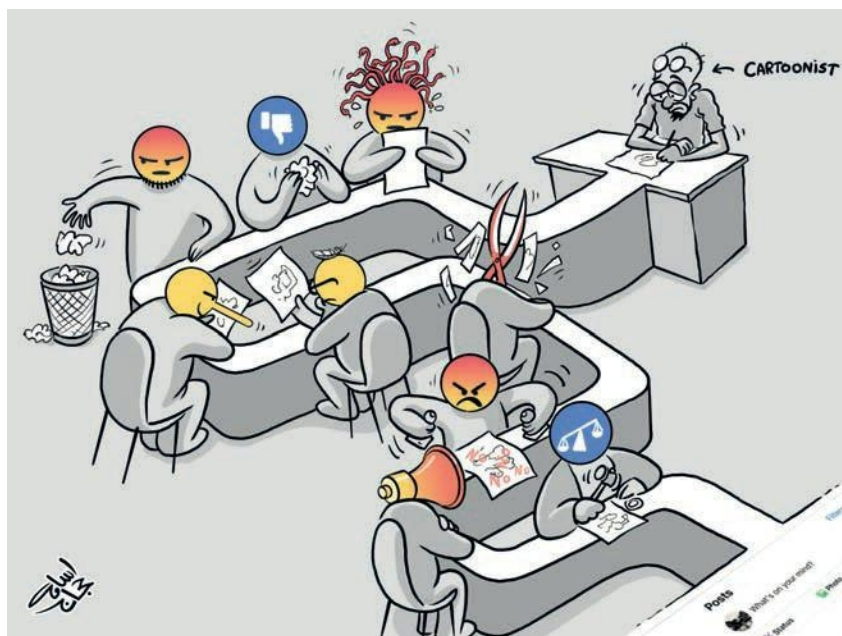
191. Amnesty International, «EU: Final vote on spyware inquiry must lead to stronger regulation», 15 juin 2023, <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2023/06/eu-final-vote-on-spyware-inquiry-must-lead-to-stronger-regulation/>

192. Commissaire aux droits de l'homme, «Des logiciels espions très intrusifs menacent l'essence des droits humains», communiqué sur les droits de l'homme, 15 juin 2023, <https://www.coe.int/fr/web/commissioner/-/des-logiciels-espions-tr%C3%A8s-intrusifs-menacent-l-essence-des-droits-humains>

■ Bien que leur nombre soit limité, les cas antérieurs d'utilisation abusive de logiciels espions pour cibler des journalistes en Europe et la gravité des infractions – y compris celles commises à l'égard de journalistes exilés censés se trouver en lieu sûr dans l'UE ou de ceux qui couvrent des conflits internationaux – continuent de souligner la nécessité d'une réglementation internationale de ces technologies.¹⁹³

193. Access Now/Active Watch/Agrupación de Periodistas de UGT *et al.*, « Urgent appeal to European Parliament: Ban spyware against journalists », lettre ouverte, 27 septembre 2023, <https://www.ecpmf.eu/urgent-appeal-to-european-parliament-ban-spyware->

Profession et normes journalistiques



Osama Hajjaj (Jordanie) / Cartooning for Peace

Dans une société démocratique, il est essentiel que les journalistes agissent indépendamment des intérêts politiques et commerciaux. En outre, les États membres du Conseil de l'Europe sont astreints à « créer un environnement favorable à la participation aux débats publics de toutes les personnes concernées, leur permettant d'exprimer sans crainte leurs opinions et idées », déclare la Cour européenne des droits de l'homme.¹⁹⁴

194. Cour européenne des droits de l'homme, *Dink c. Turquie*, requêtes n° 2668/07, 6102/08, 30079/08, arrêt du 14 septembre 2010

Les organisations représentatives, qui doivent être les interlocuteurs incontournables des pouvoirs publics, sont visées.

■ L'environnement propice présuppose l'existence de conditions de travail décentes pour les journalistes, une protection efficace contre les menaces juridiques, l'indépendance éditoriale vis-à-vis des propriétaires de médias¹⁹⁵ et du pouvoir politique, et la possibilité pour les journalistes de s'organiser dans le cadre de syndicats ou d'associations professionnelles. Ces organisations représentatives, qui doivent être les interlocuteurs incontournables des pouvoirs publics, sont parfois prises pour cible, les exemples les plus extrêmes se trouvant dans les deux pays européens exclus du Conseil de l'Europe – le Bélarus et la Russie. Au Bélarus, le Service de sécurité bélarusse (KGB) a qualifié l'Association bélarusse des journalistes (BAJ) – en exil – d'organisation extrémiste, ce qui expose l'ensemble des journalistes affiliés à une peine de 10 ans de prison.¹⁹⁶ Fin 2022, les autorités russes ont ordonné la liquidation du Syndicat des journalistes et des travailleurs des médias, qui a dû s'enregistrer en France afin de poursuivre ses activités.¹⁹⁷

■ Certaines mesures restreignant la liberté de la presse ou le pluralisme des médias ont pour effet d'accroître la précarité sociale des journalistes. Par exemple, en Türkiye, le refus de renouveler la licence de la chaîne de télévision *Deutsche Welle* (DW) a entraîné la perte du statut de salarié des journalistes, qui ont tous été invités à devenir pigistes.¹⁹⁸

■ En France, deux rédactions étaient en conflit avec leurs propriétaires : les journalistes du quotidien économique *Les Echos* ont entamé une grève des signatures à la suite de l'annonce de l'éviction du directeur de la rédaction, Nicolas Barré, sous la pression de Bernard Arnault, le patron de l'actionnaire principal du titre, le groupe LVMH;¹⁹⁹ les journalistes du *Journal du Dimanche* (JDD) se sont mis en grève contre la nomination au poste de rédacteur en chef de Geoffroy Lejeune, précédemment à l'hebdomadaire (généralement qualifié

195. Les principes de ce que l'on entend par indépendance éditoriale sont énoncés, par exemple, dans : Fédération internationale des journalistes, « Editorial Democracy in European Media – IFJ / EFJ Final Declaration », 27 mars 1995, <https://www.ifj.org/media-centre/news/detail/category/africa/article/editorial-democracy-in-european-media-ifj-efj-final-declaration>

196. Alerte « L'Association bélarusse des journalistes et Brestskaya Gazeta déclarés 'extrémistes' » <https://go.coe.int/sepHA>

197. Alerte « Le Syndicat des Journalistes et des Travailleurs des Médias menacé de liquidation » <https://go.coe.int/PIKIC>

198. Alerte « Deutsche Welle ferme son bureau en Türkiye après le refus de prorogation de sa licence » <https://go.coe.int/Eav8t>

199. Alerte « Grève des signatures au quotidien Les Echos après l'annonce de l'éviction du directeur de la rédaction » <https://go.coe.int/mSoAv>

d'extrême-droite) *Valeurs Actuelles*, dans le cadre du rachat de l'entreprise de presse par le groupe Vivendi de Vincent Bolloré.²⁰⁰

■ Ainsi que le précise la Recommandation CM/Rec(2016)4 du Comité des Ministres,²⁰¹ les États membres devraient prêter attention « à l'élaboration de lois sur le travail et l'emploi à même de protéger les journalistes et les autres acteurs des médias contre les licenciements arbitraires ou les représailles, et contre des conditions de travail précaires qui peuvent les rendre vulnérables aux pressions et les amener à dévier des normes et de l'éthique journalistiques reconnue ».

■ Selon la dernière étude du « Media Pluralism Monitor »,²⁰² seuls quatre pays européens sur les 32 analysés offrent de bonnes conditions de travail aux journalistes : Le Danemark, l'Allemagne, l'Irlande et la Suède. Les résultats de l'étude révèlent une situation particulièrement préoccupante en Croatie, en Hongrie, au Monténégro et en Roumanie, où les journalistes qui ne relèvent pas du statut salarié ne bénéficient souvent pas d'une protection sociale adéquate.

200. Alerte « Soupçons d'ingérence du groupe Vivendi dans les rédactions de Paris-Match et du Journal du Dimanche » <https://go.coe.int/bGdV0>

201. Recommandation CM/Rec(2016)4 du Comité des Ministres aux États membres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias, 13 avril 2016, https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectId=090000168064147b

202. Centre pour le pluralisme et la liberté des médias, « Monitoring Media Pluralism in the Digital Era », rapport, 2023 https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/75753/MPM2023_General_report.pdf

Journalistes en exil



Vladimir Kazanevsky (Ukraine) / Cartooning for Peace

Un nombre inédit de travailleurs des médias en Europe sont contraints de s'exiler à l'étranger.

Un nombre inédit de travailleurs des médias en Europe sont contraints de s'exiler à l'étranger, une tendance qui devrait s'accroître dans les années à venir. Les médias indépendants et les journalistes contraints à l'exil sont confrontés à de nombreux défis. Les principales raisons de fuir relèvent des risques physiques pour la vie et la liberté, les poursuites pénales, le harcèlement, les menaces et l'intimidation – et ces risques ne s'arrêtent pas aux frontières des pays que les journalistes fuient. La répression transnationale constitue une préoccupation majeure pour la capacité des journalistes en exil à poursuivre leur activité. Celle-ci est en hausse, des rapports signalant des agressions physiques, des enlèvements et même des exécutions extrajudiciaires dans les pays d'exil des journalistes. En outre, les menaces telles que le harcèlement en ligne et les cyber-attaques passent outre les frontières et continuent de hanter les journalistes qui ont fui leur pays d'origine. Les membres de la famille sont également la cible d'attaques visant à contraindre les journalistes critiques à cesser leurs publications depuis l'étranger.

■ **Journalistes biélorusses.** Selon l'Association biélorusse des journalistes, au moins 400 journalistes indépendants biélorusses ont émigré depuis les manifestations de masse de 2020 exigeant la démission d'Alexandre Loukachenko. Ils se sont installés principalement dans les pays baltes et en Pologne.

■ En septembre 2023, le Biélorus a interdit à ses citoyens de renouveler leur passeport depuis l'étranger.²⁰³ En outre, les journalistes biélorusses en exil peuvent désormais être déchus de leur nationalité s'ils ont au préalable été déclarés coupables d'infractions « anti-étatiques ».

■ **Journalistes russes.** Depuis l'invasion russe en Ukraine, selon un rapport du *Moscow Times* de février 2023,²⁰⁴ plus de 1 000 journalistes ont été contraints de quitter la Russie, la plupart d'eux à destination d'autres pays européens, notamment l'Arménie, la Tchéquie, la Géorgie, l'Allemagne, la Lettonie, la Lituanie, les Pays-Bas, la Pologne et la Turquie.

■ Les journalistes en exil font l'objet de poursuites²⁰⁵ par la justice russe en raison de leurs écrits et sont inscrits sur les listes de personnes recherchées par la Russie, ou jugés et condamnés par contumace.²⁰⁶ 13 journalistes contraints de quitter la Russie ont été persécutés sur le fondement de l'article 207.3 du Code pénal (diffusion de fausses informations sur les forces armées russes) et arrêtés par contumace. D'autres ont été harcelés, surveillés, et plusieurs auraient été empoisonnés.

■ En juillet 2023, on a appris que Marfa Smirnova,²⁰⁷ journaliste russe vivant en Géorgie et travaillant pour le média indépendant *The Insider*, avait reçu des menaces de la part d'individus non identifiés. Smirnova a reçu des messages via Telegram qui l'avertissaient d'arrêter d'écrire et de produire des éléments journalistiques. *The Insider* a indiqué qu'elle avait également reçu un enregistrement téléphonique de conversations dans l'appartement de sa famille à Moscou.

203. « Belarus bans citizens from renewing passports abroad, spreading fear among those who fled repression », *Associated Press*, 5 septembre 2023, <https://apnews.com/article/belarus-passports-poland-lukashenko-1f458e034bdb124902c4a55ba5d46b0f>

204. « 1K journalists have fled Russia since Ukraine Invasion », *The Moscow Times*, 3 février 2023, <https://www.themoscowtimes.com/2023/02/03/1k-journalists-have-fled-russia-since-ukraine-invasion-report-a80135>

205. Alerte « Isabella Evloeva, rédactrice en chef et fondatrice du média ingouche Fortanga, fait l'objet de trois poursuites pénales pour diffusion de 'fausses informations' sur l'armée russe » <https://go.coe.int/fhdm9>

206. Alerte « Christo Grozev, directeur de Bellingcat, 'arrêté par contumace' pour franchissement illégal de frontière allégué » <https://go.coe.int/bTMPm>; Alerte « Deux journalistes russes en exil poursuivis pour diffusion de fausses informations sur les forces armées russes » <https://go.coe.int/Rou1c>; Alerte « La présentatrice de télévision ukrainienne Maria Efrosinina condamnée à sept ans de prison » <https://go.coe.int/RtQpL>

207. Alerte « La journaliste russe en exil Marfa Smirnova et sa famille menacées » <https://go.coe.int/gb5jD>

■ Le 19 septembre 2023, on a appris que les journalistes d'*iStories* Alesya Marokhovskaya et Irina Dolinina,²⁰⁸ exilées à Prague, recevaient des menaces de la part d'inconnus depuis le début du mois de mars. Des preuves indiquent également qu'elles ont été victimes de surveillance. Galina Timchenko, directrice de *Meduza*, qui réside en Lettonie, a trouvé un logiciel malveillant Pegasus sur son téléphone alors qu'elle se trouvait à Berlin en février 2023.²⁰⁹

■ Le 15 août 2023, il a été signalé qu'Elena Kostyuchenko et Irina Babloyan²¹⁰ auraient connu des problèmes de santé inexplicables depuis octobre 2022, présentant des symptômes d'empoisonnement. Toutes deux ont ressenti une lourde fatigue, une désorientation, des douleurs à l'estomac et des gonflements, ainsi que d'autres symptômes propres à l'empoisonnement. Les deux journalistes ont subi des tests de dépistage à l'hôpital de la *Charité* de Berlin. Les témoignages d'Elena Kostyuchenko sur la guerre en Ukraine ont contribué à documenter les crimes de guerre commis par l'armée russe dans ce pays.²¹¹ Des procureurs allemands ont confirmé qu'ils enquêtaient sur la tentative d'assassinat de Kostyuchenko.

■ Parallèlement, certains pays devenus nouvelles patries de médias en exil ont renforcé leurs législations d'immigration et de séjour. Elles imposent notamment, tel qu'en Lettonie, la réussite d'un test de langue, la preuve de la disposition de ressources financières régulières et suffisantes et la nouvelle immatriculation des véhicules russes dans un délai déterminé. Elles interdisent également l'importation de biens en provenance de Russie et limitent l'accès des détenteurs de passeports russes et biélorusses aux États voisins.

■ Une enquête récente²¹² auprès de travailleurs des médias russes et biélorusses a révélé que 60 % des personnes interrogées avaient bénéficié d'une forme d'assistance de la part d'organisations gouvernementales et non gouvernementales après leur réinstallation, tandis que 40 % n'en ont reçu aucune. Parmi les principaux besoins cités par les journalistes figurent le soutien financier, l'assistance juridique et à l'obtention de visas, l'aide à la formation professionnelle et l'accès aux communautés médiatiques locales, ainsi que le soutien psychologique.

208. Alerte « Les journalistes d'*iStories* Alesya Marokhovskaya et Irina Dolinina menacées et surveillées à Prague » <https://go.coe.int/6UprE>

209. Alerte « Une enquête révèle que la journaliste russe Galina Timchenko a été ciblée par le logiciel espion Pegasus » <https://go.coe.int/jGTJ1>

210. Alerte « Empoisonnement présumé des journalistes russes Elena Kostyuchenko et Irina Babloyan » <https://go.coe.int/nNHIQ>

211. Elena Kostyuchenko, « I want to live — and that's why I'm writing », *Meduza*, 15 août 2023, <https://meduza.io/en/feature/2023/08/15/i-want-to-live-and-that-s-why-i-m-writing>

212. Justice for Journalists, « Survey of exiled media workers reveals half still feels threatened in their new home countries », communiqué, 4 octobre 2023, <https://jfj.fund/written-statement-by-justice-for-journalists-foundation/>

■ *Journalistes turcs.* Le 30 décembre 2022, le journaliste turc exilé Can Dündar a révélé qu'il avait été ajouté à la liste dite « grise » des terroristes, une base de données publiée par le ministère turc de l'Intérieur qui identifie des terroristes présumés et offre des récompenses pour leur capture. 14 autres journalistes turcs exilés figurent sur cette liste.²¹³

■ *Journalistes exilés du monde entier.* En raison d'importantes menaces pour leur sécurité, des journalistes du monde entier cherchent refuge en Europe. Après l'invasion des talibans en 2021, un grand nombre de journalistes ont quitté l'Afghanistan en quête de sécurité, notamment aux États-Unis et en Europe. En février 2023, la citoyenneté de plus de 200 opposants politiques et dissidents nicaraguayens, dont des travailleurs des médias, a été annulée sur des accusations de « diffusion de fausses informations » et de « conspiration visant à porter atteinte à l'intégrité nationale ». Le gouvernement espagnol a offert la citoyenneté aux journalistes exilés.²¹⁴ Dans différents pays européens, des médias et des journalistes exilés notamment du Soudan, de l'Iran,²¹⁵ de Syrie,²¹⁶ du Burundi et du Pakistan, ont repris leur activité.²¹⁷

213. Alerte « 15 journalistes turcs inscrits sur la liste des 'terroristes recherchés' » <https://go.coe.int/NjTX2>

214. Gabriela Selser, « Nicaragua strips citizenship from 94 political opponents », *Associated Press*, 16 février 2023, <https://apnews.com/article/politics-spain-government-caribbean-daniel-ortega-4907d12691ef14a243adffb5fb34ce82>

215. Free Press Unlimited, « Dabanga – Media for a democratic Sudan », projet, <https://www.freepressunlimited.org/en/projects/dabanga-media-democratic-sudan>

216. Zamaneh Media, page web, 2020, <https://en.radiozamaneh.com/about/>

217. Körber-Stiftung, « Exile Journalism in Europe: Current challenges and support programmes », 2022, https://koerber-stiftung.de/site/assets/files/17086/exile_journalism_in_europe-1.pdf



Boligán (Mexique) / Cartooning for Peace

Bonnes pratiques – les résultats important

Qu'est-ce qu'une « pratique exemplaire » ? La Recommandation du Comité des Ministres de 2016 sur la sécurité des journalistes appelle les États membres à prendre des « mesures de grande envergure » en droit et dans la pratique pour inverser ce qui est qualifié d'attaques d'ampleur inacceptable contre les journalistes et leur travail. La Stratégie de mise en œuvre²¹⁸ et le Guide de mise en œuvre²¹⁹ fournissent des orientations, y compris des protocoles et des garanties détaillés, aidant les États membres à réviser et à modifier leur législation nationale et à mettre en place des mesures de protection efficaces.

■ La campagne *Journalists Matter* du Conseil de l'Europe appelle les États membres à mettre en place des comités nationaux multipartites chargés d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'action nationaux conduisant à ces réformes recommandées.²²⁰ Les comités nationaux doivent être véritablement multipartites. Ils doivent être ouverts à toutes les catégories de journalistes, y compris ceux dont le travail est critique à l'égard des autorités, et réunir des représentants de l'État et d'institutions publiques ainsi qu'un éventail d'acteurs de la société civile. Les tâches les plus urgentes consistent à mettre en place des protections efficaces contre les agressions physiques et en ligne, les abus de droit, la stigmatisation et les traitements arbitraires, les défaillances du système judiciaire et l'impunité.

■ Un leadership politique fort et visible est indispensable pour obtenir de véritables améliorations. La pression en faveur du respect des obligations imposées par la Convention européenne des droits de l'homme exercée par les pairs peut constituer un moyen efficace d'inciter les gouvernements à remédier aux injustices, à mettre en place des garanties contre les abus et à réformer la législation néfaste. Vis-à-vis des régions d'Europe où la liberté d'expression et la liberté de la presse sont réprimées et privées d'effet, les gouvernements qui se sont engagés en faveur des droits civils et politiques universels ont le devoir de dénoncer les violations de la liberté de la presse.

218. Conseil de l'Europe, « Mise en œuvre CM/Rec(2016)4 », page web, <https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/implementation-of-recommendation-cm/rec-2016-4>

219. Conseil de l'Europe, « Implementation Guide: How to protect journalists and other media actors? », page web, <https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/implementation-guide>

220. Conseil de l'Europe, « Campagne pour la sécurité de journalistes », note conceptuelle, 6 mars 2023, <https://rm.coe.int/soj-campaign-concept-fr/1680ab0d12>

■ En 2023, plusieurs États membres ont lancé ou mis à jour des plans d'action nationaux pour la sécurité des journalistes et la liberté des médias, dont la nature, l'ambition et le degré de développement varient considérablement.

Le projet PersVeilig aux Pays-Bas constitue un exemple reconnu de plan de sécurité national qui a servi de modèle à d'autres.

■ Le projet *PersVeilig* aux Pays-Bas constitue un exemple reconnu de plan de sécurité national qui a servi de modèle à d'autres. Il se distingue par le haut degré d'engagement et de sérieux dont font preuve la police nationale, les parquets et les ministères concernés pour garantir une protection efficace, en étroite collaboration avec le syndicat des journalistes, l'association des rédacteurs en chef et les entreprises de presse. Toutes les parties ont signé un Protocole de sécurité de la presse qui habilite la police à agir immédiatement en réponse à des dénonciations d'agression ou de violence. Les parquets accordent une priorité élevée aux attaques ciblées à l'encontre de journalistes, et des peines aggravées peuvent s'appliquer à ces délits. Le Plan de sécurité *PersVeilig* pour les médias néerlandais détaille les responsabilités des propriétaires de médias et des journalistes en matière de sécurité. Le programme *PersVeilig* tient pleinement compte de la nécessité de formes particulières de protection pour les femmes journalistes, confrontées à des abus et des menaces liés au genre, et il accorde explicitement les mêmes droits de protection et de soutien aux pigistes qu'aux salariés d'entreprise employés à plein temps.²²¹

■ Le plan d'action national suédois *Defending Free Speech*²²² a été adopté dès 2017 pour « protéger le débat démocratique actif » grâce à des mesures de protection des journalistes, des représentants élus et des artistes contre les menaces et la haine. L'Université Linnaeus a été chargée d'aider les rédactions et les médias à contrer les menaces à la sécurité des journalistes en renforçant leurs propres capacités, avec l'appui d'une base de données dédiée et d'une ligne d'assistance téléphonique. La police a également été chargée d'ouvrir un dialogue afin d'améliorer la communication avec les groupes de journalistes et de développer de nouveaux moyens d'assurer leur sécurité. En 2023, un amendement au Code pénal a renforcé la protection des journalistes en droit pénal.

221. PersVeilig, « Journalisten zorg voor jezelf! PersVeilig helpt », page web, <https://www.persveilig.nl/>

222. Ministère de la Culture, « Action plan : Defending Free Speech – measures to protect journalists, elected representatives and artists from exposure to threats and hatred », 4 mai 2018, <https://www.government.se/information-material/2018/05/action-plan-defending-free-speech/>

■ L'Union suédoise des journalistes souhaite un soutien plus concret de la part du gouvernement sous forme de programmes efficaces de protection policière et de mise à disposition de ressources telles que le soutien psychologique, ainsi que des efforts soutenus de la police pour mettre en place un cadre de protection efficace en dialogue avec la société civile.

■ Le Royaume-Uni a créé en 2020 un Comité national pour la sécurité des journalistes multipartite.²²³ Ses travaux ont produit des résultats, notamment la nomination d'agents de liaison pour la sécurité des journalistes dans plus de 20 forces de police et la création d'un Groupe de travail sur les SLAPP qui a permis d'accélérer l'adoption en 2023 de la première législation d'Europe contre les SLAPP. La loi relative à la criminalité économique et à la transparence des entreprises comprend des dispositions autorisant le rejet anticipé de SLAPP et des mécanismes de contrôle des coûts, réclamés de toute urgence par les journalistes et d'autres parties prenantes. (voir encadré sur les avancées contre les SLAPP au Royaume-Uni).

■ Le plan d'action 2023-2025 de la Lituanie pour la protection, la sécurité et l'autonomisation des journalistes²²⁴ demande non seulement aux forces de l'ordre de coopérer étroitement avec les organisations de journalistes, il fixe également des délais, attribue des responsabilités et détaille les réformes spécifiques à réaliser dans plus de 20 domaines. Les résultats pratiques énumérés comprennent des mécanismes coordonnés pour la sécurité des journalistes en temps de crise et d'urgence et la promotion des pratiques exemplaires dans les enquêtes sur les délits à l'encontre des journalistes, avec le soutien d'Europol et/ou d'Eurojust. Le plan établit un lien entre chaque action cible et la clause correspondante de la Recommandation de l'UE de 2021 sur la sécurité des journalistes.

■ L'Italie a réagi aux cas d'intimidation ciblée, y compris les menaces de mort, dirigées contre des journalistes en mettant en place un système national de protection policière pour les journalistes confrontés à de telles menaces. Des informations fournies par le ministère italien de l'Intérieur²²⁵ indiquent qu'au cours d'une année normale, une vingtaine de journalistes confrontés aux menaces les plus graves ou imminentes bénéficient d'une protection

223. National Committee for the Safety of Journalists, page web, <https://www.gov.uk/government/groups/national-committee-for-the-safety-of-journalists>

224. Ministre de la culture, « Žurnalistų saugumo veiksmų planas », page web, 22 novembre 2023, <https://lrkm.lrv.lt/lt/veiklos-sritys/visuomenes-informavimo-politika/zurnalistu-saugumo-veiksmu-planas/>

225. Ministère de l'Intérieur, « Operativo al Viminale il Centro di coordinamento contro le intimidazioni ai giornalisti », page web, 6 décembre 2017, <http://www.interno.gov.it/it/notizie/operativo-viminale-centro-coordinamento-contro-intimidazioni-giornalisti>

policière rapprochée, tandis qu'un nombre plus important reçoit une protection de degré inférieur.

■ En Slovaquie, à la suite de l'assassinat mafieux en 2018 de Ján Kuciak et de sa fiancée Martina Kušnírová, *PersVeilig*, Reporters sans frontières et l'ambassade des Pays-Bas ont collaboré avec des organisations de journalistes pour lancer le premier outil de surveillance en ligne du pays, l'Enquête sur la sécurité des journalistes. En 2022, le projet Safe.Journalism.sk a été fondé par le Centre d'investigation de Jan Kuciak (ICJK).²²⁶ La plateforme documente toutes les menaces à l'encontre des journalistes et des travailleurs des médias et a pour ambition de déclencher un mécanisme de protection efficace pour empêcher les attaques violentes avec le soutien nécessaire du gouvernement.

■ La Grèce a créé en 2022 un groupe de travail composé de représentants du gouvernement et de la société civile, chargé de surveiller l'environnement de travail des journalistes et de faire des propositions pour renforcer les protections. Les signes concrets de l'introduction de nouvelles garanties efficaces se font attendre. Une mission effectuée en Grèce en 2023 par des organisations de défense de la liberté de la presse a formulé une série de recommandations à l'adresse des autorités afin de répondre aux préoccupations concernant les menaces physiques et juridiques et de mettre fin aux retards et incertitudes liés aux enquêtes sur des affaires telles que l'assassinat du journaliste Giorgos Karaivaz en 2021.²²⁷

■ La dépénalisation des lois relatives à la diffamation s'est accélérée depuis les années 1990, sous l'impulsion d'arrêts critiques de la Cour européenne des droits de l'homme et de campagnes publiques sur le thème « Le journalisme n'est pas un crime ». En 2023, le Conseil de l'Europe a recensé 13 États membres ayant totalement banni la diffamation du droit pénal national, tandis que quatre autres – la Bulgarie, Chypre, la Lituanie et la Serbie – avaient mis en œuvre une dépénalisation partielle.²²⁸

226. Investigatívne centrum Jána Kuciaka, page web, <https://icjk.sk/>

227. Media Freedom Rapid Response, « Murdered, surveilled and sued: decisive action needed to protect journalists and salvage press freedom in Greece », 27 septembre 2023, <https://www.ecpmf.eu/murdered-surveilled-and-sued-decisive-action-needed-to-protect-journalists-and-salvage-press-freedom-in-greece/>

228. Conseil de l'Europe, « Comment protéger les journalistes et autres acteurs des médias? », Guide de mise en œuvre élargi, DGI(2023)05, pp. 52-53, <https://rm.coe.int/prems-087820-fra-2018-how-to-protect-journalists-txt-web-16x24/16809f91c4>

Conseil de l'Europe

Les 16 et 17 mai 2023, le Conseil de l'Europe a tenu à Reykjavík le 4^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement. Le Sommet a condamné « dans les termes les plus forts » la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et confirmé la mise en place d'un Registre des dommages causés par l'agression. La Secrétaire Générale, Marija Pejčinović Burić, a appelé les dirigeants de tous les États membres à veiller à ce que la Russie soit le dernier pays à rompre avec le Conseil de l'Europe et ses valeurs.²²⁹

■ Le sommet a proclamé les Principes de Reykjavik pour la démocratie, s'engageant à garantir « le droit à la liberté d'expression, y compris la liberté académique et la liberté artistique, le droit d'avoir des opinions et le droit de recevoir et de transmettre des informations et des idées, tant en ligne que hors ligne ».

■ Les 5 et 6 octobre, une conférence internationale s'est tenue à Riga pour lancer la campagne quinquennale du Conseil de l'Europe, *Journalists Matter*. L'objectif déclaré de la campagne constitue à « sauvegarder le rôle vital joué par les journalistes dans la société et de prévenir, d'instruire et de sanctionner de manière efficace les menaces et les attaques mettant en danger leur sécurité, hors ligne ou en ligne ». Les grandes lignes de la campagne avaient été approuvées en 2021 lors d'une conférence du Conseil de l'Europe au cours de laquelle les ministres responsables des médias avaient publiquement dénoncé le « recul démocratique » qui s'est produit récemment dans toute l'Europe et s'étaient engagés à y mettre un terme.

■ La campagne vise à stimuler les initiatives au niveau national de sensibilisation du public au rôle essentiel des journalistes dans les sociétés démocratiques. Les groupes cibles comprennent des parties prenantes de toute sorte – des journalistes et organes de presse, des conseils de presse, des groupes de la société civile, des centres éducatifs et universitaires, et d'autres organisations nationales et internationales ; également des juges, des procureurs, des avocats, des membres des forces de l'ordre et d'autres autorités publiques, ainsi que des fonctionnaires, des partis politiques et des parlementaires. Les partenaires de la Plateforme ont accueilli très favorablement la campagne et cherchent à obtenir davantage de clarté et de garanties que les réformes des

229. Secrétaire Générale, « Situation de la démocratie, des droits humains et de l'État de droit 2023 », rapport annuel, avril 2023, <https://edoc.coe.int/fr/rapports-annuels-d-activite/11588-situation-de-la-democratie-des-droits-humains-et-de-l-etat-de-droit-2023-rapport-annuel-de-la-secretaire-generale-du-conseil-de-l-europe.html>

lois et des pratiques menées au niveau national seront transparentes, menées sans influence politique, et qu'elles apporteront de réelles améliorations à la sécurité des personnes et à l'environnement de travail des journalistes.

■ Le Conseil de l'Europe envisage l'organisation annuelle de quatre grands événements thématiques, autour des quatre piliers de la Recommandation CM/Rec(2016)4 du Comité des Ministres,²³⁰ en commençant par une réunion internationale en 2024 axé sur la « Protection » (des journalistes contre les agressions et le harcèlement). Au cours des trois années suivantes, jusqu'en 2027, des événements thématiques seront organisés sur les autres piliers de la politique générale de sécurité des journalistes, à savoir la « Prévention » (des agressions), les « Poursuites » et la « Promotion » (de l'information, de l'éducation et de la sensibilisation).

Travaux politiques en faveur de la protection du journalisme et de la sécurité des journalistes

■ Au cours des dix dernières années, le rôle essentiel du Conseil de l'Europe et de la Cour européenne des droits de l'homme dans l'établissement et le maintien de normes juridiques, de politiques et d'orientations dans les domaines de la liberté des médias, du pluralisme des médias et de l'environnement numérique, s'est élargi grâce à une nouvelle attention portée à la mise en œuvre par les États membres des normes et standards qui découlent de la jurisprudence de la Cour et des instruments de « *soft law* » adoptés par le Comité des Ministres.

■ Le Comité directeur sur les médias et la société de l'information constitue le moteur de ce programme. En 2022, le Comité a produit des projets d'orientations de « *soft law* » sur la lutte contre le discours de haine, la couverture médiatique des élections, l'impact des technologies numériques sur la liberté d'expression et la promotion d'un environnement propice à un journalisme de qualité à l'ère numérique. En 2023, des comités composés d'experts indépendants et nommés par les gouvernements devaient achever leurs travaux sur trois autres textes non contraignants, dont un sur l'intégrité des informations en ligne,²³¹ un autre sur l'accroissement de la résilience des médias²³² et

230. Recommandation CM/Rec(2016)4 du Comité des Ministres aux États membres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias, 13 avril 2016, https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectId=090000168064147b

231. Comité d'experts sur l'intégrité de l'information en ligne (MSI-INF), page web, <https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/msi-inf>

232. Comité d'experts sur le renforcement de la résilience des médias (MSI-RES), page web, <https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/msi-res>

un troisième sur les poursuites stratégiques contre la mobilisation publique (SLAPP).²³³ Le Comité sur l'intelligence artificielle²³⁴ a été chargé d'élaborer, d'ici la fin de 2024, une convention-cadre sur le développement, la conception et l'application de l'intelligence artificielle conforme aux normes du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'État de droit.

■ Le Conseil de l'Europe a également accordé la priorité aux travaux visant à mettre l'efficacité, l'indépendance et l'intégrité des systèmes judiciaires des États membres en conformité avec les normes européennes et à remédier aux défaillances généralisées, révélées par ses propres enquêtes.²³⁵ Un regard sur la répartition des alertes publiées par la Plateforme en 2023 montre que le « recul » dans ce domaine crucial se poursuit dans trop d'États. Les projets de coopération bilatérale et régionale en 2023, principalement des programmes de formation à destination des journalistes, des fonctionnaires et des avocats, couvrent tant la liberté d'expression et la liberté des médias en Europe du Sud-Est que des initiatives spécifiques de soutien aux médias libres et indépendants en Azerbaïdjan, en Bosnie-Herzégovine, en Géorgie, en Moldova et en Ukraine.

Activités des partenaires de la Plateforme en 2023

■ Le rapport annuel 2023 des partenaires de la Plateforme a été largement diffusé lors d'une réunion hybride au Club de la presse de Bruxelles le 7 mars. Les partenaires ont tenu des réunions intensives avec des hauts dirigeants de la Commission et du Parlement européens. Ils se sont ensuite rendus à La Haye pour échanger avec des fonctionnaires néerlandais soucieux de renforcer les protections pour les journalistes menacés et ont entendu directement les personnalités en charge de gérer le travail impressionnant de l'organisation *PersVeilig*.

■ En octobre 2023, des représentants des 15 organisations partenaires ont rencontré des agents du Conseil de l'Europe ainsi que des journalistes lettons et exilés en Lettonie, et des organisations de soutien aux médias. Les organisations partenaires ont préparé les premiers groupes d'une nouvelle catégorie d'alertes « systémiques » de la Plateforme – définies comme des alertes documentant et traitant des problèmes persistants ou structurels qui

233. Comité d'experts sur les poursuites stratégiques contre la mobilisation publique (MSI-SLP), page web, <https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/msi-slp>

234. Comité sur l'intelligence artificielle (CAI), page web, <https://www.coe.int/fr/web/artificial-intelligence/cai>

235. Conférence de haut niveau des Ministres de la Justice et des représentants de l'ordre judiciaire, Plan d'action du Conseil de l'Europe pour « Renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire », CM(2016)36 final, 13 avril 2016, https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectId=0900001680641749

ont un impact négatif systémique sur la liberté des médias et la sécurité des journalistes. Elles ont pour objectif de produire des améliorations concrètes aux lois et pratiques des États membres qui transposent les normes et obligations des États en vigueur. Les partenaires ont proposé de présenter, avant la fin de 2023, des alertes systémiques sur les questions liées à la diffamation, ainsi qu'à l'indépendance et au bon fonctionnement des organes de régulation des médias, destinées à la publication au cours du premier trimestre 2024.

■ En juin 2023, des représentants des organisations partenaires ont pris part à un échange avec le Comité des Ministres, au cours duquel ils ont présenté des gages de l'effet dissuasif généralisé des menaces juridiques abusives ou SLAPP sur l'activité légitime des journalistes et le droit du public à l'information, et ont formulé des recommandations sur la manière de mettre un terme à ces abus. Et en prévision du lancement de la campagne *Journalists Matter* du Conseil de l'Europe, les partenaires de la Plateforme ont procédé à un échange de vues substantiel avec les délégués des États lors de la réunion plénière de juin du Comité directeur sur les médias et la société de l'information.²³⁶

■ Les partenaires ont poursuivi leur dialogue avec les représentants des États membres au sein du Groupe des amis de la sécurité des journalistes et de la liberté des médias de Strasbourg. Ces lieux de dialogue et de débat constituent de précieux canaux, susceptibles de promouvoir des réformes attendues depuis longtemps afin d'inverser le récent « recul » en termes de liberté des médias et d'autres normes démocratiques fondamentales.

236. Conseil de l'Europe, CDMSI et comités d'experts, page web, <https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/cdmsi-and-expert-committees>

Recommandations au Conseil de l'Europe

Adopter sans délai la Recommandation sur les poursuites stratégiques contre la mobilisation publique (SLAPP) ; promouvoir et contrôler vigoureusement sa mise en œuvre dans les États membres.

■ Utiliser les alertes de la Plateforme comme outil pratique pour identifier les sujets de préoccupation, préparer et mettre en œuvre des mesures correctives ou des réformes, et adopter des politiques et des mécanismes de surveillance qui renforcent la protection des journalistes et la liberté des médias.

■ Promouvoir la mise en œuvre effective de la Recommandation CM/Rec(2016) avec la participation pleine et ouverte des médias indépendants, des organisations de journalistes et des parties prenantes de la société civile.

■ Agir de manière décisive afin de garantir l'exécution par les États membres des arrêts de la Cour européenne, lorsqu'un État ne respecte pas une injonction de la Cour dans une affaire de menaces à la vie et l'intégrité physique ou lorsqu'elle a ordonné la libération immédiate d'une personne emprisonnée à tort pour avoir exercé les droits conférés par la Convention européenne des droits de l'homme.

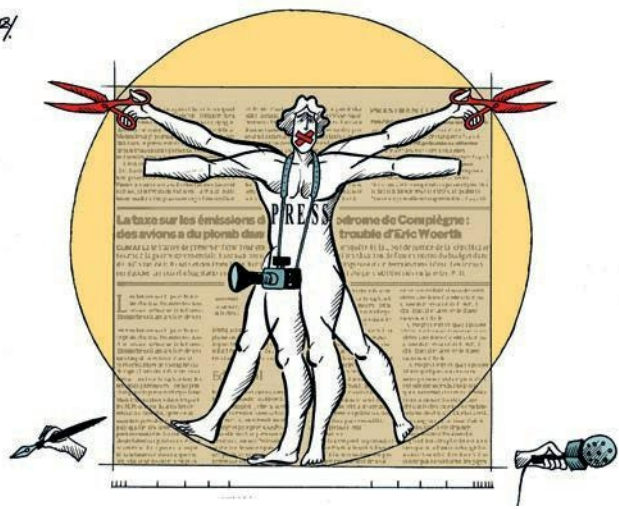
■ Les États membres du Conseil de l'Europe sont invités à :

1. Répondre rapidement et de manière substantielle aux alertes sur la Plateforme, y compris les mesures suivantes :
 - ▶ Mettre en place des mécanismes internes de gestion des alertes, dotés de l'autorité nécessaire à la liaison avec toutes les institutions ou organes gouvernementaux, judiciaires et de sécurité concernés. Ces mécanismes devraient être dotés de pouvoirs adéquats pour une coordination efficace des alertes, permettant d'améliorer sensiblement le taux et la qualité des réponses aux alertes ainsi que leur résolution.
 - ▶ Désigner des points de contact afin de faciliter le dialogue entre les autorités de l'État membre et les partenaires de la Plateforme.
 - ▶ Instruire la menace signalée dans l'alerte et rendre publiques sur la Plateforme les informations les plus complètes possibles sur l'état d'avancement de l'enquête. Mettre en place des mesures de protection efficaces lorsque les journalistes sont soumis à des menaces imminentes

à l'intégrité physique et établir des voies permettant aux journalistes et acteurs des médias de signaler des abus commis par des agents de l'État ou publics et de demander réparation.

- ▶ L'Azerbaïdjan et la Türkiye sont exhortés à reprendre le dialogue avec les partenaires de la Plateforme et à répondre aux alertes, conformément au Memorandum d'accord signé par les organisations partenaires et le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe au nom de tous les États membres.
2. Adopter des plans d'action nationaux pour la sécurité des journalistes et mobiliser les ressources nécessaires à leur mise en œuvre, y compris par la mise en place de plateformes ou de mécanismes de sécurité des journalistes.
 3. Garantir l'indépendance éditoriale et l'autonomie institutionnelle des médias de service public, leur assurer un financement stable et adéquat, et mettre en place un système de gouvernance comprenant des organes de contrôle indépendants.
 4. Encourager les organes de médias, sans ingérence indue dans leur autonomie éditoriale, à offrir des conditions de travail étendues, exhaustives et équitables à leurs journalistes, qu'ils soient salariés, pigistes ou employés d'une autre manière, comprenant notamment la couverture des risques vie, maladie et voyage, ainsi qu'une formation efficace en matière de sécurité physique et numérique.
 5. Revoir les lois, les politiques et les pratiques en accordant une attention particulière aux SLAPP et adopter une législation détaillée contre les SLAPP prévoyant le rejet anticipé des poursuites abusives, attribue la charge de la preuve au demandeur, protège les journalistes et les autres acteurs des médias contre des sanctions excessives ou disproportionnées, minimise le préjudice causé aux victimes de SLAPP et prévoit des sanctions dissuasives à l'encontre de ceux qui recourent aux SLAPP.

KARRY



Karry (Pérou) / Cartooning for Peace

Union européenne

L'année 2023 a été cruciale pour l'aboutissement des initiatives de l'UE dans la mesure où le mandat de l'actuelle Commission européenne (qui s'était engagée à la suite des élections de 2019 à mettre en place un programme ambitieux de réformes en matière de liberté des médias) touchait à sa fin. À la fin de l'année, les défenseurs de la liberté de la presse ont commencé à porter leur attention sur les élections européennes, prévues en juin 2024, et sur la manière dont le mandat de la prochaine Commission européenne pourrait s'appuyer sur cet héritage et accélérer la dynamique politique pour renforcer ces réformes dans toute l'Europe.

■ Le 15 décembre, les institutions de l'UE sont parvenues à un accord politique sur la législation européenne sur la liberté des médias (EMFA), une loi de l'UE dont l'objectif consiste à renforcer le pluralisme et l'indépendance des médias dans les États membres de l'UE. Bien que le texte final ne soit pas encore disponible au moment de la rédaction de ce rapport, les déclarations indiquent qu'il respectera en grande partie bon nombre d'engagements. Il s'agit notamment de mesures destinées à protéger les journalistes contre la surveillance, de cadres visant à assurer la pluralité des médias, de garanties pour les médias de service public, d'une transparence accrue en matière de propriété des médias et de publicité d'origine publique, de surveillance nationale des concentrations du marché des médias et de la création d'un Comité européen pour les services de médias, dont le rôle consistera à superviser l'application de la loi. Au moment de la rédaction de ce rapport, le texte était sujet à l'approbation formelle du Parlement européen et du Conseil. Une fois approuvée, les États membres devront apporter leur soutien politique afin que la législation européenne sur la liberté des médias soit appliquée de la manière la plus rigoureuse possible.

■ Le 30 novembre, les institutions de l'UE étaient également parvenues à un accord politique sur la directive de l'UE relative aux poursuites stratégiques contre la mobilisation publique. La directive, qui ne s'applique qu'aux affaires civiles ayant des implications transfrontalières (représentant une faible proportion de l'ensemble des affaires de SLAPP), prévoyait à l'origine des mesures sur le rejet anticipé, les frais de procédure, l'indemnisation du préjudice, les sanctions dissuasives et la protection contre les jugements rendus dans des pays tiers. Bien qu'aucun texte ne soit disponible au moment de la rédaction, la *Coalition against SLAPPs in Europe* a indiqué que le texte final comprenait certaines mesures positives, telles que l'habilitation des tribunaux nationaux à rejeter les SLAPP dans le cadre d'une procédure accélérée en début de

procédure, ainsi qu'une définition extensive de ce qui constitue des SLAPP ayant des implications transfrontalières. Elle risque toutefois de contenir des formulations peu claires sur d'autres garanties, y compris sur la décision d'accorder une indemnisation ou la définition du seuil requis pour rejeter les SLAPP. Les États membres de l'UE devraient désormais considérer la directive comme un minimum requis, à mettre en œuvre en combinaison avec des mesures ambitieuses de lutte contre la prévalence de ces poursuites au niveau national. L'approbation formelle se faisait toujours attendre à la fin de l'année.

■ La Commission européenne a pris des mesures internes pour évaluer la Recommandation concernant la protection, la sécurité et le renforcement des moyens d'action des journalistes et autres professionnels des médias dans l'UE, publiée en septembre 2021. La Recommandation, un texte législatif non contraignant de l'UE, a proposé des actions aux États membres, notamment la garantie d'enquêtes et de poursuites efficaces des actes délictueux commis à l'encontre des journalistes, l'amélioration de la protection des journalistes lors de manifestations ou de rassemblements, la formation des journalistes et des forces de l'ordre, ainsi que le renforcement de la sécurité en ligne des journalistes et le renforcement des moyens d'action des femmes journalistes, des journalistes issus de minorités et de ceux qui travaillent sur les questions d'égalité. Après avoir mené une étude interne, par l'intermédiaire d'une société de conseil externe, pour déterminer les niveaux de mise en œuvre par les États membres, la Commission s'apprête à publier des conclusions d'ici 2024. Les premières indications suggèrent que certains États membres ont pris des mesures de protection, mais que les progrès sont lents et que les responsabilités en matière de protection sont souvent éludées par la complexité et la fragmentation des systèmes de gouvernance au niveau des États membres.

■ Un projet de Règlement relatif aux abus sexuels sur enfants continue de diviser les États membres dans la mesure où il obligerait, s'il était adopté, les plateformes en ligne à analyser le contenu et les métadonnées des utilisateurs à la recherche d'images nocives, offrant ainsi des voies détournées vers du contenu crypté. La proposition pourrait obliger les entreprises à analyser en permanence, pour le compte des gouvernements, les communications numériques privées de chacun. Les entreprises technologiques seraient en mesure de briser le cryptage de bout-en-bout, ce qui compromettrait la capacité des journalistes à protéger leurs sources et violerait le droit à la confidentialité des communications. Au moment de la rédaction du rapport, il n'était pas certain que le Règlement progresse davantage avant les élections, étant donné la polarisation du débat sur l'efficacité potentielle, voire la légalité, du texte.

■ Le quatrième Rapport annuel sur l'État de droit a été publié par la Commission européenne en juillet et portait sur le pluralisme et la liberté

des médias, l'un des quatre critères d'évaluation. Les groupes de la société civile ont renouvelé leurs appels au renforcement du rapport, notamment en ce qui concerne la coordination et la communication de la Commission avec les organisations de défense de la liberté de la presse et les journalistes, sa visibilité et sa perception par les journalistes et la question de l'instauration de la confiance, l'absence de recommandations mesurables et précises et l'efficacité des visites officielles de l'UE dans les pays.

■ La Commission européenne et le Conseil de l'Union européenne manquent de pouvoirs, et souvent de volonté politique, pour contester l'utilisation abusive de logiciels espions contre des journalistes dans les États membres de l'UE. La commission d'enquête PEGA du Parlement européen, créée en avril 2022 pour enquêter sur l'utilisation de logiciels espions dans les États membres de l'UE et dans les pays tiers, a publié son rapport final en juin. Constatant que l'utilisation illicite de logiciels espions avait mis « en jeu la démocratie même », ses recommandations générales aux États membres de l'UE comprenaient un appel à des enquêtes crédibles, des changements législatifs et une meilleure application des règles existantes pour lutter contre les abus. Les institutions de l'UE et les États membres ont fait preuve d'une volonté politique insuffisante dans le suivi de ces recommandations. D'autres critiques sont apparues à la fin de l'année, selon lesquelles la Commission européenne et le Conseil avaient manqué de faire appliquer le Règlement de 2021 sur les technologies à double usage – qui vise à réglementer l'exportation de logiciels espions vers des pays susceptibles d'utiliser ces logiciels afin de violer les droits humains, notamment en plaçant des journalistes sous surveillance.

■ L'UE a entamé le processus de mise en œuvre du Règlement sur les services numériques (DSA), dont l'application intégrale par les États membres est prévue d'ici 2024. Au cours du second semestre, des questions sont apparues quant à la rapidité, la transparence et l'efficacité de la réponse des plateformes sociales aux plaintes des journalistes, et sur la mesure dans laquelle les évaluations de risque et les mesures de limitation des plateformes répondent efficacement aux problèmes en matière de liberté des médias.

■ Les élections européennes étant prévues pour 2024, les défenseurs de la liberté de la presse ont commencé à envisager les prérogatives éventuelles d'une nouvelle Commission européenne, notamment dans l'hypothèse où le nouveau président de la Commission européenne nommerait à nouveau un vice-président doté d'un mandat clair en matière de liberté de la presse, avec l'engagement politique nécessaire en termes de ressources, de personnel et de budget pour superviser la mise en œuvre de l'héritage de la Commission en exercice.

Recommandations aux institutions de l'Union européenne

La législation européenne sur la liberté des médias formellement approuvée, les États membres de l'UE devraient s'efforcer de la transposer et de la mettre en œuvre de manière ambitieuse afin de mieux protéger le pluralisme et l'indépendance des médias au niveau national.

■ La directive contre les SLAPP formellement approuvée, les États membres de l'UE devraient s'efforcer de la transposer et de prendre toutes les mesures nécessaires pour la mettre en œuvre de manière efficace, afin de mieux protéger les journalistes au niveau national contre les poursuites vexatoires et abusives visant à réduire leurs publications au silence.

■ Le Rapport de la Commission européenne sur l'État de droit devrait être renforcé par le développement de sa coordination et sa communication avec les groupes de la société civile, et l'intégration de recommandations mesurables destinées à servir de référence pour l'amélioration dans les États membres.

■ La Commission européenne devrait s'efforcer de promouvoir et d'assurer la visibilité et la reconnaissance des mesures positives prises par les États membres de l'UE conformément à la Recommandation concernant la protection, la sécurité et le renforcement des moyens d'action des journalistes, et s'efforcer d'intervenir auprès des États membres dont les mesures se sont révélées inefficaces.

■ Le Règlement relatif aux abus sexuels sur enfants devrait inclure la protection et la garantie du cryptage en tant que droit fondamental bénéficiant à tous les journalistes.

■ La Commission européenne devrait enquêter sur le déploiement injustifié de logiciels espions contre les journalistes dans les États membres et s'efforcer à faire des propositions législatives pour y répondre.

Consultez le site de la Plateforme :
<https://fom.coe.int>

Ce rapport est le fruit de l'évaluation annuelle des menaces à la liberté des médias et à la sécurité des journalistes observées en 2023 en Europe, menée par les organisations partenaires de la Plateforme pour la sécurité des journalistes. La Plateforme a été créée en 2015 par le Conseil de l'Europe en coopération avec des associations de journalistes et des ONG internationales réputées dans le domaine de la défense de la liberté d'expression. Elle a pour objectifs d'améliorer la protection des journalistes et de mieux répondre aux menaces et à la violence s'exerçant à l'encontre des professionnels des médias en Europe.

La Plateforme facilite la diffusion d'informations relatives aux menaces graves qui pèsent sur la liberté des médias, afin de renforcer la capacité de réaction du Conseil de l'Europe et la responsabilité des États membres. La Plateforme permet au Conseil de l'Europe d'être alerté en temps et en heure de manière systématique de ces menaces, et de prendre des mesures coordonnées et rapides lorsque cela s'avère nécessaire.

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

www.coe.int


**plateforme
pour la sécurité
des journalistes**

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE